

L'ESTRIE
SES LIMITES
SON ONOMASTIQUE

par

JEAN MERCIER, prêtre
B.A. MONTRÉAL 1944
B. Th. LAVAL 1954
L. Péd. (géographie) MONTRÉAL 1956

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal

pour l'obtention du grade de

MAÎTRE ÈS ARTS

Histoire

MONTRÉAL

1956

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES LETTRES

MONTRÉAL, le 1er avril 1956

Les soussignés déclarent que la thèse préparée par
JEAN MERCIER, prêtre
intitulée **L'ESTRIE — SES LIMITES**
SON ONOMASTIQUE
est acceptée par la Faculté, selon les conditions requises pour
l'obtention du grade de **MAÎTRE ÈS ARTS. (M.A.)**
Histoire

[Redacted signature]
(Patron de la thèse)

[Redacted signature]
(Doyen de la Faculté des Lettres)

.....
.....
.....
.....
Membres du jury *

* pour les thèses de doctorat

INTRODUCTION

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance

à M. le chanoine Arthur Sidelleau, doyen et directeur
des études de la Faculté des lettres;

à Monseigneur Emile Chartier, p.d., ancien vice-rec-
teur de l'Université de Montréal et ancien doyen de la Faculté
des Lettres qui a dirigé ce travail de recherches;

à Me Luc Mercier, avocat au Barreau de Montréal, qui
m'a fourni une aide précieuse dans l'élaboration de cette mo-
nographie historique;

à tous ceux qui m'ont accordé leur bienveillante coo-
pération.

BIBLIOGRAPHIEA - Manuscrits:

Nicolet: Archives de la chancellerie de l'Evêché. "Evêché et Archevêché de Sherbrooke".

Ottawa: Archives des Colonies, 1713-1746, vol. 34-86.

Québec: Archives de l'Archevêché. "Missions des Bois-Francs et des Cantons de l'Est".

Archives du Ministère des Terres et Forêts, section du Cadastre et de la Commission des Noms géographiques, dont M. Isafe Nantais est le secrétaire.

Archives du Séminaire de Québec. "Les Cantons de l'Est".

Sherbrooke:

Archives diocésaines et paroissiales de l'Archevêché de Sherbrooke.

La Société d'histoire des Cantons de l'Est, fondée le 2 mars 1927, fut reconnue officiellement par la Cité de Sherbrooke, le 7 mars de la même année. Le dépôt d'archives est conservé au siège social de la dite Société, le séminaire Saint-Charles.

Musée de l'Université de Sherbrooke.

Archives du Séminaire et de l'Université de Sherbrooke.

Liasse de papiers non classés, autrefois propriété d'Oscar Masse, maintenant en dépôt chez l'abbé Conrad Groleau, bibliothécaire à l'Université de Sherbrooke.

B - GUIDES

Actualité économique, Index des matières, 1925-1950.

Brome County Historical Society, Publication No 1, published by the Brome County Historical Society, 1937, 63 p..

Brome County Historical Society, Publication No 2, published by the Brome County Historical Society, 1949, 84 p.

Essai de Bibliographie sur les écrivains originaires des Cantons de l'Est ou auteurs de travaux se rapportant à notre petite province, Dr John Hayes, La Tribune, Sherbrooke, 1930, 30 p.

Cet essai est précédé de "Le Mouvement littéraire dans les Cantons de l'Est", Louis Dantin.

Sixth Report Missisquoi County Historical Society, 1 volume en 1906, 2 volumes en 1907 et 3 volumes en 1908.

C - Compilations

British American Land Co, Second Report to the Proprietors of the British American Land Company (London, 1836).

Bulletin des Recherches Historiques.

Canada, Les Cantons de l'Est, Conseils et renseignements à l'adresse de ceux qui veulent s'y établir, Sherbrooke, Imprimerie du "Pionnier", 1891, 24 p.

Canadien émigrant, par les douze missionnaires des Townships de l'Est, Québec, Imprimerie Côté & Cie, près l'Archevêché, 1851, 48 p.

La question relative à l'auteur de ce mémoire est étudiée dans B.R.H. fév. 1897, p. 32; mars 1897, p. 47; avril 1897, p. 62 et juin 1897, p. 91.

Centenaire d'Arthabaska, Arthabaska, 1951, 180 p.

Colonisation des Cantons de l'Est, (abbé J.-B. Chartier), publié par ordre du gouvernement de la province de Québec, des presses à vapeur du Courrier de St-Hyacinthe, 1871, 96 p.

Colonisation dans les Cantons de l'Est, Le Courrier, St-Hyacinthe, 1871, 96 p.

Compagnie de Colonisation et de crédit des Cantons de l'Est, notice sur son but et son organisation, Sherbrooke, Imprimerie du "Pionnier", 1884, 24 p.

Consécration et intronisation de Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke, par le Rédacteur du "Progrès", Sherbrooke, Imprimerie Bélanger & Frères, 1874, 24 p.

Description of Townships Surveyed in Lower Canada, in 1861 and 1862. With extracts from Surveyor's Reports. Québec, Printed by Hunter Rose and Co. Ste-Ursule Street, 1863, 8 vol., 43 + 21 pp.

Dictionnaire des Rivières et des Lacs de la Province de Québec, Terres et Forêts, 1925, Québec, 399 p.

Eastern Townships Bank, Charter and Annual Reports, 1859-1912, Sherbrooke Page Printing & Binding Co., 1912, 513 p.

Eastern Townships Bank, 50 th Anniversary, 1859-1909 (n.p.n.d.), 133 p.

Eastern Townships, Information for Intending Emigrants, Ottawa, 1879, 8 p
A head of title: Dominion of Canada.

Economic-Administrative Zoning of Canada, Government of Canada, Department of Defense Production, Economics and Statistics Branch, Ottawa, 1 juin 1954.

Cette étude très sérieuse se sectionne en quatre parties:

I-II: Refinements of the DDP Economics System and Administrating Zoning
93 p.

III: Illustrative Tabulations by Regions and Zones, 10 p.

IV: The Revised DDP Canadian Geographic Code, 76 p.

Encyclopedia of Canada, General Editor W. Stewart Wallace, Librarian, University of Toronto, Toronto, Toronto, 1940, au mot Eastern Townships, p. 257.

Extracts from Letters written during a first year's residence in the Eastern Townships of Lower Canada, London Printed by J. L. Cox and Sons, Great Queen Street Lincoln's Inn Fields, 1837, 31 p.

First Report of the Special Committee appointed to enquire into the causes which retard the settlement of The Eastern Town-Ships of Lower Canada, Toronto, Lovel, 1851, 42 p.

Ce rapport est suivi de: "The French Canadian Emigrant".

Guide de Route, Road Guide, 1954, Québec Automobile Club, A.A.A., 368 p.

Information respecting the Eastern Townships of Lower Canada, addressed to Emigrants and others in search of Lands for Settlement. Montreal: Printed by James and Thomas A. Starke, 1835, 1835, 8 vol., 8pp. Même titre, Sherbrooke, printed by Walton and Gaylord, 1836, 12 mo., 10 p.

Information respecting the Eastern Townships of Lower Canada, addressed to Emigrants and others in search of Lands and Settlements, Sherbrooke, 1830, 10 p.

Information sur Sherbrooke, publié par le Bureau du Tourisme de Sherbrooke (sans date, ni imprimeur), brochure de 4 1/8 X 5 3/4, 12 pages.

Inventaires des Concessions, P.-G. Roy.

Liste des Terrains concédés par la Couronne dans la Province de Québec, imprimé par Ordre de la Législature, Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Majesté la Reine, Québec, 1891, 192 p.

Monseigneur Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke, notice biographique, éloges funèbres dans la chaire et dans la presse, et compte rendu des funérailles, Sherbrooke, 1894, 93 p.

Nomenclature des Cantons de la Province de Québec, compilation du Service des Arpentages du Département des Terres et Forêts, Hon. J.-S. Bourque, ministre; Avila Bédard, sous-ministre; Georges Côté, directeur des Arpentages, Québec, nov. 1952, 62 p.

Annexes de 3 pages pour corrections apportées à la nomenclature depuis novembre 1952, publié par le même Ministère. Ce texte est polycopié, à l'exception de la page-titre et de la carte de la province de Québec, 1952, p. 62.

Noms géographiques de la Province de Québec, Département des Terres et Forêts, Québec, 1921, Deuxième édition. 158 p.

Noms géographiques de la Province de Québec, Département des Terres et Forêts, Québec, 1926, Troisième édition, 159 p.

Plessisville, Chambre de Commerce, juin 1948, 36 p.

Premier et second rapports du Comité spécial, nommé pour s'enquérir des causes qui retardent la colonisation des Townships de l'est du Bas-Canada, Québec Louis Perreault, 1851, 175 p.

Le texte "Le Canadien émigrant" paraît aux pages 5-46.

Programme-Souvenir du Soixante-quinzième anniversaire du Séminaire Saint-Charles, La Tribune, Sherbrooke, 1950, 200 p.

Province de Québec, Département de l'Agriculture de la province de Québec, Québec, 1900, 352 p.

Province de Québec, Paradis du Tourisme, 1954, (première édition), Société Nouvelle de publicité incorporée, 1610 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, 1954, 904 p.

Province de Québec, Paradis du Tourisme, 1955, (deuxième édition), Société Nouvelle de publicité incorporée, 1610 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, 1955, 736 p.

Quebec Almanac and British American Royal Calendar, Québec, J. Neilson, no. 3, 135 p.

Relations des Jésuites, collection Thwaites, 1896-1901, 78 vol.

Soirées canadiennes, recueil de littérature nationale, Québec, Brousseau Frères, 1862, I: 400 p.; II: 402 p.

Subdivisions du Bas-Canada en paroisses et townships, en réponse à l'adresse ci-jointe de l'Assemblée Législative, 1853, Québec, Imprimé par E. R. Fréchette, 13, rue la Montagne, Basse-Ville, 1853, 146 p.

Tableau des forces hydrauliques de la Province de Québec, Service des Forces hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa et la Commission des eaux courantes). P. de Québec, 144 p.

Victoriaville, Arthabaska, Warwick... et les alentours, Imprimerie de la Gazette, Victoriaville, 1910, 78 p.

Victoriaville, Chambre de Commerce des Jeunes de Victoriaville, (Arthur Gamache, maire de Victoriaville, 1946 ou 1947), 35 p.

Victoriaville, Québec, Canada, Secrétaire-trésorier, Victoriaville, 1913, 52 p.

D - OUVRAGES GENERAUX

Blanchard, Raoul, Géographie générale, Tome II, Montréal, Beauchemin, 222 p.

Bonnault, Claude de, La vie religieuse dans les paroisses rurales canadiennes, dans Bulletin des Recherches historiques, nov. 1934 et dans les Annales de Saint-Gérard, juin 1936, p. 174.

Bouchette, Joseph, Description Topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada, Londres, 1815, 664 p. Appendix, LXXXVI.

Bouchette, Joseph, Topographical Description of Lower Canada, 1815, Londres.

Bouchette, Joseph, Topographical Dictionary of Lower Canada, 1832.

Brouillette, Benoît, Géographie Economique, 1ère leçon, les régions géographiques de la Province de Québec, Manuel à l'usage des secrétaires des Chambres de Commerce de la Province de Québec, Montréal, août 1943, 71 p. (hors commerce).

Brouillette, Benoît, "Les Régions géographiques et économiques de la Province de Québec", The Canadian Geographer, no. 3, 1953, p. 85-88.

Channel, L. S. History of Compton County, Cookshire, Channel, 1890, 289 p.

Charlevoix, Père F.-X., Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale, Paris, Chez Rolin Fils, 1744.

Courchesne, A.E.B., Manuel des Fiefs et Seigneuries, Arrières-Fiefs de la Province de Québec, Québec, juin 1923.

Le Ministère des Terres et Forêts, grâce à l'autorisation de M. J.-S. Bourque, m'a fourni plusieurs planches et photos agrandies de cet ouvrage. (24" X 19").

Cushing, Elmer, An Appeal, addressed to a canadian public; and to the Feelings of those..., Stanstead, printed S. H. Diskerson, 1826.

Série de photostats reliés et conservés à la bibliothèque l'Université de Sherbrooke.

Drapeau, Stanislas, Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada depuis 10 ans, 1810-1861, Québec, Typ. Brousseau, 1863, 594 p.

Deschamps, C. E., Liste des Municipalités dans la Province de Québec, Lévesque, Mercier & Cie, 1886, 816 pages.

Ells, Dr R. W., The Gold Deposits of the Eastern Townships, Journal of The Canadian Mining Institute, Pt, vol. I, 1896.

Fafard, F.-X., Les Cantons de la Province de Québec, Nomenclature, Québec, 1913, 32 pages.

Frégault, Guy, La Civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744, Editions Pascal, Montréal, 1944, 287 pages.

Frégault, Guy, La Guerre de la Conquête, Montréal, Fides, 1955, 517 pages.

Gouin, Edouard, p.s.s., Notre-Dame-de-Toutes-Joies de Nantes, 936-1954, Société Nantaise de Presse, Nantes, 44 pages.

Holmes, Jean, ptre (1799-1852), Nouvel abrégé de géographie moderne, 8e édition entièrement revue, corrigée et considérablement augmentée, par l'abbé L.-C. Gauthier, Montréal, Rolland, 1877, 330 p.

Holmes, Jean, ptre, Abrégé de la géographie sacrée, Québec, Neilson, 1833, 16 p.

Holmes, Jean, ptre, Nouvel abrégé de Géographie moderne, suivi d'un appendice, et d'un abrégé de Géographie sacrée, à l'usage de la Jeunesse; en deux parties: Québec, Neilson & Cowan, 1883.

La Bruère, Boucher de, Le Saguenay, Lettres au Courrier de St-Hyacinthe, St-Hyacinthe, Des Presses du Courrier de St-Hyacinthe, 1880, 43 p.

Laurin, J.-E., Histoire économique de Montréal et des cités et des villes de Québec, (Montréal), Les Editions Laurin, 1942, 287 p.

Laterrière, Pierre de Sales, Mémoire de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses, édition intime, Québec, L'Imprimerie de l'Evenement, 1873, 271 p.

Magnan, Hormidas, Monographies paroissiales, 2e édition, Département de la Colonisation, Québec, 1913, 283 pages.

Magnan, Hormidas, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, Hormidas Magnan, L'Imprimerie d'Arthabaska, Arthabaska, 1925, 738 pages.

Mc Aleer, George, A Study in the Etymology of the Indian Place Name Mississquoi, The Blanchard Press, Worcester, 1906, 104 p.

Minville, Esdras, Notre Milieu, Ecole des H. E. C., Montréal, 1942, p.41-5.

Morin, Victor, Seigneurs et censitaires, castes disparues, Les éditions de Dix, Montréal, 1941, 104 p.

Ce volume nous livre une bibliographie abondante de la page 95 à 101.

Odum, Howard and H. E. Moore, American Regionalism, Holt, New York, 1938.

Provost, H., ptre, Les Abénaguis sur la Chaudière, publication no 1 de la Société Historique de la Chaudière, L'Eclaireur, Beauceville, 1948, 27 p.

Putnam, Donald F., B. Brouillette, alii... Canadian Regions, A Geography of Canada, Toronto, J. M. Dent, 1952, 601 p.

Rochemonteix, C. de, Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle,

Paris, Letousey et Ané, Tome I, 1895, 488 p.; Tome II: 1896, 526 p.; tome III: 1896, 694 p.

Roy, Camille, Propos rustiques, Dans les Bois-Francs, Montréal, Beauchemin Ltée, 1913, 137 p.

Schenck, Ernest, La Grande Aventure, Chemin de Fer National du Canada, 1927, 111 p.

Séguin, Maurice, La nation canadienne et l'agriculture, Montréal, 1947, 275 p.
Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal (texte dactylographié). Trois chapitres traitent d'une partie de notre thèse: Chapitre VII: Le régime seigneurial, p. 128-158; Chapitre IX: Les Cantons, p. 180-202; Chapitre X: La conquête des Cantons, p. 202-219.

Shortt et Doughty, Documents relatifs à l'Histoire Constitutionnelle du Canada, 1759-1791, Ottawa, 1921, 1064 p.

Thomas, C., Contributions to the History of the Eastern Townships and early settlement of St. Armand, Dunham, Sutton, Brome, Potton et Bolton, John Lowell, Montréal, 1866.

M. Thomas a aussi écrit "History of Shefford County, en 1877.

Turcotte, Louis-P., Le Canada sous l'Union, 1841-1867, 2 vol., L.-J. Demers Québec, 1882, 608 p.

Vekeman, G., Le Canada ou Notes d'un colon, Sherbrooke, Société typographique des Cantons de l'Est, 1884, 82 p.

Monsieur Vekeman était un cultivateur belge établi à Sherbrooke.

Vekeman, G., Voyage au Canada, Namur, L. Godenne-Boseré & Co, Editeurs Libraires, 1885, 168 p.

Vekeman, G., La Province de Québec, documents empruntés à la brochure officielle: Le Canada et la province de Québec, correspondant de plusieurs journaux belges, Sherbrooke, Le Pionnier, 1882, 79 p. (p. 44-46).

Vetromile, E., The Abenakis and their History, Joanes B. Kirker, New York, 1866, 171 p.

E - TRAVAUX SPECIALISÉS

Bancroft, J. Austen, Rapport sur les Gisements de cuivre des Cantons de l'Est de la Province de Québec, Québec, Imprimerie E.-E. Cinq-Mars, 1916, 315 p.

Blanchard, Raoul, Le Centre du Canada français, III, Montréal, Beauchemin, 1948, 578 p.

Buchan, William F., Remarks on Emigration: more particularly applicable to the Eastern Townships Lower Canada. Second edition. Davenport, Soper and Richards Telegraph Office. Baldwin and Crodock, Paternoster Row, London, 8 vol. 75 p.

Caron, Ivanhoe, ptre, La Colonisation de la Province de Québec, Les Cantons de l'Est, 1791-1815, L'Action Sociale, Québec, 379 p.

Cauchon, Alphonse, Lac Mégantic, La Cie Nantaise, le Chemin de fer 1879-1936, Communication à la Société d'histoire des Cantons de l'Est, le 18 mai 1936, 29 p.

Cousineau, Jacques, Les phénomènes glaciaires dans les vallées de la région de Sherbrooke, Université de Montréal, Thèse présentée pour l'obtention du M. A. en 1951, 73 p.

Day, Mrs. C., History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada, Civil and Descriptive, in three parts, John Lovell, St. Nicholas Street, Montréal, 1869, 465 p.

Day, Mrs. C., Pioneers of the Eastern Townships: a work containing official and Reliable Information, respecting the Formation of Settlements, Incidents in their early history; and Details of Aventures, Perils and Deliverances, John Lovell, Montréal, St. Nicholas Street, 1863, 171 pages.

Demers, Benjamin, ptre, Notes sur la paroisse de St-François de la Beauce, Québec, Darveau, 1891, 151 pages.

Dresser, J.-A., The Eastern Townships of Quebec, a study in human geography, vol. 29, 1935, sect. 2, p. 89-100.

Duguay, Camille, Consécration de l'Eglise de Victoriaville, La Voix des Bois-Francs; 1930, 77 pages.

Gaudreault, Amédée, Les Maires de Sherbrooke, La Tribune, Sherbrooke, 1954, 52 pages.

De Plessis, Jean Rivard, La Naissance de Plessisville, Imprimerie Houde et Houde, Plessisville, 1935, 25 p.

Le vrai nom de cet auteur est l'abbé René Dionne.

Gravel, Albert, ptre, Les Cantons de l'Est, Sherbrooke, s. éd., 1939, 219 p. carte.

Gravel, Albert, ptre, Histoire de Coaticook, Sherbrooke, La Tribune, 1925, 222 pages.

Gravel, Albert, ptre, Le combat des Grandes Fourches et le Père Gabriel Drouillette, contribution de la Société historique des Cantons de l'Est, no 2, Le Messager St-Michel, Sherbrooke, 1934, 23 p.

Gravel, Albert, ptre, Miettes, Croquis et Souvenirs, Imprimerie Populaire Ltée, Montréal, 1923, 164 p.

Groulx, Lionel, ptre, Histoire du Canada français, Tome IV, l'Action Nationale, Montréal, 1952.

Hubert, Frère, e.c., Le problème géographique de l'hiver dans les Cantons de l'Est, thèse présentée à l'Université de Laval, pour l'obtention du Ph. D., 294 pages.

Hubert, Frère, e.c., Etude comparative des températures des Cantons de l'Est, de Québec et de Montréal, dans les Cahiers de Géographie, no 3, Presses Universitaires Laval, 1952, 16 p. tabl. graph., (U. Laval, Institut d'histoire et de géographie).

Hubert, Frère, e.c., Le problème géographique de l'hiver dans les Cantons de l'Est, Faculté de Commerce, Laval, Québec, 1955, 176 pages.

Laurin, J.-E., Histoire économique de Montréal et des cités et des villes de Québec, Les Editions Laurin, Montréal, 1942, 287 pages.

Lavallée, Germain, ptre, Monseigneur Antoine Racine et la Question universitaire canadienne (1875-1892), thèse pour l'obtention du M. A. en histoire, Université de Montréal, 1954, 104 pages.

Ling, Arthur W. et Patricia, Souvenirs historiques (Magog), juin 1936, 67 p

Mailhot, Charles-E., Les Bois-Francs, Arthabaska, Compagnie d'imprimerie d'Arthabaska, 4 vol., I: 1914; II: 1920, 445 p.; III: 1921, 491 p.; IV: 1925, 352 p
 Dans le tome III, on retrouve: "Le Canadien émigrant" par les missionnaires des Townships de l'Est, p. 13 à 53.

Masse, Oscar, Mena'Sen, Québec, Typographie Dussault & Proulx Enr., 1922, 123 pages.

Maurault, J.-A., ptre, Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours, Sorel, l'Atelier typographique de la "Gazette de Sorel", 1866, 634 pages.

Montgomery, Georges H., Missisquoi Bay (Philipsburg, Québec), 1950, Granby Printing and Publishing Co. Ltd, Granby, 134 pages.

Morrill, V. E., Men of Today in the Eastern Townships, Biographical Section Compiled by Erastus G. Pierce, Sherbrooke Record Company, 1917, 297 pages.

O'Bready, Maurice, Mgr, Jean ou John Holmes, 1799-1852, 1954, 213 pages.
 Ce texte a valu à son auteur le Prix Juge Lemay, 1954, décerné par la S.S.J.B. à la meilleure oeuvre de l'année. (Polycopié).

O'Bready, Maurice Mgr, Histoire de Wotton, Le Messenger, Sherbrooke, 1949, 354 pages.

O'Bready, Maurice, Mgr, La première messe à Sherbrooke, contribution à la Société historique de Sherbrooke, Le Messenger, Sherbrooke, 1933, 31 pages.

O'Neil, Louis-C., La chaire de Mgr Desranleau, Apostolat de la Presse, Sherbrooke, 1953, 233 pages.

Paradis, Alexandre, Histoire commerciale et industrielle de Magog, Québec, Magog, juillet 1951, 64 pages.

Robb, Charles, The Eastern Townships Mineral Association. Exhibition of Minerals held at Sherbrooke, 18th January 1865. Descriptive catalogue; Mining Engineer, Montréal, 12 mo., 10 pages.

Ross, Aileen D., Ethnic Relations and Social Structure: A Study of the Invasion of French-Speaking Canadians into an English-Canadian District (unpublished Ph. D. thesis, University of Chicago, 1950).

Ross, Aileen D., French and English Canadian Contacts and Institutional Change, McGill University.

Rouillard, Eugène, Noms géographiques de la Province de Québec et des Provinces Maritimes empruntés aux langues sauvages, 1906.

Ruffy, W. J., Information Respecting the Eastern Townships of Lower Canada, London, W. J. Ruffy printer, 29, Budge Row, Walbrook, 1833, 8 volumes, 33 p.

Saint-Amant, Joseph-Charles, Un coin des cantons de l'Est. Histoire de l'envahissement pacifique mais irrésistible d'une race. Drummondville, La Parole, 1932, 534 p.

Saint-Amant, J.-C., L'Avenir, Townships de Durham et de Wickham, Arthabaskaville, l'Echo des Bois-Francs, 1896, 434 pages.

Siebert, W. H. "The American Loyalists in the Eastern Townships of Quebec", Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 7, 1913, sect. 2, p. 3-41.

Stewart, Hon. and Rev. C., A short view of the present state of the Eastern Townships, with hints for their improvement, Montreal, 1815, 18 p.

Stewart, Hon. and Rev. C., A short view of the Present State of the Eastern Townships in Province of Lower Canada, bordering in the line 45°; with hints for their improvement, Montréal, Printed, London re-printed, for J. Hatchard no 190 Picadilly, 1817, 8 vol. 20 pages.

Taylor, Henry, Journal of a tour from Montreal thro' Berthier and Sorel, to the Eastern Townships of Granby, Stanstead, Compton, Sherbrooke, Melbourne, etc... to port St. Francis. Québec, Wm Cowan And Son, 1840, 16 mo., 84 pages.

White, James, Ninth Report of the Geographic Board of Canada, Part III, Places Names in Québec, 1910.

F - PÉRIODIQUES

Les Annales de Saint-Gérard:

Les Jésuites sur la Chaudière, vol. IX, no 4, avril 1934, p. 112-118.

La Croix au pin solitaire, vol. IX, no 4, nov. 1934, p. 339-342.

Les Cantons de l'Est, vol. IX, no 5, mai 1936, p. 138-142.

Bornes des Cantons de l'Est en 1815, vol. XI, no 6, juin 1936.

Divisions et concessions des Cantons de l'Est, vol. XI, no 11, nov. 1936, p. 338-343.

Autour de la concession de Shipton, vol. XII, no 4, avril 1937, p. 120-123.

Gilbert Hyatt, fondateur de Sherbrooke, vol. XIII, no 4, avril 1938, p. 107-112.

Annuaire du Séminaire St-Charles, De 1875 à nos jours.

Le Borroméen, (Journal des Anciens du Séminaire Saint-Charles)
De novembre 1931 à nos jours.

Cahiers historiques:

Les romantiques (= romanesques ou pittoresques) Cantons de l'Est, cahiers no 4 et 5, 1947-51; cahier 2, 1945.

Le Copain (Journal des Elèves du Séminaire Saint-Charles):

De nov. 1934 à nos jours.

L'Etoile de l'Est, (Coaticook):

Sir John Coape Sherbrooke est-il venu, en 1817 ou en 1818, au Grand Portage, 30 nov. 1944.

L'abbé Holmes et nos Cantons, 1 février 1945.

Coaticook au temps de M. le Curé J.-B. Chartier, 8 février 1945.

Nicolas Austin, fondateur de Magog, 15 février 1945.

Les Cantons de l'Est: hier et aujourd'hui, 8 mars 1945.

John Lambert et les Cantons de l'Est, 22 mars 1945.

Mgr Plessis et les Cantons de l'Est, 29 mars 1945.

Offensive missionnaire (1840) dans la colonisation des Bois-Francs, 5 avril 1945.

Le Foyer Canadien, Recueil littéraire et historique, Tome I, Bureau du Foyer Canadien, 1863, 388 pages.

Le Messager Saint-Michel (Sherbrooke):

Du 10 mars 1917 à nos jours.

Le centenaire de Plessisville, 19e année, no 933, 29 décembre 1935.

Monsieur Chicoyne, 20e année, no 954, 24 mai 1936.

Le Film historique: moyen de conduire au régionalisme, 20e année, no 980, 29 nov. 1936.

Le centenaire et les Abénakis, 21e année, no. 987, 17 janv. 1937.

Gilbert Hyatt, fils, 21e année, no. 991, 14 février 1937.

Les Cantons de l'Est sous le régime français, 21e année, no. 1000, 18 avril 1937.

Géographie de Sherbrooke, 21e année, no. 1003, 9 mai 1937.

Le Pin solitaire à l'honneur, 21e année, no. 1004, 16 mai 1937.

Eastern Townships Mon., 21e année, no. 1005, 23 mai 1937.

La défaillance anglaise dans les Cantons de l'Est, 21e année, no. 1006, 30 mai 1937.

Histoire des Cantons de l'Est, 1^{re} année, no. 1029, 14 novembre 1937.

Relief des Cantons de l'Est, 2^{le} année, no. 1033, 13 décembre 1937.

Les Loyalistes, 22^e année, no. 1043, 20 février 1938.

La Patrie:

Pourquoi pas "LES BOIS-FRANCS" au lieu de Cantons de l'Est ou encore cette appellation "ESTRIE"?, par D. Potvin, 3 janvier 1954, p. 61.

Le Pionnier (Sherbrooke):

Du 13 octobre 1866 au 19 avril 1901.

Les Cantons de l'Est, le 3 avril 1896.

Le Progrès de l'Est:

Du 28 septembre 1874 au 27 décembre 1907.

Du 31 octobre 1913 au 31 août 1915.

Du 13 décembre 1915 au 20 février 1917.

Revue Canadienne:

Histoire religieuse des Cantons de l'Est, Léonidas Adam, janvier 1921.

Revue de Géographie Alpine:

Les Cantons de l'Est, par Raoul Blanchard, 1936, T. 24, fas. I, 1937,
T. 25, fasc.I.

Revue d'Histoire de l'Amérique française:

Les Canadiens veulent conserver le régime seigneurial, par Marie-Joseph, (fr.), s.q., Vol. VII, 1953: No. 1, p. 45-63, No 2, p. 224-240; no 3, pp. 356-391; no 4, 490-504.

Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de Maître-ès-arts.

Sherbrooke Daily Record:

Du 9 février 1897 à nos jours.

The Sherbrooke News:

Du 13 août 1874 au 25 avril 1878.

Transactions of the Royal Society of Canada:

The American Loyalists in the Eastern Townships of Québec, by W. H. Sieber, vol. VII, 1913, sect. 2, pp. 3-41.

The Eastern Townships of Quebec, a study in human geography, by J.A.Dresse, vol. XXIX, 1935, sect. 2, pp. 89-100.

La Tribune (Sherbrooke):

Du 21 février 1910 à nos jours)

Les fêtes du centenaire devront éveiller chez nous le sens du régionalisme, 27e année, 10 novembre 1936.

Le Centenaire et la création d'un régionalisme, 28e année, 3 janvier 1937.

Les monuments du centenaire de Sherbrooke, 28e année, 11 janvier 1937.

Des limites précises des Bois-Francs, 27 décembre 1954.

G - CARTES:

- 1609: La Nouvelle-France d'après Lescarbot. Archives du Séminaire de Québec, tiroir 216, no 25. Cette carte ne mentionne que trois noms: Etechemins (sic), Kiniheki et Norumbergu (Noremborg dans la concession faite par François I à Jacques Cartier (Édits et Ordonnances, Québec, 1854, I)).
N. B. Inutile de dire que cette carte ne respecte pas les proportions; nous sommes en 1609.
- 1611: La Nouvelle-France d'après Champlain. Oeuvres de Champlain, Edition Laverdière, Tome I, p. 274.
Sur cette carte, le découvreur de Québec indique assez clairement la localisation des rivières Etechemins et Chaudière. Le "Lac de Champlain" occupe une partie des futurs cantons de l'Est.
- 1613: La Nouvelle-France d'après Champlain. Oeuvres de Champlain, Edition Laverdière, Tome I, p. 422.
Aucun autre détail n'est ajouté concernant notre région.
- 1632: La Nouvelle-France d'après Champlain. Oeuvres de Champlain, Edition Laverdière, Tome I, p. 1385.
Nous notons l'apparition d'un nom important "Abenacqi" (sic). Donc, cette tribu logeait là et Champlain le savait. Grâce à ses découvertes et aux rapports qu'il avait reçus, Champlain précise ses graphiques. Nous voyons se dessiner une chaîne de Montagnes qui correspondraient à celles qui s'étendent dans la région de Mégantic. (Note: Monsieur Raoul Blanchard les nommera: "Le groupe de l'Est"; cf. Centre du Canada français, p. 197).
- 1643: Description de la Nouvelle-France d'après Jean Boisseau. Cette carte est publiée à Paris chez Jean Boisseau, "enlumineur du Roy pour les cartes géographiques, en Isle du Palais à la Royale (sic)". The Jesuit Relations, édition Thwaites, tome XXIII, p. 234.
Sur cette carte, l'auteur indique les habitations françaises d'après les renseignements puisés dans les Relations des missionnaires. Nous remarquons le nom de Richelieu et de S. Antoine", la future Saint-François. On croit que ce sont les Récollets qui avaient baptisé ce cours d'eau du nom d'un saint de l'Ordre franciscain. Les Jésuites, qui viendront par la suite, muèrent cette appellation franciscaine en une autre jésuitique; ils changeront saint Antoine en saint François, pour honorer le grand apôtre des Missions, saint François-Xavier (1506-1552).

- 684: Carte de la Louisiane ou des voyages de sieur de la Salle et des pays qu'il a découverts depuis la Nouvelle-France jusqu'au Golfe du Mexique, les annexes 1679-80-81-82, par Jean Baptiste Louis Franquelin, Paris, 1684. Archives du Séminaire de Québec, tiroir 220, no 26.
Enclaves entre la Pointe de "Levy" et les "Isles" Richelieu. Nous lisons encore trois noms importants pour notre histoire régionale: lac s. Pierre, Saut de la Chaudière et la Nouvelle-Angleterre. De plus en plus, l'on voit s'esquisser nos futurs cantons. Ce territoire vallonné, entre ces trois points géographiques, servira de base, de limites à notre région.
- 760: Carte démographique du Canada, La naissance d'une nation, G. Filteau, vol., p. 201-202. Tableau du Canada en 1755, tome I, Géographie et Institutions, éditions de l'A.C.-F., Montréal, 1937, 204 p.
- 763: A New Map of the Province of Quebec, according to the Royal Proclamation, of the 7th of October 1763 from the French Surveys, connected with those made after the War, by Captain Carver and other Officers in His Majesty's Service.
Carthothèque de l'Université de Sherbrooke. Le territoire des Abénaquis est fixé. Nous lisons de nouveaux noms: Yamasca, la Puante (Bécancour, cf. abbé Maurault, Histoire des Abénakis, p. 285) et surtout la St. Francis, notre Saint-François d'aujourd'hui.
Sur cette carte apparaissent les rangs dans les Seigneuries. Nous lisons les suivants: s. Louis, Marie, Etienne, Guillaume, David, Henri, St-Jean. Aucun Township n'a de rangs. Ces Townships se détachent bien du côté "ouest".
- 794: Plan of part of the Province of Lower Canada containing the county from the River Montmorency near Quebec upwards as far as any Surveys have been hitherto made, that is to St Regis on the River St Lawrence and to the Township of Buchingham on the River Ottawa compiled in the Surveyor General's Office in the later part of the year 1794 and early part of the year 1795 by Samuel Gale and John B. Duberger, from the undermentioned materials. By order of His Excellency Guy Lord Dorchester captain general and Governor in chief of the Province of Upper and Lower Canada.
- 800: Mr Finlays tract in the Month of September 1800; in visiting the Townships of the First clays marked in red ink thus. Through St-Armand, Dunham, Brome Farnham, Shefford, Stukeley, Bolton, Hatley, Stanstead, Compton, Eaton, Ascot and down the River St-Francis to Melbourne. Archives publiques du Canada. Nég. no 1110.
- 803: New Topographical Map of the Province of Lower Canada, Compiled from all the former as well as the Latest Surveys, taken by order of the provincial Government, by & under the direction of Samuel Holland, Esqr Deceased, late Surveyer General of the Said Province. Is most respectfully inscribed to his Excellency Robert Prescott, Esq. captain General and Commander in Chief of the Provinces of Upper & Lower Canada, 1803.
- 825: Figuration Sketch of the County lying on the South Side of the River St. Lawrence exhibiting the Relative Positions of the Townships in the Districts of Montreal and Three Rivers, and their Situation in respect to the French Settlements in the Seigneuries, and to Quebec and Montréal. Archives publiques du Canada, D 307, Nég., no 3587.

- 1829: Figurative Plan, exhibiting a Bird's Eye View of the River St. Lawrence and its principal tributary Streams from Kingston in Upper Canada to Ance Blanc Sablon on the Labrador Coast now the Eastern Extremity the Province of Lower Canada a distance of upwards of 1200 miles; also the Seigniories and Townships in the said Province of Lower Canada; Principally intended to Elucidate Evidence given before a Committee of the Honorable House of Assembly for Internal Communications, in February 1829, by William Sax, Provincial Land Surveyor.
Notons que nous sommes en 1829, avant l'Union, L'auteur mentionne au bas de son plan "These Eastern Townships contain about 5,500,000 acres."
- 1833: Eastern Townships, dans "Information respecting the Eastern Townships of Lower Canada, London, W. J. Ruffy, Printer, 29, Budge Row, Walbrook, 1833, 8 vol, 33 pages.
- 1835: Map of the Eastern Townships, by Wells.
- 1839: Map of the Eastern Townships of Lower Canada, drawn principally from actual Survey for the British American Land Co.,
Coloriée en trois tons, avec un inséré à gauche, portant en titre:
"Plan of Quebec, 102.5 cm X 64 cm. London, 1839.
- 1839: Eastern Townships of Lower Canada, drawn principally from actual survey, for the British American Land Co, by A. Wells, P. S. London, 35 X 25 1/2.
- 1848: Plan exhibiting the situation of the Megantic and St. Francis Territory Lower Canada, Crown Land Department, Montreal, May 2nd, 1848, (Sketch A).
- 1850: "The Eastern Townships are situated in the southern section of the Province of Quebec, adjoining the States of Maine, New Hampshire, and Vermont in the United States. They are usually considered to include the counties of Arthabaska, Brome, Compton, Drummond, Frontenac, Missisquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe and Megantic. Their combined area is estimated to be in excess of 4,500,000 acres and, with a population of 350,000, approximately 49 per square mile, they are about the most densely populated part of Canada."
"The Eastern Townships of Quebec, published by Eastern Townships Associated Boards of Trade and Eastern Townships Settlement Society. Sherbrooke, P. Q., Canada. With the cooperation and Approval of the Government of the Province of Quebec. Cf. Carte (trad.)
- 1855: Hunter's Ottawa and Eastern Townships Scenery, Montréal, in-4.
- 1857: Map of Lower Canada showing the proposed Land agencies and the Townships distinct from the Seigneuries, Crown Land Office, Toronto, 1857, Joseph S., Commissioner.
- 1863: Cartes des Cantons de l'Est préparée pour les "Etudes sur la Colonisation du Bas-Canada, depuis 10 ans (1851-1861), 1863, p. 102.
Drapeau, Stanislas, Etudes sur les développements de la Colonisation au Bas-Canada, Qué., Typ. Brousseau, 1863, 594 pages.
- 1867: Map of the Eastern Townships of Canada, compiled and engraved expressly for the Eastern Townships Gazetteer, Published by Smith Co, St. John, 1867.

Eastern Townships Gazetteer, 1867.

Cette carte ne montre nullement la Beauce, ni Dorchester. A la page 45 nous voyons que le district de Saint-François comprend: Richmond, Sherbrooke, Wolfe, Stanstead, et, que celui de la Beauce englobe Beauce et Dorchester.

- 867: A Romantic and Historic Map of the Lake Region of the Eastern Townships Quebec to 1867, 2 1/2 miles to inch.
This Map based on Dominion Government, Topographical Maps, Department of National Defence, Approved by Brome County Historical Society. Cette carte est basée sur l'oeuvre du Rev. E. M. Taylor's History of Brome County, N. B. Bullock's beautiful Waters. (Cf.: Musée de l'Université de Sherbrooke).
- 867: Map of the Eastern Townships of Canada, compiled and engraved expressly for the Eastern Townships Gazetteer, published by Smith, 1867.
- 875: Map of the Eastern Townships and adjacent portions of the Province of Quebec, 50 1/2 X 36.
- 881: Carte d'une partie de la Division minière de la Chaudière extraite de la carte officielle de la Province de Québec de M. E. E. Taché pour accompagner l'ouvrage intitulé "Mines d'Or de la Beauce" de William Chapman, Lévis, Mercier & Cie, 1881, 64 pages.
- 881: City Atlas of Sherbrooke, Province of Quebec, From Actual Surveys, Hopkins, 1881, 51 p. in-fol.
- 881: Bird's Eye View of Sherbrooke, P. Q. 1881, 24 1/2 X 16 1/2.
- 883: Map of the Eastern Townships and adjacent portions of the Province of Québec, from the Surveys of the Geological Corps, Alfred R. C. Selwyn, F.R.S., F.G.S., Director, Published by Authority, 1883, Dawson Brothers Publishers, St. James Street, Montréal, 5 milles au pouce.
Carte conservée à la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke.
- 887: Map of a Part of the Province of Québec, Dominion of Canada, Alfred R. G. Selwyn, 1875. Dans Report on the Geology Portion of the Eastern Townships Ells, Montreal, Dawson Brothers, 1887.
- 897: Map of Montreal and the Eastern Townships also Showing the South Eastern Portion of the Province of Québec, carefully corrected up to date and furnished by E. R. Smith and Son Prop. of "The News", St. John, P. Q.
- 1912: Eastern Townships, publié par le quotidien anglais sherbrookoise, "Sherbrooke Daily Record", 1 juin 1912. Cette carte donne des limites historiques assez précises. Le géographe intègre uniquement la seigneurie de Saint-Armand dans notre région, et il en exclut la Beauce et Dorchester. On note aussi que les Bois-Francs font partie des Cantons de l'Est. Divergences marquées: partie d'Upton et des townships au sud des seigneuries de la Beauce.
- 1914: Les Cantons de l'Est, carte extraite du Livret-Guide No 2, excursions dans les Cantons de l'Est de Québec et dans la partie Est de l'Ontario, Ottawa, Ministère des Mines, 1914, 142 pages.

- 1917: Map Eastern Townships, Men of Today in the Eastern Townships, Introductory Chapters by V. E. Morrill, Biographical Section Compiled by Arastus G. Pierce, Sherbrooke Record, 1917, page 10.
- 1920: Les Cantons de l'Est, dans les Régions de la colonisation de la province de Québec, le Sud-Est de Québec et les Cantons de l'Est, Ministère de la Colonisation, Québec, 1920, page 29.
- 1921: The Eastern Townships of Quebec, a name which for years has been applied to the townships comprising the counties of Brome, Compton, Drummond and Arthabaska, Megantic, Missisquoi, Richmond and Wolfe, Shefford, Sherbrooke and Stanstead, form the south-east corner of the Province of Quebec. They lie between the forty-fifth and forty-sixth parallels of latitude, and the south and east are bounded by the United States of America. In area this district, one of the most fertile of the Dominion of Canada, comprises 4,444,868 acres p. 21.
 The Eastern Townships of Quebec, The Garden of Canadian Agriculture, Minister of Colonization, Mines and Fisheries, Quebec, 1921.
 Cf.: Carte, "Eastern Townships", 35 miles = 1 inch.
 N. B. L'auteur fait entrer les villes suivantes: Farnham, Granby, Waterloo, Roxton Falls, Ste-Pudentienne, Inverness, Robertson, Leeds, Plessisville, Victoriaville, Warwick, Drummondville, L'Avenir, par conséquent une partie des Bois-Francs de l'abbé Mailhot.
- 1932: Carte des Cantons de l'Est, rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1931, Partie D, Les Gisements de Chromite dans les Cantons de l'Est de la Province de Québec par Bertrand-T. Denis, Québec, Ministère des Mines, 1921.
- 1934: Région du Mont Mégantic, dans Rapport annuel du service des Mines, 1934, partie D.
- 1935: Les Cantons de l'Est, Farley et Lamarche, Histoire du Canada, Montréal, Librairie des Clercs Saint-Viateur, p. 302-307.
 Nous notons que la partie indiquée Bois-Francs est assez imprécise, p.306.
- 1936: Région de Marbleton, dans Rapport annuel du Service des Mines pour 1935, partie D, 46 pages.
- 1936: Les Cantons de l'Est dans la Province de Québec, Centre du Canada français, Raoul Blanchard, tome III, Montréal, Beauchemin, 1948, 577 pages.
- 1936: Les Cantons de l'Est, Gravel, p. 24 (hors texte). Dans ce livre, on retrouve la même carte que dans Blanchard.
- 1937: Carte régionale dite: Rive sud du St-Laurent à 3 milles au pouce, publiée par le Ministère des Terres et Forêts, Québec. (Très bien faite).
- 1940: Carte régionale dite: Nord de Montréal, feuillet est à 3 milles pour un pouce. Publiée par le Ministère des Terres et Forêts, Québec.
- 1939: Région de Risborough-Marlow, comté de Frontenac, dans Rapport géologique no 3 Région de Risborough-Marlow par Carl Faessler, Ministère des Mines, 1939, 20 pages.

- 1943: Cartes des Cantons de l'Est. Etude des sols des comtés de Stanstead, Richmond, Sherbrooke, et Compton, D. B. Cann et P. Lajoie, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 1943, 64 pages.
- 1944: The Eastern Townships of Quebec, published by Eastern Townships Associated Boards of Trade and Eastern Townships Settlement Society, Sherbrooke, P. Q., Canada, with the cooperation and approval of The Government of The Province of Quebec, 32 pages. (sans date).
- 1946: L'Estrie. Carte publiée vers 1946 par l'Imprimerie Jacques Cartier de Montréal. N. B. C'est la première carte portant le mot "Estrie".
- 1949: Les Cantons de l'Est. Carte de l'abbé Roger Maltais, prêtre de l'Université de Sherbrooke, p. 16-17.
Histoire de Wotton, Maurice O'Bready, ptre, Le Messenger, Sherbrooke, 1949, 354 pages.
Cette carte nous fait voir les Cantons octroyés aux Britanniques et ceux donnés aux Loyalistes. L'auteur ne détermine pas tout le pourtour de l'Estrie.
Subdivision du comté de Buckinghamshire en townships (1792).
- 1952: The Eastern Townships, dans Canadian Regions, p. 194. Cette carte reproduit la théorie de M. Raoul Blanchard sur les limites des Cantons de l'Est, Fatalement, la Beauce et Dorchester s'insèrent dans la région.
- 1954: Eastern Townships, Economic-Administrative zoning of Canada, Government of Canada, Department of Defence Production Economics and Statistics Branch, Ottawa, 1954.
Les deux cartes publiées par le Gouvernement fédéral, à cause de leur vue d'ensemble, ne peuvent nullement nous renseigner sur les limites précises de l'Estrie, sujet de cette thèse. La lecture des pages suivantes jette de la lumière sur les cartes pré-signalées, I, p. 11-12 et IV, p. 22-23.
- 1955: Carte des Cantons de l'Est dans "Le problème géographique de l'hiver dans les Cantons de l'Est", Frère M.-Hubert Catellier, é.c., Faculté de commerce, Université Laval de Québec, p. 4. Cet universitaire nous écrit: "Quant au mot "Estrie", je l'accepte bien volontiers; je l'ai employé dans le texte original, mais, comme j'ai enlevé quelques paragraphes pour le texte imprimé, ce bon et beau mot a malheureusement suivi..." Lettre à l'auteur, en date du 7 mars 1956.
- 1955: Les Bois-Francs. Carte dessinée conjointement par M. Côté, i.p., et M. Armand St-Pierre, arpenteur-géomètre de Victoriaville, le 15 août 1955. Ce travail est le résultat d'une étude faite par trois membres du Comité d'initiatives des Bois-Francs, MM. Elphège Labbé, l'abbé Arthur Bergeron et Roger Lussier.
- 1956: L'Estrie. La Société Nouvelle de Publicité Incorporée, 16 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. L'Excétuf se compose de M. Léopold Savard, journaliste, président; M. J.-Gilles Belley, professeur, secrétaire... Cette société publie, dans son Guide-Bleu, une série de cartes qui mettent en évidence et d'une façon artistique, le régionalisme de la Nouvelle-France.
- 1956: L'Estrie: Limites historiques de l'Estrie par l'abbé Jean Mercier.
Sur la couverture de cette publication, nous voyons une carte des "Eastern Townships". Le cartographe y a mis la seigneurie de St-Armand et en a distrait la Beauce, et partant Dorchester. Date: 1944-45?

PREMIERE PARTIE: LIMITES DE L'ESTRIE

Préliminaires.

LIVRE PREMIER: étude historique.

Chapitre I - Période abénaquise (1608-1760)

Chapitre II - Période anglaise (1760-1840)

Chapitre III - Période française (1840-à nos jours)

LIVRE DEUXIEME: étude critique.

Chapitre I - Limite NORD

Chapitre II - Limite SUD

Chapitre III - Limite OUEST

Chapitre IV - Limite EST

PRELIMINAIRES

Appelé à étudier l'histoire et la géographie en vue de l'enseignement à l'Université de Sherbrooke, j'ai cru bon de rédiger une monographie sur les Cantons de l'Est, maintenant appelés l'Estrée.

"Il est, a écrit l'abbé Gravel, une question posée maintes fois et la voici: quelle détermination donne-t-on aux Cantons de l'Est? La réponse n'est pas facile et varie selon le temps et les auteurs."¹

Le concept de région découle des conditions naturelles, historiques et sociales. Comme les divisions géographiques donnent très peu de précisions à cause de leur uniformité, comme les divisions économiques sont sujettes à des variations selon l'époque et les besoins nouveaux, je limiterai mon étude à une division historique des Cantons de l'Est; si le cadre naturel manque de caractère, est trop uniforme, c'est la population humaine qui va l'informer.

Je bornerai mon étude à l'histoire, convaincu, avec Monsieur Raoul Blanchard, que "les Cantons de l'Est comportent un sens géographique s'étendant à une région plus vaste que celle de son acception historique."²

Dans ce concept entreront des notions géographiques, économiques et historiques. N'a-t-on pas dit, à la suite de Lucien Febvre, que l'histoire est "la science de l'homme dans le temps;" et la géographie, "celle de l'homme dans l'espace?" Je crois aussi, avec le Révérend Edward Cleveland, que:

The study of history is always interesting and important, inasmuch as curiosity is gratified by the recital of facts, and the experience of the past is spread out for your instruction in reference to the future. We learn thus to appreciate the present time, and the advantages of which we may avail ourselves in the improvement of it.³

1 A Gravel, Les Cantons de l'Est (Sherbrooke, 1938), 13.

2 R. Blanchard, Le Centre du Canada Français (Montréal, 1944), 5-6.

3 E. Cleveland, pastor, A Sketch of the Early Settlement and History of Shipton (Canada East, 1858), VIII.

M. Raoul Blanchard constate que ce Sud-Est de la Province, notre Estrie, présente des caractères originaux. Voici en grappes les principales caractéristiques: région élevée, relief varié, climat un peu moins rude que celui des parties septentrionales de la province, forêt où dominent les essences, particulièrement "les bois francs", paysages plus découverts qu'ailleurs, abondance des cours d'eau jeunes, richesses du sous-sol, charmes touristiques, agriculture prospère, industrie variée et active. ⁴ Le géographe de Grenoble ajoute... "Ce serait là des raisons suffisantes pour justifier l'originalité de ce coin du Canada... Le fait qu'il est encore aujourd'hui le théâtre d'une lutte pacifique des races... suffirait à légitimer une étude spéciale des Cantons de l'Est." ⁵

La question des limites régionales a suscité bien des querelles, opposé des opinions et divisé maîtres et disciples. Un ouvrage américain a colligé plus de quarante définitions émises par vingt-huit auteurs différents sur le régionalisme. ⁶

On a coutume de diviser la province de Québec en dix régions: la Gaspésie, le Saguenay-Lac Saint-Jean, Québec, Mauricie (Trois-Rivières), Montréal (la région), Montréal Métropolitain, l'Outaouais, l'Abitibi, Témiscamingue et la Côte-Nord (Nouveau Québec). ⁷

Dans ce découpage, il semble évident qu'il faut réajuster certaines parties au tout, Le Richelieu et la Beauce-Dorchester possèdent une personnalité propre et ont droit au titre de région. D'ailleurs, les gens de ces territoires revendiquent avec raison et véhémence ce droit. Mais, écrit M. Raoul Blanchard,

4 R. Blanchard, Le Centre du Canada Français, 182-183.

5 Ibid., 182.

6 Odum, Howard and H.-E. Moore, American Regionalism (New York, 1938).

7 Guide Municipal (Québec, 1955), 106-112.

"il n'est pas toujours aisé de tracer une frontière le long de ces formes fuyantes".⁸ Le nouveau Québec connaîtra, d'ici quelques années, un développement phénoménal qui amènera un nouveau partage régional.

Du point de vue touristique, le guide-bleu du Québec, Le Paradis du Touriste, parle de dix régions en ajoutant à chacune une épithète intéressante: Montréal, métropole du Canada; Québec, Gibraltar canadien; le Richelieu, jardin du Québec; l'Outaouais, lieu de repos et d'amusements; la Mauricie, paradis des vacances; les Cantons de l'Est (l'Estrie), beauté sans fin; la Chaudière, terre où l'érable est roi; le Royaume du Saguenay, l'empire du progrès; le Bas-du-Fleuve, pays de l'artisanat; la Gaspésie, pays des splendeurs."⁹

Si je demande maintenant aux géographes leur pensée sur les divisions du Québec, tous s'accordent, avec le grand maître Blanchard, pour sectionner la province en trois grandes parties: Le Bouclier canadien, au Nord-ouest, qui comprend plus des trois-quarts de la superficie de la province et qui se compose d'"un ensemble de très vieilles roches extrêmement résistantes, des gneiss, des quartzites, des granites, des roches éruptives";¹⁰ les chaînes Apalachiennes, à l'est, formées des plis des couches primaires qui se dressent à partir de Terre-Neuve jusqu'au sud des Etats-Unis; la rainure Laurentienne, entre les deux, cette zone d'enfoncement au milieu de laquelle coule le Saint-Laurent et qui a gardé ses couches primaires recouvrant la masse ancienne.

M. Brouillette admet le partage tripartite du Québec, mais il se pose la question des limites à l'échelle provinciale:

"Mais où tracer les limites précises de chaque division sur le terrain? Lorsqu'il existe un ressaut topographique, la tâche est facile...La tâche

⁸ R. Blanchard, Le Centre du Canada Français, 183.

⁹ Paradis du Touriste, (Montréal, 1955), 730-731.

¹⁰ R. Blanchard, Géographie générale, (2 vol., Montréal, 1946), 2: 156.

se complique lorsque les régions de structure différente ne sont pas séparées par un ressaut topographique." 11

Le plateau laurentien offre trois plaines, celles de Montréal, des Trois-Rivières, de Québec, Les Apalaches se divisent, à leur tour, de la façon suivante: la Gaspésie, les Cantons de l'Est, la Rive-Sud de l'Estuaire. Le ministère des Terres et Forêts choisit les lignes de partage des eaux pour délimiter les régions de la plaine du Saint-Laurent, hors des territoires habités: Laurentides, Lac Saint-Jean, Ouest du Québec. 12

Nous avons été bien récompensés d'avoir accueilli, en Nouvelle-France, un géographe de grande classe, qui s'est penché sur notre carte et qui l'a étudiée, qui a foulé notre sol et qui l'a remué, enfin qui nous a livré une Somme géographique de très haute valeur. Ce géographe de Grenoble a fait oeuvre de pionnier; Québec lui devra une reconnaissance inaltérable pour avoir non seulement lancé cette science chez nous, mais aussi formé un groupe de géographes, qui déjà s'imposent à l'attention du pays et des nations.

M. Blanchard a fait oeuvre d'ensemble. Il nous a taillé en vrac des régions, un peu comme le patron partage la tâche à ses ouvriers; à nous, maintenant, de parfaire le dessin de notre petit coin.

Les divisions géographiques offrent des cadres trop larges, surtout en Amérique, pour servir à déterminer une région: "La principale critique qu'on peut faire du partage de la province de Québec en ses régions géographiques n'est guère utilisable du point de vue économique." 13

Si le cadre naturel est trop uniforme, manque de caractère, il nous faudra avoir recours à un autre facteur; les économistes se préoccupent moins des traits physiques de la province que des courants commerciaux qui unissent les grandes

11 B. Brouillette, Les Régions géographiques et économiques de la province de Québec, (Ottawa, 1953), 85-86.

12 Ibid., 86.

agglomérations urbaines.

Les statistiques fédérales ont comme unité de base la province, le comté ou la municipalité. Au secteur économique, on prend comme acquis le comté. Les fonctionnaires fédéraux du ministère de la Défense nous ont fourni une abondante documentation sur les différentes zones économiques de tout le Canada et de chacune des dix provinces.¹⁴

Le géographe Brouillette a repris la délimitation fédérale de ces régions économiques et les a basées, non plus sur le comté, mais sur la municipalité, la plus petite unité des recensements.¹⁵

Au cours de six années d'enseignement au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke, mes élèves m'ont posé souventes fois cette question: Qu'est-ce que les Cantons de l'Est? où commencent-ils et où finissent-ils?

Pour les satisfaire, je suis allé quérir mes renseignements auprès de géographes, historiens, journalistes, politiciens, sociologues et professeurs. La plupart m'ont répondu d'une façon évasive ou s'ils risquaient une réponse, ils citaient M. Blanchard. Plusieurs ne veulent pas tenter aventure dans ce domaine, de peur de s'égarer ou de déplaire à tel ou tel maître. D'ailleurs, les études précises sur le sujet sont inexistantes.

Ce travail, sur les limites historiques de l'Energie, est nécessairement oeuvre de débutant. Il mériterait un développement ultérieur, qu'un court stage de deux années académiques à l'Université ne me permet pas d'entreprendre.

13 B. Brouillette, Les régions géographiques et économiques de la province de Québec, 87.

14 Department of Defense and Production, Economic Administrative Zoning of Canada, (Ottawa, 1954), 11.

15 B. Brouillette, Les régions géographiques et économiques de la province de Québec, 87.

LIVRE PREMIER

ETUDE HISTORIQUE

Je me propose de parcourir les trois périodes de l'histoire de l'Estrie, en essayant d'y découvrir les limites qui circonscraient notre région.

Chapitre I - Période abénaquise (1608-1760)

Chapitre II - Période anglaise (1760-1840)

Chapitre III - Période française (1840-à nos jours)

Trois grandes périodes marquent l'histoire de l'Estrie:

I - Le temps des Abénaquis ou des excursions indiennes (1608-1760).

La première, on peut l'enfermer entre la fondation de Québec et la conquête du Canada par les Anglais, c'est-à-dire de 1608 à 1760. Les Abénaquis, nomades par tradition, vont excursionner dans notre région, à la recherche du poisson et du gibier. Je n'hésite pas à appeler ce temps, la période abénaquise. Inutile de rechercher des limites régionales précises, durant le règne de ces Indiens.

II - Le temps des Anglais canadiens ou de la colonisation (1760-1840).

La deuxième, je la nomme la période anglaise. Alors, les Loyalistes et les colons, généralement d'origine saxonne, envahissent ces townships, les mettent en valeur, lancent l'industrie, ouvrent une ère qu'on peut qualifier de période de la colonisation. Le mouvement débute un peu après la Conquête, et va jusqu'à l'Union; les Britanniques se taillent des domaines, délimités non plus d'après la tenure seigneuriale, mais par la notion anglaise de townships. Notre région acquiert ses limites, d'après les indications des gouverneurs anglais.

III - Le siècle des Canadiens-français ou de développement,
(1840 à nos jours)

La dernière tranche de notre histoire commence vers 1840 et s'étend jusqu'à nos jours; c'est l'invasion pacifique, par les Canadiens de langue française, de ces "Eastern Townships" d'autrefois, qui deviendront l'Estrie. Nos compatriotes se fixent dans ces townships abandonnés graduellement par les Anglo-saxons, mais conservent jalousement les cadres créés par leurs devanciers, en attendant que leur prolifération et leur influence prédominante leur permettent de les modifier.

CHAPITRE PREMIER

PERIODE ABENAQUISE (1608-1760)

L'histoire des Abénaquis,¹ les premiers habitants de notre région, a été racontée par l'abbé J.-A. Maurault, leur missionnaire. Il écrit: "Chargé depuis vingt-cinq ans de la desserte de ces sauvages, nous avons pu étudier leur histoire, plus facilement que tout autre, et nous avons pensé que la Providence nous imposait aussi la tâche d'en écrire les principaux événements. Cet ouvrage, nous l'avouons, est, quant à la forme, rempli de défauts; mais nous osons espérer que, quant au fond, il offrira au lecteur quelque intérêt."²

Aucun document ne nous a été laissé par cette tribu sauvage, aucun monument ne reste comme témoin de leur passage. Les seuls vestiges de leur passé, ce sont les noms donnés à nos villes et à nos cours d'eau: Mégantic, Magog, Coaticook, Massawippi, Memphremagog et quelques vieux vocables colligés par un autre missionnaire, le père Joseph Aubéry, jésuite, dans son "Dictionnaire Français-Abénaquis", publié en 1712.

Quelques noms évoquent l'histoire, la géographie et la civilisation des Abénaquis:

Abénakis, terre du levant. "the daylight comes" ou "from Wôbanaki, land of the country of the East".³

Bécancour, Solinak, rivière qui fait beaucoup de détours. "Wôlinaktegw, the river which has long turns, or rather which causes delay by its windings."⁴

Chaudière, Kikonteku, rivière aux champs de maïs.⁵

1 Le dictionnaire Mame mentionne que l'on peut écrire Abénaquis ou Abénakis.

2 J.-A. Maurault, prêtre, Histoire des Abénakis, préface ii-iii.

3 Ibid., ii. - H. Provost, prêtre. Les Abénaquis sur la Chaudière (Beauceville, 1948)
J. Laurent, New Familiar Abenakis and English Dialogues (Québec, 1884), 205.
E. Vetromille, The Abenakis and their History, New York, 1866), 19, 20.

4 C.-E. Mailhot, Histoire des Bois-Francs, I, 164; Ibid., J.-Laurent, 207.

- Coaticook, Koakiteku, rivière de la terre du pin. Koattegok, at the Pine River derived from: Koa, pine-tree, ttegw, river".⁶
- Kénébec, Konibesek, qui conduit au lac. "Means Long Water".⁷
- Magog (petit lac), CasaBamanipos.⁸
- Massawippi, rivière aux eaux profondes.⁹
- Mégantic, Namesokanjik, lieu où se trouvent les poissons.¹⁰
- Memphremagog, grande étendue d'eau ; "Memera8-béghat il y a beaucoup d'eau, nom d'un lac de la Riv. Saint-François, d'où les Anglais ont fait Memphremagog".¹¹
- Saint-François, Alsiganteku, rivière aux Alsias ; rivière où il n'y a plus personne.¹²
- Tomifobia, rivière qui marche.¹³
- Le grand échappement d'eau (Lieu où se trouve aujourd'hui Drummondville).¹⁴

⁵ A. Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939) 91.

⁶ Ibid., VI; Annuaire du séminaire Saint-Charles Borromée (1881-1882), 27
J. Laurent, opus cit., 209.

⁷ Ibid., IV; A Gravel, op. cit., 52, - Vetromille, opus cit., 24, -
Laurent, opus cit., 263.

⁸ O Masse, Mena 'Sen, 110.

⁹ Maurault, op. cit., VI.

¹⁰ Maurault, op. cit., VI; - Gravel, op. cit., 91; - J. Laurent, Ibid., 215.

¹¹ C. Gill, Notes sur de vieux manuscrits abénakis, (Montréal, 1866) 15
J. Laurent, Ibid., 214.

¹² Gill, op. cit., 12; - Gravel, op. cit., 91; - Masse, op. cit., 122.

¹³ Dictionnaire des Rivières et des Lacs, (Québec, 1925) 178.
Champlain appelait la rivière, "le chemin qui marche".

¹⁴ Masse, op. cit., 98.

N. B. - Le caractère 8 se prononce ou et équivaut au W des Anglais. Ce signe n'est autre chose que la diphtongue ou abrégée des Grecs. (N.O., Etudes philologiques sur quelques langues sauvages, 9).

Magog:

Nous avons souvent l'impression, en entendant prononcer ce mot, qu'il s'agit d'un mot anglais. Ce nom propre, nous le retrouvons dans la Bible où on parle des rois d'Og et de Magog, pays au Nord-est de l'Asie mineure, comme la Scythie. Ce nom nous a été laissé par les Abénaquis, premiers habitants connus de l'Estrie. D'après l'abbé Maurault, Memphremagog veut dire "grande étendue d'eau"¹⁵ et Magog en serait un diminutif: petite étendue d'eau.¹⁶ Nous rencontrons la même opinion dans les publications du ministère des Terres et Forêts, les Noms géographiques.¹⁷

Les Abénaquis descendaient de la grande tribu des Canibas, qui résidaient dans le Kénébec.¹⁸ Ces Peaux-Rouges parcourent notre territoire, particulièrement, les bords du lac Mégantic. De temps en temps, ils se rendaient à Québec pour y rencontrer les Blancs.

Quels sont les motifs de leurs randonnées à Québec, coeur de la Nouvelle-France?

L'historien des Abénaquis les ramène à trois: la rencontre des missionnaires, le commerce de la fourrure et la recherche d'une alliance avec d'autres indigènes.¹⁹

Peut-on déterminer le territoire occupé par ces Indiens?

Leur histoire suggère déjà une certaine détermination territoriale, qu'il importe de bien étudier, pour la compréhension de notre thèse.

15 Ibid., vi

16 H. Magnan, Dictionnaire historique et géographique, (Arthabaska, 1925) 613.

17 Noms géographiques de la Province de Québec, (Québec, 1921), 98.
Noms géographiques de la Province de Québec, (Québec, 1926), 54.

18 Ibid., I

19 Ibid., I

Cette histoire peut se diviser en trois étapes. Les trois déterminent le territoire, bien que vague et non officiel, occupé par ces premiers habitants des futurs townships.

A - 1609-1680 - Les Excursions.

Aussitôt que les Blancs accostent à Québec, les Sauvages prennent contact avec eux, échangent des cadeaux, font la traite des fourrures et se lient d'amitié ou se détournent. Durant ces soixante-douze ans, les Abénaquis viennent en Nouvelle-France et se rendent à Québec par les rivières Etchemin et Chaudière. Les buts sont identiques: trafic, alliance, visite aux missionnaires. Au cours de ces randonnées, ils rencontrent les explorateurs et les missionnaires français.

D'autre part, les Relations des Jésuites racontent plusieurs courses des jésuites au pays des Abénaquis. Dès 1611, on voit le Père Biard se rendre chez eux. La Relation de 1636 mentionne le voyage de ses amis, les Abénaquis, à Québec, pour y échanger des fourrures.

Trois ans plus tard, ces Abénaquis, conduits par un Anglais, arrivent au coeur de la Nouvelle-France: Signe avant-coureur d'un conflit.

Un Jésuite séjourne plusieurs mois chez les Abénaquis en 1646, 1650 et 1651: "Le père Druillettes visitait au sud du Saint-Laurent la vaillante tribu des Abénaquis", affirme Rochemonteix. Il mentionne également le chevalier de Grandfontaine et le baron de Saint-Castin, de passage sur les bords de la Chaudière et du lac Mégantic.

Où campait cette tribu si sympathique à l'égard des Français? La Relation de 1662 fournit cette réponse: "Le Fils de Celui qui a voulu se faire sauvage, chercha une place digne de lui, afin de s'y fixer, et, ayant trouvé que le pays de Kénébec était le plus beau du monde entier, il s'y établit."

Madame Day est aussi de cet avis, quand elle écrit: "It appears that the territory now known as the Eastern Townships, was before the conquest the hunting ground of tribes belonging to the Algonquin nation, as the Abenakis or St. Francis

Indians; and the Coossucks were known to have occupied the section lying on the St. Francis and Becancour rivers and their tributaries, with the northern parts of Vermont and New Hampshire." 21

Cette période de 1608 à 1680 en est donc une d'excursions en Nouvelle-France; le royaume des Abénakis se fonde dans la région de Mégantic; le centre de leur activité semble avoir été Kénébec.

B - 1680-1760: l'établissement.

Pourquoi 1680 ouvre-t-il une nouvelle période?

Le comte de Frontenac accorde alors un statut légal aux Abénaquis; jouiront des bonnes grâces du gouverneur de la Nouvelle-France, car il voit en eux les "grands chasseurs de chevelures anglaises devant l'Eternel"²², sur notre territoire comme sur celui de l'Acadie. L'enjeu de la guerre - qui va s'allumer entre les colons français des rives du Saint-Laurent et les colons anglais des abords de la Hudson et sur les côtes de la future Nouvelle-Angleterre - sera le monopole du Castor.

"De tous les indigènes, les Abénaquis furent certainement ceux qui se rapprochèrent le plus du caractère européen, et particulièrement du caractère français; plus susceptibles qu'aucuns autres de dévouement de discipline, dotés d'une bravoure brillante et d'une loyauté assez rare parmi les Indiens, ils montrèrent une fidélité inaltérable aux hommes auxquels ils s'attachèrent."²³

Le colonel anglais de la Nouvelle York découvre cet attachement et s'applique à gagner les bonnes grâces des Iroquois. Quand Frontenac inaugure ses expédi-

21 C. M. Day, History of the Eastern Townships, (Montréal, 1869), 475, 128.

22 G. Frégault, La Civilisation de la Nouvelle-France, (Montréal, 1944), 48.

23 Rameau de Saint-Père, Une colonie féodale en Amérique, 1604-1881, (Paris, 1889), I: 133.

tions, en 1690, il ne rencontre aucun obstacle de la part des Abénakis, même n'en reçoit que de l'aide.

François Hertel "brave, courageux et homme de tête," "partit des Trois-Rivières à la fin de janvier, remonta la rivière Saint-François jusqu'au lac Memphremagog, se rendit à la rivière Connecticut, puis, se dirigeant vers l'est, arriva le 27 mars à Salmon Falls, sur la rivière Piscataqua".²⁴

Le jésuite Sébastien Rasle séjourne au pays de ces sauvages de 1700 à 1708. Il y mourra massacré, en 1722, durant la guerre entre les Abénakis et les colons de la Nouvelle-Angleterre.²⁵

L'expédition de Saint-Ours Deschailons et d'Hertel de Rouville, en 1708, mérite une mention. Les soldats français, accompagnés par les sauvages, "remontèrent le Saint-François, pénétrèrent dans la Nouvelle-Angleterre et se rendirent au lac Winnipiseogee."²⁶ Les membres de cette troupe passèrent sur le futur site de Sherbrooke. Le récit de cette expédition et le journal de Rouville se sont perdus; il est impossible, partant, d'en étudier la teneur.

Que comprenait ce royaume accordé par Frontenac aux Abénaquis et traversé de toutes parts par les Français?

Il "leur permit de s'étendre sur le territoire situé au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Chaudière à celle des Iroquois (Richelieu)". Un peu plus loin, l'auteur ajoute "dès lors, tout le territoire qui s'étendait, d'un côté, depuis la rivière Chaudière à celle des Iroquois (Richelieu), et, de l'autre, depuis le fleuve Saint-Laurent à la Nouvelle-Angleterre, fut considéré comme appartenant à ces sauvages."²⁷

24 Maurault, Histoire des Abénakis, 200.

25 G. Frégault, La civilisation de la Nouvelle-France, 49.

26 J.-A. Maurault, Histoire des Abénakis, 328.

L'abbé Gravel affirme que "les Abénakis s'établirent d'abord sur la Chaudière et l'Etchemin..., les Sokobis sur le lac Mégantic, puis sur la Bécancour et le Saint-François."²⁸

C - 1760 à: l'extinction de la tribu.

Malgré les apparences, les Abénaquis sont demeurés fidèles aux Français. "En Acadie, après l'assassinat du père Rasle, on craint un moment que ce n'en soit fait des missionnaires et de leurs missions. Les Abénakis se voient contraints de faire la paix avec les Anglais. Passeront-ils à l'ennemi? Perdront-ils la foi? Ce serait possible. On redoute cette éventualité."²⁹

Le père jésuite Lauverjéat écrira, le 27 août 1727, au gouverneur Vaudreuil: "Les chefs de ce village (Panaouamské, sur le Penobscot) vous prient de ne vous point défier de leur fidélité, et d'être persuadé que l'Anglois par toutes ses promesses et ses artifices ne pourra jamais les désunir d'avec les François, ni leur faire perdre leur religion..."³⁰

Sur la carte de 1760,³¹ un coup d'oeil, même rapide, fait voir le découpage seigneurial; tout ce qui n'est pas sectionné entre les frontières des Etats-Unis, le Richelieu et la Chaudière, est le domaine réservé aux Abénaquis et sera l'étoffe dans laquelle seront taillés les futurs townships.

La troisième période sera de courte durée, car les Abénaquis devront subir les conséquences funestes de la Chute du Canada; elle se fond avec la première partie du régime anglais.

27 Maurault, op. cit., 176.

28 Gravel, op. cit., 55.

29 G. Frégault, La civilisation de la Nouvelle-France, 245.

30 Ibid., 245.

31 Carte démographique du Canada, en 1760, dans La naissance d'une race, (Montréal, 1937), 201-202.

En 1775, les troupes américaines se lanceront à l'attaque de notre pays, à travers la réserve attribuée par Frontenac aux Abénaquis.

Cette peuplade de quinze cents âmes gardera, durant ce temps, le même territoire et reçoit les garanties suivantes à l'article quarantième de la Capitulation de Montréal:

"Les Sauvages ou Indiens, Alliés de Sa Majesté très Chrétienne, Seront maintenus dans Les Terres qu'ils habitent, S'ils Veulent y rester; Ils ne pourront Estre Inquiétés Sous quelque prétexte que ce puisse Estre pour avoir pris les Armes et Servi Sa Majesté très Chrétienne; Ils auront, Comme les François, la Liberté de Religion, et Conserveront leurs Missionnaires."³²

La proclamation de Sir Alured Clark, en 1792, met fin à la réserve des Abénaquis; ils n'ont plus de territoire reconnu par l'autorité des gouvernants.

La tribu abénaquise gardera pourtant certaines réserves. Quand l'abbé Maurault écrit leur histoire, en 1866, il note qu'il reste d'elle à peine 350 âmes dans tout le Canada.³³ Or, à cette date, la population indienne totale se chiffre à cinq pour cent de la population du Québec.³⁴

"On retrouve aujourd'hui dans des réserves indiennes à St-François de Pierreville, comté d'Yamaska, à Bécancour, comté de Nicolet, et à Old Town, près de Bangor, Maine, les restes d'une ancienne tribu sauvage qui s'appelait les Abénaquis."³⁵

32 Short et Doughty, Documents relatifs à l'Histoire Constitutionnelle du Canada, (Ottawa, 1921), 18.

33 Maurault, Histoire des Abénakis, Préface I

34 Canada Statistical and Abstract and Record, (Ottawa, 1886), 64.

35 H. Provost, Les Abénaquis sur la Chaudière, (Beauceville, 1948), 5.

CHAPITRE DEUXIEME

PERIODE ANGLAISE (1760-1840)

-oOo-

- A - Durant les régimes de 1760, 1763 et 1774: statu quo.
- B - L'ère de l'émigration loyaliste et britannique.
 - 1783 - Premier flot de Loyalistes - Hésitations des gouverneurs.
- C - 1792 - Concessions des townships du "Lower Canada" et du "Upper Canada".
- D - 1830 - Domination absolue de l'élément saxon dans les Townships.

La troisième manche de la lutte abénaquise se joue à la fois sous le régime français et sous le régime anglais.

Le Canada connaîtra trois constitutions avant que notre région soit bien déterminée: celles de 1760, 1763 et 1774.

La guerre qui entraîna, en 1760, la capitulation du Canada et, trois ans plus tard, sa Cession à la Grande-Bretagne constitue, dit M. Frégault, "le fait le plus important de notre histoire."¹ Cette "guerre de la conquête" engendrera de "formidables répercussions" dans tous les domaines. Celui des frontières n'échappera pas au cataclysme.

Le général Amherst prend possession du nouveau pays, au nom de la Couronne britannique. Les militaires assurent l'ordre et assument le gouvernement. Avant de quitter la Nouvelle-France pour New York, où il doit accéder au poste de gouverneur, Amherst nomme trois chefs militaires à la tête des trois districts qu'il crée: Murray à Québec, Burton aux Trois-Rivières et Gage à Montréal. La question des frontières reste dans le Statu quo durant ce régime militaire provisoire.

En 1763, par le traité de Paris, la France lègue juridiquement à la Grande-Bretagne, par l'article quatrième, l'Acadie, le Canada, Terre-Neuve, Cap-Breton, la partie gauche du Mississipi.

Par la proclamation royale de Georges III, le Québec est réduit à une lièzière de terrain en forme de trapèze, partant de la ligne du partage des eaux du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Jean, au lac Nipissing.

Le Bureau du Commerce et des Colonies de Londres envoie, la même année, des instructions bien précises, au gouverneur du Canada, sur la manière de concéder les terres nouvelles: concession proportionnelle aux besoins de la population, émission des titres seulement lorsque le concessionnaire aura commencé à défri-

G. Frégault, La guerre de la Conquête, (Montréal, 1955), 7.

cher.

Le gouvernement anglais désire obvier aux difficultés qui ont surgi nombreuses, à ce sujet, dans les autres colonies de l'Amérique du Nord.

Voici la teneur de cette consigne, Chaque chef de famille peut posséder cent âcres; ses subordonnés, composant sa famille, peuvent avoir en plus cinquante âcres chacun jusqu'à concurrence de mille âcres au maximum pour tout le groupe.

Lorsque le gouverneur vendra ces terres publiques, il stimulera sûrement les colons anglais des autres provinces à tenter fortune au Canada. Le gouvernement concède ces terres au moyen de billets de location ou permis d'occupation.

Les nouveaux venus, en retour des terres reçues en tenure libre, s'engageaient à rendre à la Couronne en partie ou en totalité ces mêmes terres, si un conflit militaire l'exigeait.

Ce plan de 1763 resta aux oubliettes. Trois seigneuries seulement furent concédées durant le régime anglais. Bouchette l'affirme: "Murray Bay ou Malbay, dans le comté de Northumberland, est une des trois seules concessions en fief et seigneurie qui aient été faites par le gouvernement anglais."²

Hormisdas Magnan, dans son Dictionnaire historique et géographique, écrit: "La seigneurie de Shoolbred fut concédée par lord Dorchester à John Shoolbred le 4 juillet 1788. Cette seigneurie et Murray Bay et Mount Murray furent les seules concessions ou seigneuries faites par le gouvernement anglais."³

Les seigneuries de Malbay et de Mount Murray furent accordées dès le 27 avril 1762 à John Nairn et Malcolm Fraser, officiers du 78^e régiment de l'Infanterie canadienne. La seigneurie de Shoolbred fut enregistrée en 1788.

Le gouverneur annonce de nouveaux règlements en 1765; quelques britanniques des terres.

2 J. Bouchette, Description topographique de la province de Bas-Canada, (Londres, 1815), 581.

3 Ibid., 471.

L'Acte de Québec de 1774 réajuste la carte de la province; les limites s'étendront désormais du 45e parallèle de latitude à la Baie d'Hudson. On restitue encore au Québec la partie continentale de l'est, ainsi que les îles; quant à l'ouest, on lui réattribue les vallées des Grands Lacs et de l'Ohio.

Londres ordonne, en 1775, au gouvernement canadien de concéder les terres publiques d'après le système français de l'ancien régime, c'est-à-dire en fiefs et seigneuries, en justices seigneuriales.

La rébellion des treize colonies de la Nouvelle-Angleterre va pousser vers le Québec plusieurs milliers de colons, qui influenceront à jamais notre région et lui donneront une originalité qu'elle a gardée jusqu'aujourd'hui.

En 1783, quinze cents loyalistes de l'Empire-Uni, qui n'avaient plus d'autre choix, se réfugient à l'ombre du drapeau britannique au Canada, dans les Cantons de l'Est; 10,000 ^{d'après Farley,} s'établirent dans les Maritimes à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. (4b)

Un historien anglo-canadien partage en trois groupes ces Loyalistes:

- 1 - "The first class to be considered was composed of English officials, and Colonial non-combattants who left the rebel colonies at the beginning of, or during, the war. These men did not depreciate their merits or miseries. They had the art of so composing their griefs and services as to meet, from a generous government, a fair measure of reward for fugitive loyalty."
- 2 - "The second class of loyalists comprised the Colonial soldiers enrolled in the army prior to the Treaty of Peace in 1783, and who came at once, with their families to Canada at the close of the war. These men appear to have left at once without stopping to barter their allegiance."
- 3 - "The third class of Loyalists comprised those Colonial non-combattants who, with their families, left after the Treaty of Peace, at the conclusion of the Revolutionary war through the fierce persecution which for a time followed." 5

Après neuf ans de troubles, conséquences de la révolution américaine,

4b. Farley, *Annuaire, Histoire du Canada, Montréal, 1945*, p. 250.

5 J.-P. Noyes, The Canadian Loyalists and Early Settlers in the District of Bedford, (St. John, 1900), 7-8-9.

l'Angleterre accorde l'indépendance à ses anciennes colonies. Les Loyalistes, mal à l'aise dans ce territoire dominé par leurs ennemis d'hier, maltraités par eux, passent au Canada britannique. Ils arrivent par milliers, dès 1784, à la Baie Missisquoi. On estime à plus de 60,000 à 70,000 le nombre de ces Américains qui viendront grossir les rangs de la population canadienne. Plus de 50,000 se cantonnent sur les terres abandonnées par les Acadiens dans les Maritimes ou dans le futur Ontario; et une dizaine de mille s'établissent sur notre territoire, ancien fief des Abénaquis, futurs Cantons de l'Est.⁶

Le gouverneur Haldimand hésite à accueillir ces révolutionnaires et Dorchester préfère laisser déserts les Cantons de l'Est.

En 1786, le même lord Dorchester reçoit du ministre des Colonies l'ordre de donner des terrains, d'une étendue déterminée, aux Loyalistes de la Rébellion américaine et aux soldats licenciés du 84e régiment, en service durant cette guerre de 1775.⁶

Le traité de Versailles signé en 1783 renonce à la riche vallée de l'Ohio et fait passer la ligne internationale au sud des Grands lacs: Ontario, Erié, Huron et Supérieur. Les limites furent mal définies et seront le sujet de nombreuses disputes dans l'avenir.

L'Acte de 1791 divise le pays en Haut-Canada, peuplé surtout par des Loyalistes américains, et en Bas-Canada qui groupe 200,000 âmes françaises dans les seigneuries. En cette année, l'ordre est formel: concession de terres uniquement à la manière anglaise en "franc et commun soccage". Cette "tenure d'un fief ou d'une terre concédée à prix fixe, sans redevance annuelle et en toute propriété, avait été instituée en Angleterre, sous Charles II, en 1682."⁷

Les Canadiens du Haut et du Bas-Canada ne montrent aucun empressement à profiter de cette offre.

6 J.-C. Langelier, Liste des terrains concédés, (Québec, 1891), 4.

7 V. Morin, Seigneurs et Censitaires, (Montréal, 1941), 93.

L'année suivante, la Proclamation connaît un grand succès. Une foule de pétitions, venant des Loyalistes, marchands ou fonctionnaires d'Etat, arrivent au Comité des terres. Les arpenteurs sont débordés de demandes. Les retards se multiplient à tel point que, quinze ans après l'arrivée des Loyalistes, on n'avait concédé que quelques townships. Le gouvernement craignait l'accaparement des terres qui avait sévi dans les treize colonies américaines. Prescott regrette ce retard et veut donner suite aux douze à treize mille demandes.

Le Bas-Canada, occupé par les Canadiens de langue française, se voit obligé d'accepter les émigrants qui lui viennent des Etats du New Hampshire, Vermont, Maine, et même de New York. Comme tout le territoire en bordure du Saint-Laurent et de ses principaux affluents possède déjà une forte population française, les gouvernants anglais concèdent à celle-ci des townships qui se trouvent à l'est par rapport à ceux de l'Ontario, taillés, un an auparavant, dans l'ancien domaine des Abénaquis. C'est de là sans doute que provient la désignation géographiquement erronée de Cantons de l'est.

Le gouverneur commence en 1792 à sectionner le vaste comté de Buckinghamshire en townships de 10 milles par 10 milles. Il attache à ces nouvelles terres des noms empruntés à la carte de l'Angleterre: Shenley, Lingwick, Stratford, Weedon, Windsor, Dudswell, Durham, Ham, Bury, Auckland. Notre région vient de naître.

Comment pouvait-on obtenir un canton?

Le gouvernement exige quarante pétitionnaires groupés sous la conduite d'un chef; ils demandaient qu'on cadastrât le township désiré et payaient les frais d'arpentage.

Gilbert Hyatt, un Vermontais très entreprenant, demande, en juin 1792, le canton d'Ascot, où naîtra plus tard Sherbrooke.

Les Loyalistes qui pénètrent dans le Québec arrivent par la Baie Missisquoi, Stanstead et Hereford.

En 1791, les Loyalistes de l'Ouest se sentent assez puissants pour réclamer

du gouvernement anglais la division du pays en deux secteurs: le Haut-Canada et le Bas-Canada.

Londres accepte cette proposition et, le 10 juin 1793, le bill reçoit la sanction royale. Le Haut-Canada se limite à l'Ontario, car les Maritimes, à cette époque, vivent en colonies isolées. Les Anglais se sentent maîtres chez eux, organisent la colonisation et lancent l'industrie, domaine dans lequel ils vont atteindre le point culminant. Cette nouvelle province du Haut-Canada comprend la vallée de l'Outaouais et le territoire des Grands Lacs. Celle du Bas-Canada conserve à peu près ses limites de 1760-63.

L'Acte de 1791 stipule que les terres doivent être concédées en franc et commun soccage, contrairement à la coutume seigneuriale. Mme Day donne l'explication suivante, qu'elle emprunte à Blackstone, de soccage:

"Soccage, in English law, a tenure of lands and tenements by a certain or determinate service; a tenure distinct from chivalry or knight's service: in which the render was uncertain. The service must be certain in order to be determined "soccage"; as to hold by fealty and twenty shillings rent. Soccage is of two kinds: free soccage, where the services are not only certain, but honorable; and "villein soccage", where these services, though certain, are of a baser nature." ⁸

Sir Alured Clarke lance sa proclamation du 7 février 1792 "A ceux qui désirent s'établir sur les terres de la Couronne dans la province du Bas-Canada."

Le texte de ce document renferme dix articles d'une grande importance:

1 - Les nouvelles terres du domaine gouvernemental seront sectionnées, non plus en seigneuries mais en townships. Ces derniers devront mesurer dix milles carrés à l'intérieur des terres; s'ils bordent un cours d'eau navigable, ou les montagnes, ils devront mesurer neuf milles de front sur douze milles de profon-

8 C. M. Day, The Pioneers, (Montréal, 1863), 12.

deur. Ces divisions seront déterminées par l'arpenteur général ou son assistant.

2 - Le gouvernement et le clergé protestant se réservent les deux-septièmes de chaque township.

3 - Chaque individu ne peut posséder plus de deux cents acres de terre; le gouver^{neur}neur a le droit d'augmenter ces terres à mille acres.

4 - La Couronne oblige le pétitionnaire à faire le serment d'usage et à signer devant témoins la déclaration qui suit:

"Je x....., promets et déclare que je maintiendrai et défendrai de toutes mes forces l'autorité du roi en son parlement comme législature de cette province."

5 - Pour obtenir des terres, le requérant doit manifester son désir sous forme de pétition. Le gouvernement étudie la demande et autorise, s'il le juge à propos, l'arpentage dans un laps de temps de six mois. Enfin, les autorités renvoient au pétitionnaire son document avec plan et avec concession en franc et commun soccage.

6 - La Couronne garde ses droits sur les mines et les bois de charpente, dans tous ces townships.

7 - L'arpenteur général sectionne en deux la part du clergé protestant et celle de la Couronne.

8 - Les colons sont exemptés des rentes, mais payent les frais des lettres patentes enregistrées.

9 - Tous ces documents doivent être consignés au bureau d'enregistrement, six mois au plus après la date de concession.

10 - Si le concessionnaire désire augmenter sa concession, il est tenu d'émettre une nouvelle pétition.⁹

Ici, comme partout ailleurs, se vérifie l'axiome: Où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie.

9 A. Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 128.

Joseph Bouchette raconte que de nombreuses familles occupèrent plusieurs des meilleurs lots sans aucun titre ni paiement d'aucune rente, tandis que d'autres enlevaient sans le payer une grande quantité du plus beau bois de construction, particulièrement dans les endroits situés le long des rivières.

Nous pourrions multiplier les exemples, pour chacune des clauses précitées de la Proclamation Clark.

L'abbé Ivahéo Caron, dans la Colonisation de la province de Québec, donne la liste de tous les cantons dont on a autorisé l'arpentage, du 2 mai 1792 au 8 juillet 1793.¹⁰

L'arpentage décrété, la concession ne fut pas nécessairement faite, certaines ne le seront jamais. La première qui fut enregistrée, celle du Canton de Dunham, date seulement du 2 février 1796, en faveur de l'honorable Thomas Dunn.

Ce retard est dû aux difficultés qui surgirent entre le gouverneur et le conseil exécutif de 1792-1800.

Le second flot d'émigrants américains déferle sur notre région vers 1800. "Le nom de Loyalistes leur est abusivement appliqué."¹¹

Londres s'inquiète à tel point de ce problème qu'elle mande d'urgence sir Robert Prescott pour se renseigner à ce sujet.

Robert Shore Milnes établit un comité permanent des terres, présidé par le juge en chef Osgoode. Le rapport de ce comité paraît le 30 juillet 1801. Des concessions faites depuis 1792, quelques-unes sont ratifiées, d'autres abandonnées, d'autres demeurent en suspens.

Certains membres de la dite commission se récompensent largement en s'emparant de terres. Une nouvelle querelle s'élève; l'Angleterre rappelle Osgoode chez elle.

10 - I. Caron, La Colonisation de la Province de Québec, (Québec, 1927), 308-320.

11 - A. Gravel, opus cit., 123.

En 1810, le Bas-Canada compte 250,000 âmes, dont environ deux cents Anglais.^(11.b)
Ces derniers pénètrent dans nos townships, avec l'aide du gouvernement qui favorisait les officiers retraités et les fonctionnaires d'Etat.

De 1792 à 1811, trois millions d'acres ont été concédés à deux cents personnes au plus. Le gouverneur Robert Shore Milnes détenait, à lui seul, 60,000 acres.

Dès 1815, Drummond commence à s'apercevoir de l'erreur dans laquelle il était tombé en favorisant la création de domaines; il ne trouve plus d'espace pour satisfaire le colon britannique.

En 1820, Dalhousie expose le danger d'installer des colons dans un domaine inculte. Une loi impériale, émise en 1825, permet de confisquer ces grands domaines.

Comme la colonisation retarde, en 1830, un nouveau projet propose de taxer les grands propriétaires et de les forcer à coloniser.

Lord Aylmer, en 1830, visite les townships situés à la périphérie des seigneuries, en vue d'y établir 500,000 émigrés anglais.

En 1835, la population du Bas-Canada monte à 600,000 habitants.* Les townships sont sous la domination des Anglais, des marchands influents ou des militaires.

11.b. M. O'Breidy, Histoire de Watton, Sherbrooke, 1949, p. 14.

* id.

CHAPITRE TROISIEME

PERIODE FRANCAISE (1840-à nos jours)

Les Canadiens-français restaient attachés au système seigneurial. Ils préféraient traditionnellement les seigneuries aux terres pauvres, aux townships avec rente double, parce qu'ils se sentaient impuissants à acheter un lot qui se vendait à l'époque cent dollars. De plus, le colon devait verser annuellement cinq dollars en intérêts. Laterrière produit un témoignage sans équivoque sur cette manière de penser et d'agir. ¹

M. Maurice Séguin fournit l'explication fondamentale de cette attitude des Canadiens français; il la tire de:

"La concordance entre cette façon d'acquérir la terre et les modestes moyens de paysans. Parce qu'ils étaient sans capitaux, parce qu'ils vivaient en économie presque fermée, ils préféraient payer de modiques sommes, à chaque année, et souvent en nature (minots de blé, chapons), et donner des journées de travail (corvées), au lieu d'acheter la terre." ²

Aussi le territoire entre les seigneuries du bord du fleuve Saint-Laurent, des rivières Richelieu et Chaudière, et la frontière américaine, est complètement désert.

Cyrus Thomas, instituteur né aux Etats-Unis, et qui reçut son éducation dans les high schools de notre région, écrira, en 1866, dans son volume sur notre histoire régionale:

"Eighty-four years ago, that portion of Canada now called the Eastern Townships was unknown to the civilized world. The red man, only, had hunted the wild animals that roamed in the forest that covered it, and angled for the fish that sported its lakes, ponds, and rivers." ³

1 De Sales Laterrière, Report Seignorial Tenure, (, 1843), 164-165.

2 M. Séguin, La nation canadienne et l'agriculture, (Montréal, 1947), 174.

3 C. Thomas, Contributions to the History of the Eastern Townships, (Montréal, 1866), 15.

Trois ans plus tard, Madame C. M. Day, descendante des anciennes familles Lawrence et Townsend, écrira à son tour:

"It appears that the territory now known as the Eastern Townships, before the Conquest was the hunting ground of tribes belonging to the Algonquin nation as the Aben quis (sic), or Saint Francis Indians, and the Coossucks were known to have occupied the section lying on the Saint Francis and Beconcourt (sic) rivers and their tributaries, with the northern parts of Vermont and New Hampshire." 4

Depuis le milieu du XIXe siècle, on retrouve partout la même délimitation historique de l'Estrée.

Plusieurs témoignages se complètent mutuellement:

"Vers 1800, on désignait, comme cantons de l'Est, tout le territoire s'étendant du Richelieu à la Chaudière et compris entre le fleuve Saint-Laurent et la ligne séparant le Canada des Etats-Unis, moins les seigneuries. Celles-ci entouraient donc partiellement ces cantons, les bornant au nord, à l'est et à l'ouest." 5

"On entend par Cantons de l'Est, ou townships de l'Est, suivant l'expression anglaise, cette immense lisière de terres comprises entre les seigneuries situées au sud du Saint-Laurent et la frontière des Etats-Unis," 6 écrit un livre sur la colonisation, publié par ordre du gouvernement de la province de Québec.

En 1915, on lit, dans l'Histoire des Bois-Francs:

"Les Cantons de l'Est, appelés tout d'abord "townships de l'Est", comprennent toute la partie du Bas-Canada au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la

4 C. M. Day, History of the Eastern Townships, (Montréal, 1869), 128.

5 A. Gravel, "Bornes des Cantons de l'Est", Annales de Saint-Gérard, (Sherbrooke, 1936), 174.

rivière Chaudière, jusqu'à la rivière Richelieu: et à partir des seigneuries, situées sur les bords du Saint-Laurent, jusqu'à la ligne séparant le Canada des Etats-Unis." ⁷

En résumé, l'Estrie est "ce territoire compris entre les rivières Richelieu et Chaudière, le fleuve Saint-Laurent et la frontière internationale, distraction faite des seigneuries en bordure de ces rivières."

Cette opinion a été corroborée par M. Georges Côté, chef des arpentages du Québec, dans une lettre à l'auteur le 8 août 1955. Monsieur Côté appuie son jugement sur les documents de la British American Lands (liasse division 16), sur le plan William Sax de 1829, et sur le rapport des Commissaires des terres émis en 1856.

Les Canadiens français ont graduellement conquis ce vaste royaume des townships. "La région avait été l'objet d'une colonisation systématique par l'élément britannique, qui paraissait vraiment le maître de la situation avant 1850. Mais déjà les Canadiens français, partant de leurs anciennes paroisses, avaient fortement occupé les lisières; depuis, ils n'ont cessé de s'infiltrer dans l'intérieur, noyant peu à peu les éléments britanniques sous les apports de leur triomphante natalité, jusqu'à réduire aujourd'hui les groupements de langue anglaise à des flots sans cesse effrités. Cette substitution d'une race à une autre, de la race pauvre et vaincue aux éléments riches et conquérants, suffirait à elle seule à légitimer une étude spéciale des Cantons de l'Est." ⁸

Le chanoine L. Groulx analyse cette montée française:

"En 1827, la population française des cantons de l'Est ne dépasse guère 9,000 âmes. Elle y compte déjà pour 43% en 1851. En 1871, les Canadiens

6 Gouvernement de la province de Québec, La colonisation dans les Cantons de l'Est, (Saint-Hyacinthe, 1871),

7 C.-E. Mailhot, Les Bois Francs, (Arthabaska, 1914), I, 21.

8 R. Blanchard, Le Centre du Canada Français, (Montréal, 1948), 182-183.

français détiennent la majorité dans ce pays hier anglais. En 1931, sur une population de 344,192 habitants, 288,588 sont d'origine française, formant ainsi 84% de la population totale. En 1951, le dernier comté, celui de Brome, passe aux nouveaux conquérants qui forment, dans les Cantons, l'une des populations les plus prospères de la province."⁹

Or, le nouveau royaume se situe dans le cadre des townships, circonscrits entre les anciennes seigneuries et la frontière américaine.

Cette conquête demeure "la plus belle réussite canadienne-française dans les annales de notre histoire."¹⁰

9 L. Groulx, Histoire du Canada français, (Montréal, 1952), IV, 176.

10 A. Gravel, "La pénétration française et catholique dans la région", La Tribune, 12 mars 1956, 3-5.

LIVRE DEUXIEME

ETUDE CRITIQUE

Cette enquête dans le champ historique, j'en critiquerai maintenant les données et je proposerai, pour le problème qu'elle pose, une solution fondée sur les documents et la cartographie précités.

Chapitre I - Limite NORD

Chapitre II - Limite SUD

Chapitre III - Limite OUEST

Chapitre IV - Limite EST

---oOo---

CHAPITRE PREMIER

NORD

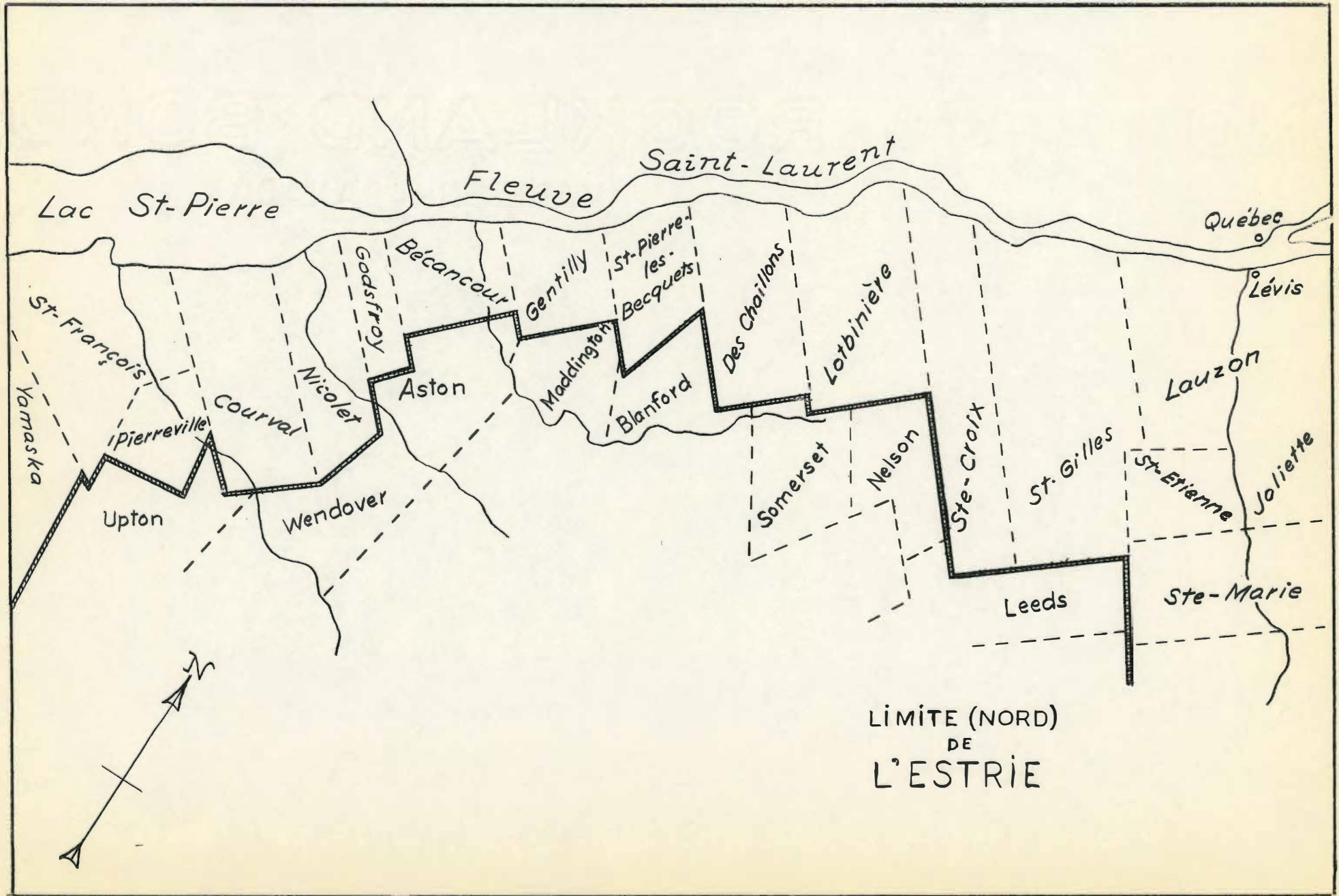
M. Blanchard écrit: "Vers le Nord-Ouest, il paraît aisé de dire que les Cantons de l'Est s'arrêtent où commencent les plaines du Saint-Laurent; mais les collines émergent de la plaine par une transition si bien ménagée, avec tant d'hésitations, de recul et d'avancées, qu'il n'est pas toujours aisé de tracer une frontière." ¹

A défaut d'une borne géographique, recourons à celle que suggère l'histoire; la carte ci-jointe établit d'un seul coup d'oeil la limite Nord de notre Estrie.

Les cantons limitrophes seront: Leeds (1802), Nelson (1804), Somerset (1804-1852), Blandford (1823), Maddington (1808), Aston (1806), Wendover (1805), Upton (1800).

Les seigneuries frontières seront: Saint-Gilles, Sainte-Croix, Lotbinière, Deschailions, St-Pierre-les-Becquets, Gentilly, Bécancour, Godefroy, Nicolet, Courval, Pierreville et Saint-François.

¹ Revue de Géographie Alpine, 25 (1937): fasc. 1, p. 3.



LIMITÉ (NORD)
DE
L'ESTRIE

Les Bois-Francs, partie intégrante de l'Estrie.

L'ouvrage fondamental sur la question des Bois-Francs a été et demeure encore l'oeuvre de l'abbé Charles-Edouard Mailhot, qui a étudié pendant vingt-cinq ans ce coin de pays et qui nous a livré le fruit de ses recherches.²

Pour lui, les Cantons de l'Est et les Bois-Francs ne sont pas synonymes.³

Quelle était la conception des Bois-Francs d'après l'abbé Charles Trudelle curé de Somerset durant six ans?

Pour ce missionnaire, la dénomination "Bois-Francs" diffère de celle de l'Estrie, comme la partie du tout. Il écrit: "Voyons-les (les pionniers de la colonisation de nos terres incultes) prendre possession de cette riche et grande étendue de terres habitables qui forment la partie des Cantons de l'Est connue sous le nom de "Bois-Francs".⁴

Le topographe Bouchette aura une conception tout autre relative à la valeur de ces terres.⁵

Dès avant l'année 1830, on reconnaissait déjà, dans les paroisses du sud du district des Trois-Rivières, l'existence de cette partie des Cantons de l'Est, que l'on a si proprement appelée Bois-Francs".⁶

Plus loin, le même auteur parle du colon Edouard Leclerc qui quitte Saint-Grégoire pour aller s'établir à Stanfold vers 1833. Il fut le premier à "se fixer dans cette grande partie des Cantons de l'Est, connue sous le nom de Bois-Francs."

2 C.-E. Mailhot, Les Bois-Francs, (Arthabaska, 1914), I, 5.

3 Ibid., 15.

4 C. Trudelle, Trois Souvenirs, (Québec, 1878), 8.

5 J. Bouchette, Description topographique du Bas-Canada, (Londres, 1815), 587.

6 C. Trudelle, op., cit., 9.

7 Ibid., 3.

L'abbé Trudelle rappelle le souvenir de tous ces hommes qui ont dû trimer d'ur pour coloniser les Bois-Francis, "cette partie des Cantons de l'Est."⁸

L'auteur était de son temps. Il se gargarisait de la formule traditionnelle: "Emparons-nous du sol," que Mailhot attribue à l'abbé Jean Holmes⁹ et que d'autres affirment être de l'abbé Antoine Racine, futur évêque de Sherbrooke.

"Emparons-nous, écrit-il, surtout de cette magnifique étendue de terre des Cantons de l'Est." ¹⁰

L'auteur s'était fixé un but bien précis, en écrivant ses souvenirs: "donner une idée des difficultés qu'il (le colon) eut à surmonter dans l'établissement des Bois-Francis." ¹¹

Certains lecteurs, s'appuyant sur un rapport du Bulletin des Recherches historiques, affirment que les Bois-Francis sont synonymes des Cantons de l'Est.¹²

Cette opinion ne paraît pas conforme aux documents. L'archiviste n'a que reproduit un extrait du journal régional Le Pionnier, sans en faire la critique.

L'abbé Mailhot, qui a écrit l'histoire de ces townships, déclare à maintes reprises cette opinion fausse.

"Pour mieux les (les Pionniers) connaître, voyons-les prendre possession de cette riche et grande étendue de terres habitables qui forment la partie des Cantons de l'Est connue sous le nom de Bois-Francis." ¹³

"Dès avant l'année 1830, on connaissait déjà, dans les paroisses du sud

8 Ibid., 58.

9 C.-E. Mailhot, op., cit., I, 20.

10 C. Trudelle, op., cit., 71.

11 Ibid., 68.

12 Bulletin des Recherches Historiques, 3 (1897), 59; Le Pionnier, 3 avril 1896.

13 C.-E. Mailhot, op., cit., 15.

du district des Trois-Rivières, l'existence de cette partie des Cantons de l'Est que l'on a appelée, plus tard, les Bois-Francs." 14

"La partie des Cantons de l'Est connue plus tard sous la dénomination des Bois-Francs." 15

Les Bois-Francs "appartenaient au comté de Buckinghamshire, Bas-Canada." 16

C'est aussi l'opinion de Pierre-Georges Roy. Ce dernier pose la question suivante: "D'où vient ce nom de Bois-Francs, que les écrivains de langue française appliquent généralement à cette région des Cantons de l'Est." 17

L'abbé Mailhot répond: "Les expressions Cantons de l'Est et Bois-Francs ne sont pas synonymes. Les Bois-Francs ne sont qu'une portion des Cantons de l'Est." 18

Boucher de la Bruère rappelle, en 1880, "les commencements pénibles des défrichements dans les Townships de l'Est, et en particulier dans ce qu'on appelait les Bois francs." 19

A la mort de Monseigneur Racine, Le Courrier du Canada écrira, en 1894: "Mgr Racine avait séjourné pendant deux ans dans cette partie des Cantons de l'Est, alors connue sous le nom de Bois-Francs." 20

En feuilletant les livres de nos historiens ou historiographes modernes, nous retrouvons la même pensée.

Le Docteur John Hayes, président de la Société historique des Cantons de l'Est²¹, M. le chanoine Lionel Groulx²², M. Firmin Létourneau, dans son Histoire

14 C.-E. Mailhot, op. cit., 17.

15 Ibid., 22.

16 Ibid., 39.

17 Ibid., 22; Bulletin des Recherches Historiques, 7 (année), 315.

18 C.-E. Mailhot, op. cit., 25.

19 B. de la Bruère, Le Saguenay, (Québec, 1880), 40.

20 "Monseigneur Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke", Le Courrier du Canada, (Sherbrooke, 18), 40.

21 J. Hayes, Essai de bibliographie, (Sherbrooke, 1930), 18.

22 L. Groulx, Orientations (Montréal, 1935), 76.

de l'agriculture²³, les Clercs Saint-Viateur, Farley-Lamarche, auteurs d'un manuel de l'histoire de Canada²⁴, l'économiste J.-E. Laurin²⁵, le notaire J.-C. Saint-Amant²⁶, un de nos écrivains régionaux les plus compétents, l'abbé Albert Gravel²⁷, le Service du Tourisme²⁸, tous s'accordent sur ce point.

D'après ce qui précède, en étudiant objectivement ces limites, on constate que les Bois-Francs sont un secteur de l'Estrie et que leur périphérie contourne les six Cantons classiques mentionnés par Signay, en 1838, à savoir: Blandford, Bulstrode, Stanfold, Somerset, Warwick et Arthabaska.

23 F. Létourneau, Histoire de l'agriculture, (Montréal, 1950), 105-107.

24 Farley et Lamarche, Histoire du Canada, (Montréal, 1945), 306.

25 J.-E. Laurin, Histoire économique, (Montréal, 1942), 287.

26 J.-C. Saint-Amant, Un coin des Cantons de l'Est, (Drummondville, 19), 13.

27 A. Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 162; A. Gravel, Aux Sources de notre histoire, (Sherbrooke, 1952), 121.

28 La Province de Québec, (Québec, 6e édition), 7, 9.

CHAPITRE DEUXIEME

SUD

Les Etats américains du Vermont, New Hampshire et Maine, forment la frontière politique entre ce secteur du Canada et les Etats-Unis.

Nous n'avons noté à ce sujet aucune difficulté proprement dite. La ligne de démarcation, entre ces trois Etats et l'Estrie, n'est presque tout au long qu'une ligne conventionnelle." ¹

Un historien anglais a écrit justement:

"The Eastern Townships, or Les Cantons de l'Est, are a continuation northward of the States of Vermont, New Hampshire and Maine, from which they are separated only by the Higgleddy-piggledy international boundary line between the United States and Canada."²

1 R. Blanchard, Le centre du Canada Français, (Montréal, 1948), 183.

2 J. and M. Mackenzie, Quebec in your car, (Toronto, 1952), 253-254.

CHAPITRE TROISIEME

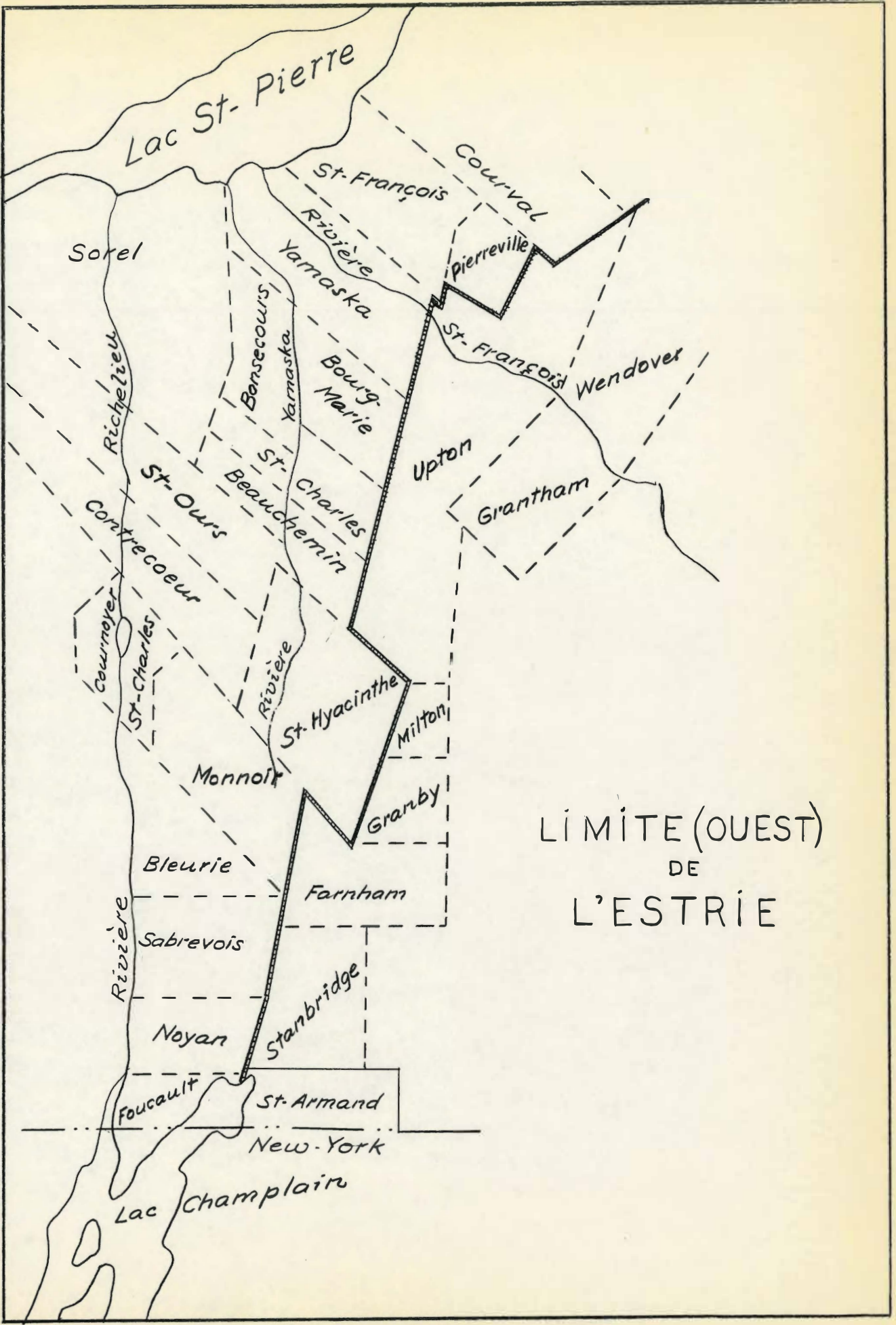
OUEST

Dès 1881, une Compagnie importante affirme que "cette région appelée Cantons de l'Est est située entre les anciennes paroisses de la vallée du Saint-Laurent et la frontière des Etats-Unis."¹ Il ajoute, après les Cantons de l'Est, Eastern Townships. Avait-on peur de ne pas être compris?

La frontière occidentale s'établit par la ligne qui passe entre les seigneuries et les townships. Elle part de la Baie Missisquoi pour encercler les townships de Stanbridge (1801), Farnham (1799), Granby (1803), Milton (1849-1903), Upton (1800).

Les seigneuries qui sont en bordure du nord au sud se nomment: Yamaska, Bourg-Marie, St-Charles, Beauchemin, St-Ours, St-Hyacinthe, Monnoir, Bleury (Bleurie), Sabrevois, Noyan, Foucault.

1 La Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1884), 1.



LIMITE (OUEST)
DE
L'ESTRIE

Si nous examinons la carte régionale, la seigneurie de St-Armand y est complètement isolée de tous les fiefs avoisinants. Au Nord, elle est bornée par les townships de Standbridge et de Dunham; au sud, par la frontière américaine; à l'ouest, par le lac Missisquoi; à l'est, par le township de Sutton.

Non seulement l'histoire rattache cette entité territoriale à l'Etrie, mais même sa situation géographique.

Le frère Hubert, nouveau docteur en géographie de l'Université Laval et professeur de cette science à la Faculté de Commerce, a glissé, dans sa thèse, une carte des Cantons de l'Est; le géographe inclut dans l'Etrie la seule seigneurie de Saint-Armand.²

Monseigneur Maurice O'Bready, qui a beaucoup étudié ce coin de pays, nous livre son opinion

"Si l'on s'en tient à la lettre des archives, c'est au domaine seigneurial de Grant qu'appartenait la région de Saint-Armand: Grant avait acheté toute la seigneurie bordant la Baie Missisquoi, avec même une pointe descendant vers Swanton. Il y eut d'abord contestation du droit de propriété par les Indiens, avant 1800, puis coupure, au profit du Vermont, en perspective déjà en 1773, et définitive après le traité d'Aliburton. Mais en fait, Grant, dès 1787, traitait ce domaine comme un township, non comme une seigneurie. A ma connaissance, rien du système seigneurial ne s'y applique: Grant, par exemple, ne concédait pas de terres en fiefs, il abandonna tout simplement des lots aux loyalistes, qui s'y établirent selon la formule de franc et commun soccage, c'est-à-dire celle du township."³

Dans un fascicule de trente-deux pages, intitulé The Eastern Townships of Quebec, publié par la "Eastern Townships Associated Board of Trade and Eastern Townships Settlement Society" avec l'approbation du gouvernement de la province de Québec, on a inséré une carte des "Eastern Townships". L'auteur y a mis la seigneurie Saint-Armand et en a distrait les fiefs de Noyan, de Foucault et de la Beauce.

² Fr. Hubert, Le Problème géographique de l'hiver dans les Cantons de l'Est, (Québec, 1955), 4.

³ Lettre à l'auteur, en date du 17 mars 1956.

Ce tract, publié par le "Board of Trade", manque de date, mais il a dû être publié vers 1950, puisque la ville de Sherbrooke avait à cette époque 45,000 âmes.

La seigneurie de Saint-Armand, concédée à peine deux ans avant la Conquête et mise en valeur par les Loyalistes, semble entrer par la force des choses dans les Cantons de l'Est d'hier et dans l'Estrée d'aujourd'hui.

Le "Plan Exhibiting the Situation of the Megantic and Saint Francis Territory in Lower Canada", publié en 1848 par le département des terres, apporte un témoignage irréfutable sur ce point; seule, la seigneurie de Saint-Armand apparaît sur cette carte officielle.

CHAPITRE QUATRIÈME

EST

La théorie, émise précédemment à la suite des historiens, exige que l'on distraie de notre région les seigneuries de la Nouvelle-France.

"Ces quatre seigneuries (Sainte-Marie, Saint-Joseph, Beauceville et Saint-Georges), toutes concédées la même année (1736), appartenaient, partie au comté de Buckingham et partie au comté de Dorchester. Le cours de la Chaudière faisait la séparation naturelle entre les Cantons de l'Est et les autres cantons au delà, à partir de la seigneurie Aubert Gallion jusqu'au lac Mégantic." ¹

Dans son Inventaire des Concessions en fief, l'archiviste Pierre-Georges Roy fournit des détails intéressants sur ces seigneuries. L'intendant Hocquart distribue, le 23 septembre 1736, à Thomas-Jacques Taschereau, "l'étendue de trois lieues de terre de front et de deux lieues de profondeur, des deux côtés de la rivière dite Sault de la Chaudière." ²; c'est le fief de Sainte-Marie; à P. Rigaud de Vaudreuil, celui de Saint-Joseph de la Nouvelle-Beauce³; à Joseph Fleury de la Gorgendière, celui de Beauceville.⁴ Le 24 septembre de la même année, l'intendant accorde, à Thérèse de Lalonde-Gayon et à Gabriel Aubin de l'Isle, le fief Aubert-Gayon et la seigneurie Aubin de L'Isle.⁵

Le gouvernement de la province de Québec publiait, dès 1881, une étude sur la colonisation:

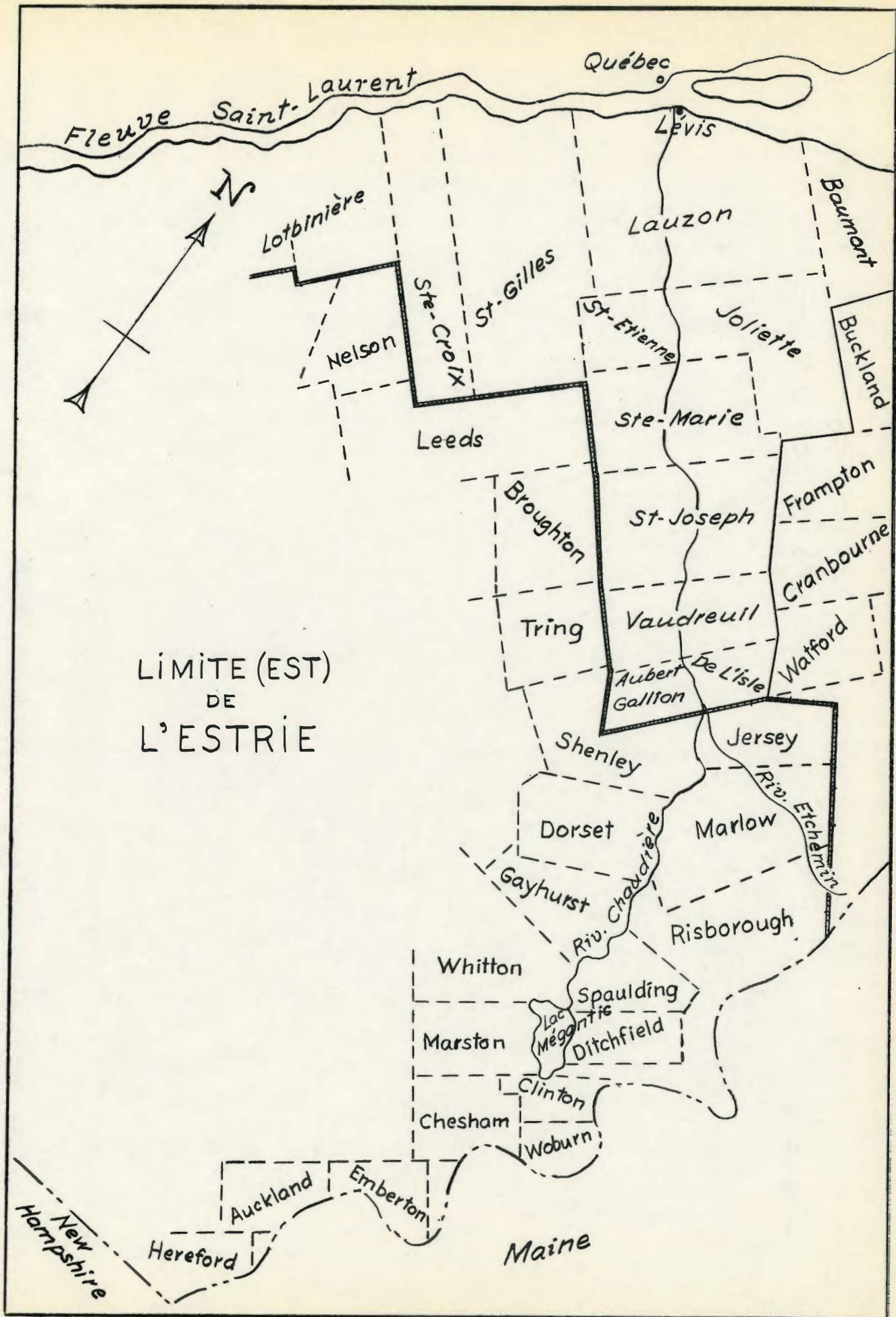
1 A. Gravel, "Bornes des Cantons de l'Est en 1815", Les Annales de Saint-Gérard (Sherbrooke, 1936), 178.

2 P.-G. Roy, Inventaire des Concessions en fief, (Québec, 19), V, 1.

3 Ibid., 7-8.

4 Ibid., 12-13.

5 Ibid., 19-20.



"Pour quiconque a étudié les Cantons de l'Est, il est évident que les Cantons de Granby, Milton... enfin toute cette lisière, de 15 lieues de largeur et qui borde les seigneuries sur une longueur de 25 à 30 lieues, présentaient en général moins d'avantages, aux colons qui les ont défrichés, que la partie qui reste à coloniser le long de la ligne provinciale, et spécialement les comtés de Stanstead..."⁶

Pour l'abbé A. Gravel, auteur de Les Cantons de l'Est, la Nouvelle-Beauce ne fut jamais comprise dans les Cantons de l'Est."⁷

La Beauce est une région bien caractéristique:

"Le nom de Nouvelle-Beauce a été donné à cette partie du Bas-Canada, située à environ dix lieues au sud de Québec, et s'étendant, le long de la rivière Chaudière, vers la frontière américaine, dans le Maine. Ce nom, vraiment significatif, lui a été donné en souvenir de ce petit coin de la France, célèbre par la fertilité de ses terres, qui portait le nom de "Beauce"..."⁸

J.-E. Laurin, dans son Histoire économique, écrit que la Beauce reçoit son nom "en l'honneur de la fertile région du pays de France, située dans l'Orléanais et dont la capitale est Chartres."⁹ L'auteur considère la Beauce et les Cantons de l'Est comme deux entités distinctes.

Le compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada, dans une brochure touristique, contient ceci:

⁶ Gouvernement de la province de Québec, La colonisation des Cantons de l'Est, (Saint-Hyacinthe, 1881), 45.

⁷ A. Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 16.

⁸ B. Demers, Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce, (Québec, 1891), 3.

⁹ J.-E. Laurin, Histoire économique de Montréal, (Montréal, 1942), 287.

"Quelle disparité entre les Cantons de l'Est au sol accidenté, à la population bilingue, et une contrée française d'aspect et d'âme comme la Beauce, ou des îles aussi originales, aussi fidèles aux vieilles moeurs et aux vieux usages, que la petite Ile aux Coudres ou la grande île d'Orléans."¹⁰

Nous lisons la même opinion dans l'Histoire économique de Montréal¹¹, dans La province de Québec, publiée par le gouvernement provincial.¹²

L'Office provincial de publicité distribue, à ses bureaux de tourisme, livres et cartes montrant la Beauce et l'Estrie comme deux contrées différentes.¹³

Les limites seraient donc en premier lieu les rebords des quatre seigneuries de la "Nouvelle-Beauce".¹⁴

Si nous traçons une ligne à partir de ces seigneuries, les townships suivants serviront de frontière à l'Estrie: Jersey (1829), Marlow (1850), Risborough (1920), Spaulding (1868), Ditchfield (1869), Louise (1920), Clinton (1808), Woburn (1867), Chesham (1869), Emberton (1870), Auckland (1827), Hereford (1800-1865).¹⁵

Les quatre townships qui touchent aux seigneuries de la Nouvelle-Beauce appartiennent à l'Estrie; ce sont Leeds (1802), Broughton (1800), Tring (1804) et Shenley (1810).¹⁶

La partie sud de la frontière est présente quelques difficultés. Nous annexons à l'Estrie tout le versant gauche de la rivière Etchemin, affluent prin-

10 Schenck, La Grande aventure, (Montréal, 1927), 38.

11 Laurin, opus cit., 287.

12 La Province de Québec, (Québec) 6e édition, 7-9.

13 Ibid., 7-9.

15 Le chiffre entre parenthèse indique la date de la concession, d'après Nomenclature des Terres et Forêts, (Québec, 1952).

16 La province de Québec, carte de Montréal, Georges Côté, i.p.

cipal de la Chaudière, d'après le fameux plan émis par le "Crown Land Department" dès 1848.¹⁷

Si plusieurs autres opinions ne concordent pas avec celle-là, c'est que leurs auteurs partent du point de vue géologique ou géographique. Ainsi, les géographes Blanchard, Brouillette, Dagenais et le frère Hubert.¹⁸

L'Histoire, il nous faut l'admettre, n'a jamais accroché la Beauce et Dorchester à l'Estrie.

17 Plan exhibiting the situation of the Mégantic and St. Francis Territory, (Montréal, 1848).

18 B. Brouillette, Canadian Regions, (Toronto, 1952), 198; R. Blanchard, Centre du Canada Français, (Montréal, 1948), 183, 326, 339-340; P. Dagenais, Cours de Géographie du Canada à l'Université de Montréal, (1954-55); Fr. Hubert, Le problème géographique de l'hiver dans les Cantons de l'Est, (Québec, 1955), I.

Appendice

DIFFICULTE: LES BOIS-FRANCS

Il a toujours semblé difficile, à cause de la traditionnelle confusion entre Cantons de l'Est et Bois-Francis, de déterminer les frontières de l'Estrie. Les Bois-Francis appartiennent-ils intégralement aux Cantons de l'Est? Sont-ils situés en dehors des frontières de l'Estrie ou chevauchent-ils à la fois sur les anciennes seigneuries et les townships actuels?

Pour arriver à une solution objective de ce problème fort complexe, consultons les documents pour savoir quelles sont les limites des Bois-Francis; ensuite, nous verrons, si oui ou non, ils font partie de l'Estrie.

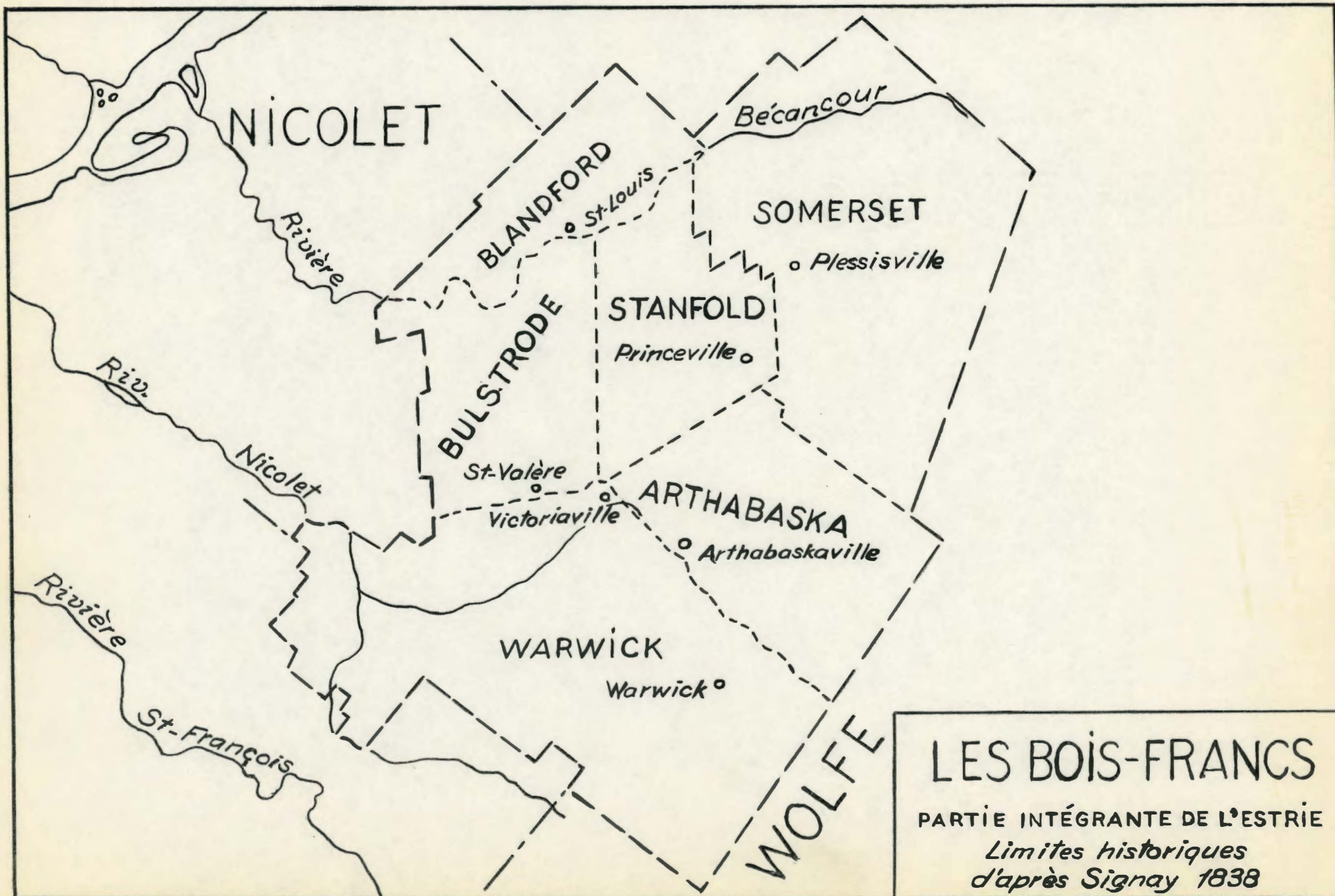
Jusqu'à présent, l'Etat ne s'est jamais prononcé officiellement sur le régionalisme, pas plus sur les limites des royaumes du Saguenay ou de la Mauricie, que sur ceux de l'Estrie ou des Bois-Francis. L'historien Mailhot a raison d'affirmer: "Il est inutile d'en rechercher l'origine à travers les archives de l'Etat."¹

Pour arriver à une solution convenable sur cette délimitation des Bois-Francis, délaissant quelque peu les opinions qui ont cours aujourd'hui, référons-nous surtout à celles qui remontent à plus d'un siècle.

Le premier document est la Description topographique du Bas-Canada du lieutenant-colonel Joseph Bouchette. Arpenteur et topographe général, il publia à Londres, en 1815, un livre qui nous donne un aperçu général de notre région, sans entrer dans les détails.

Bouchette parle des cantons d'Arthabaska, de Warwick, de Somerset et de Stanfold, avant 1815. Comme ces terres viennent à peine d'être concédées, le topographe ne peut fournir davantage. Le township de Blanford date de 1823, c'est

¹ C.-E. Mailhot, Les Bois-Francis, (Arthabaska, 1914), I, 22.



LES BOIS-FRANCS
 PARTIE INTÉGRANTE DE L'ESTRIE
Limites historiques
d'après Signay 1838

pourquoi il n'en est pas question dans l'oeuvre de l'arpenteur Bouchette. Le terme Bois-Francis semble encore inconnu, du moins chez les intellectuels.

L'ordre chronologique des documents postérieurs à Bouchette est celui-ci:

Le premier en liste semble encore celui de Monseigneur Joseph Signay (1778-1850), archevêque de Québec. Le prélat envoie une lettre à l'abbé Denis Marcoux, le nommant missionnaire dans les six cantons de Blandford, Stanfold, Somerset, Warwick, Arthabaska et Bulstrode. Voici le texte de cette nomination:

Archevêché de Québec, septembre 1838.

Mon cher monsieur,

Je vous nomme, par les présentes, vicaire à Gentilly, avec la charge d'aller visiter les nouveaux colons des cantons de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska, Warwick et Bulstrode, en un mot tous les habitants des Bois-Francis, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles.

Je vous souhaite courage et santé pour l'accomplissement de votre nouvelle mission.

Je suis, cher Monsieur,

Votre serviteur,

Joseph, archevêque de Québec.

2

C'est le premier document que nous ayons où il soit parlé officiellement du terme Bois-Francis, "désignation ordinaire de ces places nouvelles". Et nous sommes en 1838! Ce nom - que plusieurs ont voulu biffer de notre carte régionale - a donc plus de 117 ans d'âge. Elles ne sont pas nombreuses, en Nouvelle-France, les régions dont la dénomination remonte aussi loin dans l'histoire! La permanence de celle-ci prend la force d'une coutume immémoriale.

L'année suivante, en 1839, l'archevêque de Québec écrira de nouveau à l'abbé Denis Marcoux:

"A présent, je vous informe qu'il faut vous remettre à l'ouvrage et que la paroisse de Gentilly, ainsi que les divers établissements qui se trouvent derrière cette paroisse et celles du voisinage, sont le théâtre où vous allez exercer votre ministère."

Les trois agglomérations humaines à l'arrière de Gentilly, auxquelles fait allusion le prélat, se nommaient: Saint-Pierre, Bécancour et Saint-Grégoire.³

Quels étaient ces six cantons dont Gérin-Lajoie vantait "le sol qui était partout d'une fertilité remarquable?"⁴ L'ordre que nous allons suivre n'est pas celui de la date d'érection, mais celui de la date de la colonisation.

1825 - Blandford

La colonisation dans les Bois-Francs a commencé dans ce township. Charles Héon, natif de Bécancour, bat la marche à cette armée pacifique de colons qui vont conquérir et transformer cette région. Ce premier défricheur prend terre au sud du township de Blandford. C'est au cours de cette même année que les sauvages tuent un chasseur, un nommé Dubuc. Blandford comprend 54,717 acres et fut concédé le 30 avril 1823; il englobe les comtés actuels d'Arthabaska en partie et de Nicolet.

1832 - Stanfold

Un natif de Saint-Grégoire de Nicolet, Edouard Leclerc, s'installe sur une terre au douzième rang, au bord de la rivière Nicolet.

L'érection remonte au 9 juillet 1807. Ce township s'étend sur les deux comtés d'Arthabaska en partie et de Mégantic.

1835 - Arthabaska

Ce township - dont la date d'érection est la plus lointaine de l'histoire des Bois-Francs - remonte au 30 septembre 1802. Sa superficie compte 28,980 acres

3. Ibid., 24.

4. Ibid., 57.

et est partagée entre les comtés actuels d'Arthabaska et de Mégantic. Deux noms à retenir dans l'histoire de sa colonisation: Charles Beauchesne, de Bécancour, qui s'établit, au printemps de 1835, sur les 5e et 6e lots du 3e rang de Saint-Christophore, et Pierre Landry Bercase, de Saint-Grégoire, qu'on considère comme le premier colon de Saint-Norbert d'Arthabaska. Son "bien" était le 4e lot du 11e rang. L'arpenteur Bouchette signale que "le bois de construction y consiste principalement en hêtre, en bouleau, en orme et en quelques pins".⁵

1835 - Somerset

J.-B. Lafond, un brave colon de la Baie-du-Febvre, se choisit un lot, le 30e du rang 8e, au printemps de 1835, mais il ne s'y établira qu'au printemps suivant.

Ce township comprend 52,852 acres; son érection date du 13 avril 1804. Le comté actuel de Mégantic l'englobe totalement.

1839 - Warwick

L'abbé Mailhot parle de deux familles qui ont ouvert ce coin de pays à la colonisation: Olivier Boisvert et Josephte Deshayes, dite Saint-Cyr, son épouse (en 1839), puis Louis Martin et Marie Lachance, sa femme, en 1840.⁶

Érigé officiellement le 23 janvier 1804, ce township avait une superficie de 63,806 acres.

Bulstrode

Ce township porte deux dates de concession. Le 27 mai 1803, il comprenait 65,340 acres et, le 12 décembre 1855, il en comptait 850,000.⁷ Bouchette écrira en 1815: "La moitié de ce township a été accordée à feu Patrick Larigan, écuyer,

5 J. Bouchette, Description topographique du Bas-Canada, (Londres, 1815), 283.

6 Mailhot, opus cit., 19.

7 Nomenclature des cantons, (Québec, 1952), 9.

8 Bouchette, opus cit., 384.

et c'est actuellement la propriété de ses héritiers. On n'y a encore fait aucun établissement.⁸

L'agent de colonisation Stanislas Drapeau écrit, en 1863, que "la nouvelle paroisse qui commence à se développer dans ce canton, sur les bords de la rivière Nicolet,... renferme une population de 73 familles britanniques nées dans le pays." ⁹

L'abbé Charles Trudelle, le doyen des écrivains des Bois-Francis¹⁰ et dont les Trois souvenirs sont considérés comme le "premier écrit historique" de cette région¹¹ nous apprend qu'avant 1852 "le nom de Bois-Francis ne fut donné d'abord qu'aux seuls cantons de Somerset, de Stanford et d'Arthabaska; mais que, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, d'Halifax, de Chester, de Warwick et de Ham." ¹²

Mailhot confirme cette opinion dans son livre sur les Bois-Francis;¹³ il rejoint ainsi l'opinion émise par Monseigneur Signay. Pour lui, "le nom de Bois-Francis fut primitivement limité aux colonies françaises qui se fondèrent dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic."¹⁴"Ce coin de pays appartenait au comté de Buckinghamshire, Bas-Canada,"¹⁵ et comprenait la couronne de paroisses qui entouraient: Saint-Louis de Blandford,
 Saint-Eusèbe de Stanford (Princeville),
 Saint-Calixte de Somerset (Plessisville),
 Saint-Norbert d'Arthabaska,

9 S. Drapeau, Colonisation du Bas-Canada, (Québec, 1863), 152.

10 J. Hayes, Essai de bibliographie, (Sherbrooke, 1930), 18.

11 Mailhot, opus cit., 29.

12 C. Trudelle, Trois Souvenirs, (Québec, 1878), 8.

13 Mailhot, opus cit., 466.

14 Ibid., 22.

15 Ibid., 463.

Saint-Christophe d'Arthabaska (Arthabaska),
 Sainte-Victoire d'Arthabaska (Victoriaville),
 Saint-Médard de Warwick (Warwick).¹⁶

Le chroniqueur du centenaire d'Arthabaska note que "les Bois-Francs étaient alors compris dans ce vaste district électoral, Buckinghamshire, qui avait pour limites le fleuve et la frontière américaine, le Richelieu et la Chaudière."¹⁷

Cette dénomination de Bois-Francs englobera, pour l'abbé Charles-F. Baillargeon, ex-curé de Stanfold, "les belles campagnes de Stanfold, de Somerset, de Saint-Louis, de Saint-Norbert, de Saint-Christophe, de Saint-Médard de Warwick, de Sainte-Victoire."¹⁸

Pourquoi Monseigneur Signay n'avait-il parlé que de six cantons et ignoré les autres? L'abbé Bergeron a dit, au poste de la radio locale de Drummondville, "... dans les six premiers cantons vivaient les catholiques, dans les autres vivaient les protestants."¹⁹

L'abbé Gravel, au début de sa carrière d'historiographe, avait écrit un article sur "Les origines d'une paroisse des Bois-Francs", Ham-Nord.²⁰

Cette paroisse - dont le bureau de poste était connu autrefois sous le nom de l'"Espérance"²¹ - n'entre plus, pour cet auteur, dans les Bois-Francs, il les limite aujourd'hui aux six cantons classiques.²²

"Cette dénomination est toute naturelle et rationnelle"²³, écrira un de nos écrivains estriens les plus féconds.

16 Ibid., 463.

17 Centenaire d'Arthabaska, (Arthabaska, 1951), 39.

18 Une de ses conférences données au Club littéraire de Princeville, en 1887; Mailhot, opus cit., 49.

19 C.F.D.A., Causerie de l'abbé Arthur Bergeron, le 18 janvier 1953.

20 A. Gravel, Miettes et Croquis, (Montréal, 1923), 91.

22 A. Gravel, Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 17.

23 Ibid., 162.

L'arpenteur Bouchette a signalé l'existence de ces bois francs dans le township de l'Irlande: "Le hêtre, l'érable, le bouleau et plusieurs espèces de bois de construction se trouvent en grande abondance dans ce township."²⁴

Il applique la même appréciation à plusieurs autres cantons, comme Clinton (378), Chester (p. 382), Ditton (p. 376), Simpson (p. 357).

Un de nos géographes canadiens fait entrer,... "dans le domaine des Bois-Francs, Victoriaville, Arthabaska, Waterloo, Lac Mégantic."²⁵

On ne peut donc délimiter les Bois-Francs d'après cette essence forestière, car elle se retrouve par toute la région et au-delà, mais en vertu plutôt de la conception historique qui les groupe en six townships, mentionnés par Signay, en 1838, ceux de Blandford, Stanfold, Arthabaska, Somerset, Warwick et Bulstrode.

24 Bouchette, opus cit., 590.

25 B. Brouillette, Géographie économique, (Montréal, 1943), 47.

CONCLUSION

L'Estrée est donc cette bande territoriale de la province de Québec, située entre les Etats-Unis et le fleuve Saint-Laurent, d'une part, le Richelieu et la Chaudière, d'autre part, moins la partie occupée par les seigneuries.

Ces limites historiques n'ont presque pas changé depuis 1830; le gouvernement a seulement sectionné des townships, qui étaient démesurément trop vastes ou exploités frauduleusement par des loyalistes et des "squatters". La correspondance des arpenteurs avec le gouverneur fourmille de ces cas de pillage, de fraude, dans ce coin de la province de Québec nouvellement ouvert à la colonisation.

Les missionnaires des townships lancent in vibrant appel aux Canadiens français, leur enjoignant de ne pas se laisser attirer vers les Etats-Unis, mais d'envahir ce coin de la province promis à un brillant avenir.

"Au nombre de douze, disséminés sur une partie du pays qui, plus que toute autre, mérite l'attention de nos compatriotes, ayant passé, chacun de nous, un temps plus ou moins long dans les townships de l'est, connaissant la position des cultivateurs par les rapports journaliers que nous avons avec eux, nous avons cru qu'à nous était dévolue la tâche de faire connaître la partie du pays que nous habitons, les avantages nombreux qu'il offre au colon. Nous avons cru qu'il était de notre devoir d'engager ceux de nos frères, disposés à quitter le sol natal, à ne pas délaissier la patrie, sans avoir visité les townships de l'Est et s'être convaincus qu'ils ne trouveront pas ailleurs de plus grands avantages... Nous le répétons, nous ne parlerons que des townships de l'Est, particulièrement de ceux compris dans les districts de Saint-François, des Trois-Rivières et de Québec. Ce que nous en dirons pourra peut-être s'appliquer quelquefois à la colonisation des autres parties du pays." ¹

Si on jette attentivement les yeux sur la carte de la région, on saisit vite son caractère propre. Trois choses apparaissent de prime abord: la forme de la division des terres, le relief et la toponymie.

Les seigneuries se taillaient en lanières, des bords du Grand fleuve en allant dans les terres. Octroyés par le gouverneur, ces territoires étaient plus ou moins considérables, selon l'appétit des seigneurs; aucun n'a la même dimension.

¹ Le canadien émigrant, ou pourquoi le Canadien français quitte-t-il le Bas-Canada?, (Québec, 1851), 8-9.

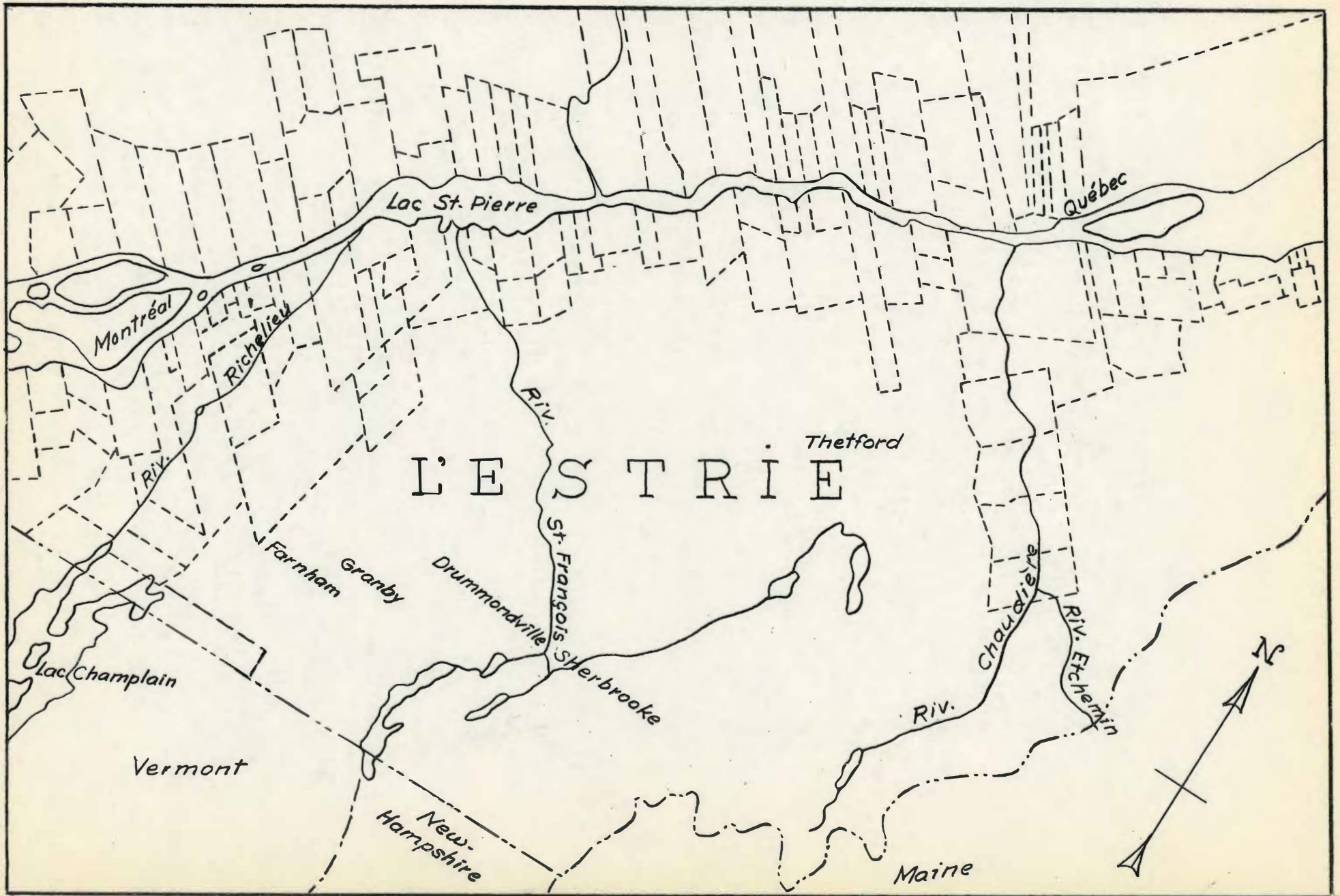
Quant aux townships, ils sont tous sectionnés en terrains de dix milles par dix milles. Aussi, plus on approche des seigneuries, moins elles sont symétriques; plus on s'en éloigne, plus elles le deviennent.

Les seigneuries s'étalaient surtout dans les plaines du Québec, des Trois-Rivières ou de Montréal. Comme il n'y avait qu'une route, celle de l'eau, on les retrouve toutes sur les bords du fleuve et des rivières. Quand on quitte cette plaine, on commence à apercevoir le plissement des Apalaches à travers desquels percent les collines résiduelles.

D'après la toponymie, les noms français se retrouvent dans tous les fiefs concédés sous le régime français, tandis que les noms anglais se collent aux townships formés sous le régime anglais. A la question: Pourquoi imposer des noms anglais à tous nos cantons?, Mailhot répond:

"Ces noms ont été donnés parce que les autorités croyaient en faire un pays anglais. Pour attirer plus facilement l'immigration de ce côté, on avait choisi ces noms anglo-saxons afin qu'ils rappelassent le pays d'où venaient les colons. C'était une barrière qu'on élevait contre l'expansion de l'élément français, établi sur les bords du Saint-Laurent."²

2 Ch.-E. Mailhot, les Bois-Francs, (Arthabaska, 1917), I, 469.



Rév. Jean Mercier Université de Sherbrooke 1956

DEUXIEME PARTIE: L'ONOMASTIQUE DE L'ESTRIE

LIVRE PREMIER: Noms historiques

Chapitre I - Notre région

Chapitre II - Notre ville

LIVRE DEUXIEME: Noms littéraires

Chapitre I - Notre région

Chapitre II - Notre ville

Chapitre III - Autres villes

LIVRE PREMIER: NOMS HISTORIQUES

CHAPITRE I - NOTRE REGION

SOUS LE REGIME FRANCAIS

Notre région n'a reçu que deux vagues appellations du temps des Français. Les Relations des Jésuites la désignent sous le nom de Haut de la St-François; le missionnaire Maurault et les cartes de l'époque, sous le nom de domaine des Abénaquis.

"Bien qu'il n'en soit pas fait mention dans les Relations des Jésuites, il n'y a point de doute que ces Pères furent les premiers hommes civilisés qui aient foulé ce sol.

Ce furent ces mêmes Pères qui, en 1632, donnèrent le nom de Saint-François à la rivière qu'ils devaient remonter pour se rendre dans cette partie du pays....."¹

Quand l'intendant Hocquart parlera de notre future Estrie, il fera allusion au Haut de la rivière Saint-François. "Le 18 juillet 1742, ordre fut donné à Noël Langlois dit Traversy et Pierre Abraham dit Desmarets, de se rendre dans le haut de la rivière Saint-François pour visiter les bois propres à la construction et mâturation des vaisseaux du Roi. Les dits Traversy et Desmarets observeront attentivement la qualité des bois, leur grosseur et longueur, s'ils sont nouailleux (sic); ils examineront la qualité du terrain, les facilités, commodités ou difficultés qui pourront se rencontrer pour l'extraction de ces bois, du bord de l'eau, dont ils dresseront procès-verbal."²

Le comte de Frontenac avait organisé, en 1690, trois expéditions contre les anglais, à travers l'immense domaine des Abénaquis.³

1 Annuaire du Séminaire Saint-Charles, (Sherbrooke, 1881-82), 22.

2 Ibid., 23; Edits, Ordonnances royaux, Déclarations et Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, (Québec, 1803), III, 469.

3 J. de Limoges, Le Messager, (Sherbrooke, 22 juin 1946).

Plus tard, "M. de Vaudreuil résolut de réunir ces sauvages à Bécancour afin d'y former, comme à Saint-François, une digue contre les Iroquois. Il s'entendit à ce sujet avec le baron de Portneuf, seigneur de Bécancour, qui consentit à céder une partie de son domaine, pour l'établissement projeté; et, le 30 avril 1708, l'acte suivant fut passé devant Maître Daniel Normandin."⁴

-oOo-

SOUS LE REGIME ANGLAIS

A - Appellations vagues

De la conquête à la Constitution de 1791, le Canada gardera son système seigneurial. Les Canadiens tiennent à le conserver.⁵

"On a reconnu le rôle de la paroisse dans la survivance des Canadiens. On finira bien par reconnaître à son tour le rôle de la seigneurie; le jour où l'on aura déblayé (celle-ci) des calomnies sous lesquelles l'ont enterrée 70 ans d'efforts pour obtenir sa disparition."⁶ Ainsi s'exprime, M. Maurice Séguin, professeur d'histoire à l'Université de Montréal.

Le même historien voit en notre système seigneurial un chef-d'oeuvre d'administration "qui a amorti la catastrophe de la conquête; un préservatif efficace contre l'accaparement et la spéculation des loyalistes; un système de colonisation agricole merveilleusement adapté à des pauvres paysans sans fortune, prophétiquement conçu pour un peuple conquis auquel la terre restait le seul refuge."⁷

Lors de la Cession du Canada, notre région ne possédait qu'une seigneurie, celle de Saint-Armand, qu'on assimile plutôt à un township qu'à un fief.

⁴ J.-A. Maurault, Histoire des Abénakis, (Québec, 1866), I, 285; C. de Rochemontaix, Histoire et description générale de la Nouvelle-France au XVIIe siècle, (Paris, 1896) III, 378.

⁵ Marie-Joseph, "Régime Seigneurial", Revue d'Histoire de l'Amérique française, 7 (1953), 45, 224, 356, 391.

⁶ M. Séguin, L'Agriculture et la Nation canadienne, (Montréal, 1947), 179.

⁷ Ibid., 176, 178.

Le concept de régionalisme ne pouvait donc pas exister, à cette époque, car notre territoire était désert.

"Il n'y a d'Etat que dans la mesure où un certain nombre d'individus ont conscience d'appartenir à une même collectivité, et de posséder des intérêts communs avec les autres membres de la collectivité. Les routes jouent un rôle nécessaire, un rôle de premier ordre dans la vie des unités politiques."⁸

Monseigneur O'Bready fournit d'autres explications:

"Rien donc ne les attirait vers nos régions, que n'habitait en permanence aucune tribu sauvage et qui n'offraient aucun cours d'eau commode pour la navigation. Ni la Saint-François, avec ses rapides nombreux, ni la Bécancour, ni la Nicolet, ni la Yamaska ne présentaient autant d'attrait que le Richelieu, le Saint-Laurent et l'Outaouais, menant vers tous les centres de chasse ou de mission, ou facilitant l'érection de postes avancés sur les points stratégiques. Voilà pourquoi l'Estrie... ne connut des établissements de colons sous le régime français."⁹

Les Canadiens s'étaient installés en bordure du Saint-Laurent et de ses tributaires. Tout convergeait vers la grande route commerciale du pays, le Saint-Laurent.

Quand, en 1778, les Loyalistes arrivent au Canada par la rivière Hudson ou par le lac Champlain, ils se fixent autour de la Baie de Missisquoi, surtout dans la seigneurie de Saint-Armand.

Comme le gouverneur Haldimand ne veut pas que ces Américains s'établissent sur notre territoire, il n'est nullement question de déterminer une région.

On ne parlait alors que du Canada, ou des seigneuries Saint-Armand, Foucault, Noyan et Sabrevois, ou encore des terres de la Baie Missisquoi.

⁸ L. Febvre, La Terre et l'évolution humaine, (Paris, 1922), 407.

⁹ M. O'Bready, Histoire de Wotton, (Sherbrooke, 1949), 10.

Charles Stewart, pasteur protestant, écrit, en 1815: "The granted lands in this part of the Province are all held in free and common soccage except in St. Armand, Caldwell and Christie (the local names for the seigniories of Foucault and Noyan), Sabrevois and Bleuri, all of which are old French Seigniories." "in a number of other places in his book he mentions the first three as if they were a part of the Townships."¹⁰

Il est impossible de déterminer une date précise où une appellation disparaît et où une autre prend sa place. D'ailleurs, les deux noms sont employés en même temps, par divers groupes, selon leur nationalité, selon leur tour d'esprit selon leur connaissance de l'histoire.

Pour préciser, à un moment donné, tel individu ou tel groupe emploie une expression plutôt qu'une autre.

¹⁰ Lettre à l'auteur de M. K. C. Lamb, archiviste national.

B - Townships of Upper Canada - Townships of Lower Canada

La Loi de 1791 divise le Canada en deux provinces, sans donner satisfaction, ni aux Anglais, ni aux Canadiens français.

Le lieutenant-gouverneur Alured Clark lance une proclamation et invite les colons à s'établir sur les terres de la Couronne.

Lorsque, en 1792, le gouverneur ordonne l'arpentage de ce vaste territoire inoccupé entre le Richelieu et la Chaudière, c'est le plan américain des townships qui est adopté. A chacun de ces townships on donne des "noms anglais qui paraissent si singuliers aujourd'hui."¹

Les Loyalistes ne voulaient pas du Système seigneurial, partant français, car, ils seraient devenus des censitaires, donc des serviteurs de leurs ennemis d'hier.

"Le premier township, celui de Dunham, ne fut organisé qu'en 1796."²

"En 1822, 329 signatures partent d'ici pour Londres, demandant l'union du "Upper and Lower Canada", et les signataires, embarrassés pour préciser leur habitat, écrivent alternativement "The Townships of Lower Canada" et "The English Lower Canada".³

"Les noms anglais furent donnés à tous nos cantons, noms qui existent encore et cela dans le but avoué d'attirer ici les United Empire Loyalists, demeurés fidèles à la couronne britannique dans les révoltes des Etats américains. Même les vieux noms français des comtés de Nicolet, Portneuf, Chambly, furent remplacés par Buckingham, Hampshire et Kent... C'est en 1829 que ces noms anglais des comtés furent de nouveau remplacés par les noms français que nous avons aujourd'hui. Dans la suite, les nouveaux comtés créés dans les Bas-Canada portèrent

¹ R. Blanchard, Le Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 328.

² Ibid., 328.

³ M. O'Bready, "Autour de l'Estrie", Le Borroméen, (Sherbrooke, novembre 1953), 13.

des noms ou français ou anglais selon les populations en majorité française ou anglaise."⁴

En 1840, l'Acte d'Union des deux Canadas supprime officiellement la distinction entre les Townships of Lower and Upper Canada.

⁴ A. Gravel, "Divisions et Concessions des Cantons de l'Est," Annales de Saint-Gérard, (Sherbrooke, novembre 1939), 339.

C - Western Townships - Eastern Townships

On prend l'habitude de dire les Western Townships, pour ceux de l'Ontario; et les Eastern Townships, pour ceux du Québec. (Ces derniers furent arpentés six ans après ceux de l'Ontario).

Mais, dès 1806, le nom d'Eastern Townships apparaît dans le Québec Almanac.¹ C'est le premier imprimé qui contient ce terme Eastern Townships.

Le pasteur Charles Stewart écrit, en 1817, une esquisse sur l'histoire de notre région: "A short View of the Eastern Townships". Il emploie cette nouvelle désignation.²

L'Encyclopédie du Canada écrit: "Eastern Townships, the name applied to those townships in the province of Quebec lying south of St. Lawrence river which were surveyed soon after 1791, to distinguish them from the Western Townships, on the north shore of the St. Lawrence and about the bay of Quinte, surveyed in 1783-84."³

En 1828, une autre pétition, signée celle-là par 10,000 citoyens des "Eastern Townships", reçoit de Londres le 22 juillet sa réponse, qui use elle aussi de la forme "Eastern Townships" (of Lower Canada).⁴

Un régiment, durant la guerre de 1837, porte le nom de "Eastern Townships Royal Volunteers".⁵

En 1858, c'est devenu expression courante. On retrouve cette appellation dans les publications officielles d'Ottawa.⁶

M. Blanchard a raison d'écrire "le nom Eastern Townships était cette partie du sud-est du Québec où la colonisation s'organisait dans le cadre anglais du

1 The Quebec Almanac and British American Royal Calendar, for the year 1806 (Québec, J. Neilson), 48.

- N.B. - Jusqu'à présent, on avait cru que le premier imprimé à employer ce terme avait été: A Short View du pasteur C. Stewart.

2 C. Stewart, A Short View of the Present State of the Eastern Townships. (Montréal, 1815); P.-G. Roy, Les Noms géographiques, (Québec, 1906) 96.

3 The Encyclopedia of Canada, (Toronto, 1940), 257.

Township et non de la Seigneurie canadienne-française."

4 Kennedy, Documents of the Canadian Constitution, (Ottawa)

5 To-Day, (Sherbrooke, 1917), 43.

6 "Beds of Copper are in the Eastern Townships", Geological Survey of Canada for the year 1858, (Ottawa, 1858), 53.

D - Townships de l'Est

Les Canadiens français débordent des seigneuries et pénètrent dans les townships, au milieu du 19^e siècle. Ils apportent avec eux leur langue. N'ayant pas de terme pour traduire Townships, ils emploient Townships de l'Est.

Dans l'un des premiers manuels français de géographie, si non le premier, l'abbé Jean Holmes raconte le trajet des gros chalands remontant du Lac Saint-Pierre, jusqu'au centre des townships de l'Est.¹

Et ce terme est employé par les savants aussi bien que par le peuple. Voici des exemples puisés dans différentes périodiques:

Un rapport d'exploration géologique en 1850²; une plaquette sur les Gisements de cuivre dans les Townships de l'Est, en 1858³; un Rapport du Comité spécial sur l'état de l'agriculture au Bas-Canada en 1850⁴; un "Journal de Québec", en 1860⁵; un Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin à lisse de Sherbrooke, des Townships de l'Est.⁶

Mais les Anglais devant le débordement des Canadiens français dans la région, attirés par les travaux du Canal Welland et l'ouverture de l'Ouest, dépourvus de progéniture, commencent à vendre leurs terres aux Canadiens de langue française.

1 J. Holmes, Nouvel Abrégé de Géographie Moderne, (Québec, 1833), 16.

2 Rapport de Progrès pour l'année 1849-50, Exploration Géologique du Canada, (Toronto, 1850), 37, 38, 52, 120.

3 Gisements de cuivre dans les Townships de l'Est.

4 Rapport du Comité Spécial sur l'Etat de l'agriculture au Bas-Canada, (Toronto, 1850), 54.

5 Journal de Québec, (Québec, 1860, 20.

6 On parle également du Quebec Central Railways, nouveau nom du chemin de fer, qui va opérer dans les Townships de l'Est, 169.

Le chanoine Groulx affirme que nos "Cantons, ce devait être, dans la province française, la chasse gardée, l'enclave anglaise inviolable et impérissable

Monseigneur O'Bready écrit "de 1800 à 1850, des spéculateurs accaparèrent presque tous les Eastern Townships, et par leur esprit de lucre, ils y bloquèrent la colonisation. L'enquêteur Charles Buller écrit en 1838 que 105 magnats terriens détiennent, dans la future Estrie, 1,500,000 acres de terre."⁸

Les Canadiens français commencèrent à conquérir le domaine dont ils devaient être à jamais exclus.

"Dans le principe, les "Cantons de l'Est" avaient été destinés à être peuplés par les colons de langue anglaise, afin de faire contre-poids au développement toujours croissant de la population franco-canadienne. On y avait établi en "propriété libre" les loyalistes américains, pour les récompenser de leur fidélité à l'Angleterre lors de la guerre de l'Indépendance. En outre, de larges arpentages avaient été taillés au bénéfice de particuliers puissants et de la "Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique", qui les gardaient rigoureusement et apportaient toutes les entraves possibles à la colonisation. Mais ces entraves durent céder un jour devant la poussée et la persistance de la colonisation franco-canadienne."⁹

Pourtant, quatre de nos hommes d'Etat prétendirent qu'il fallait séparer les loyalistes de l'Ontario et les Américains par une barrière française et catholique pour empêcher les deux groupes de se rapprocher et de mettre en péril le lien britannique.¹⁰

En 1810, l'ouverture du chemin Craig favorise et développe la colonisation française.

Ce chemin commence à Saint-Gilles de Beaurivage, passe dans les townships de Leeds... et se termine dans le canton de Shipton. Il a 75 milles de longueur.

7 L. Groulx, Histoire du Canada français, (Montréal, 1952), IV, 175.

8 M. O'Bready, Jean Holmes, (Sherbrooke, 1954), VII.

9 La Province de Québec, Département de l'Agriculture de la province de Québec, (Québec, 1900), 126.

10 E. Chartier, Le Devoir, (18-23 juin 1913).

11 Bulletin des Recherches Historiques, 7 (1901), 316.

"Le chemin de fer est le père de l'industrie dans les Cantons de l'Est, mais les forces hydrauliques en sont la mère."¹²

En 1852, on assiste à l'inauguration du Grand Tronc, et en 1853, à celle du Boston & Maine, "connu d'abord sur le nom de chemin de fer de la vallée du Massawippi",¹³

La région va prendre corps grâce à l'organisation des voies ferrées et du réseau routier.

L. Febvre expose, en quelques mots, la naissance des petits pays: "Le mode habituel de formation des États, écrit-il, implique naturellement l'existence des routes et des moyens divers de communication. Car, sans route et sans communication, comment les hommes parviennent-ils à reconstituer, avec les débris d'unités naturelles dissociées par eux, des ensembles homogènes faits à leur convenance."¹⁴

Avec leurs routes, les Townships de l'Est demeurent une oeuvre de nature une réussite incomplète, tant que l'homme n'aura pas conquis ce royaume. "Les Canadiens croissent, les Britanniques s'amenuisent, parce qu'ils s'en vont et, disons-le tout de suite, parce qu'ils n'ont plus d'enfants."¹⁵

Le mémoire, signé le 31 mars 1851, par les 12 missionnaires des Townships de l'Est et glissé dans la documentation officielle du gouvernement provincial, n'emploie jamais d'autres expressions que Townships de l'Est.¹⁶

Ils affirment "Ce qu'on appelle proprement townships de l'Est, est cette grande étendue de terre habitable et fertile comprise entre les rivières Chambly (Richelieu) et Chaudière d'une part, les frontières du Maine, du Vermont, de New Hampshire et les seigneuries des districts de Montréal, Saint-François, des Trois-Rivières et d'une partie de celui de Québec de l'autre. Ce vaste territoire

12 R. Blanchard, "Les Cantons de l'Est" Revue de Géographie Alpine, 25 (1937), fasc. I, p. 113.

13 J. Limoges, Le Messager, (Sherbrooke, 26 juin 1946).

14 L. Febvre, op. cit., 384.

15 R. Blanchard, Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 349.

présente la perspective heureuse de devenir, à une époque peu éloignée, la partie la plus riche, la plus populeuse et la plus florissante du Bas-Canada, non seulement par son climat plus doux que celui des bords du Saint-Laurent, par l'immense étendue du sol excellent et fertile qu'il renferme, et par l'abondance de ses cours d'eau, mais encore et surtout parce que cette partie de notre beau pays touche aux Etats de nos industriels voisins, et doit renfermer les grandes routes et les principaux points de communication entre les deux pays, par les chemins de fer de Montréal à Melbourne sur le Saint-François, de Melbourne à Portland sur l'Atlantique, et bientôt, nous l'espérons, de Melbourne à Québec. Les six grands comtés que forment les townships de l'Est, Sherbrooke, Stanstead, Shefford, Missiskou (sic), Drummond et Mégantic.¹⁷

Les auteurs plus récents souscrivent à cette opinion.

Mailhot parle des "Cantons de l'Est, appelés tout d'abord les Townships de l'Est".¹⁸

Les historiens Saint-Amand,¹⁹ Albert Gravel²⁰, Ivanhoe Caron²¹, les géographes Blanchard²², Boucher de la Bruère²³ partagent cette même opinion.

Un missionnaire colonisateur, l'abbé J.-B. Chartier, résume notre pensée quand il dit: "On entend par Cantons de l'Est, ou Townships de l'Est suivant l'expression anglaise, cette immense lisière de terres comprises entre les Seigneuries situées au sud du Saint-Laurent et la frontière des Etats-Unis..... De l'avis de tout le monde, ce territoire est susceptible de devenir la plus riche, la plus belle partie de la province de Québec."²⁴

16 Premier et Second rapports du Comité Spécial, Colonisation des Townships de l'Est du Bas-Canada, (Québec, 1851) 9-10-11-12-13-14-16-17-18-20-21-23-24-27-28-29-32-33-34-35-38-39-40-41-42-43-44-45-46.

17 Ibid., 9

18 C.-E. Mailhot, Les Bois Francs, (Arthabaska, 1914), 20.

19 J.-C. Saint-Amant, Un coin des Cantons de l'Est, (Drummondville, 1932) 242, 243, 321, 344; L'Avenir (Arthabaskaville, 1896), 24, 28, 40, 49.

20 A. Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 161, 162.

21 I. Caron, "Origines des Cantons de l'Est", La Tribune, 25 janvier 1928.

22 Blanchard, Centre du Canada français, 365.

23 B. de la Bruère, Le Saguenay, (St-Hyacinthe, 1880), 40.

24 Colonisation des Cantons de l'Est, (St-Hyacinthe, 1871), 6.

E - Townships du Sud

Cette dernière désignation, qui nous paraît inexacte, se rencontre plus d'une fois dans la correspondance des évêques, notamment quand ils écrivent à leur missionnaire.

Pourquoi emploient-ils l'expression Townships du Sud?

Ils essaient d'accorder le vocabulaire géographique avec l'endroit où ils écrivent. Cet accord se produisit à de nombreux exemplaires chez Bouchette¹, Drapeau², Mailhot³, Saint-Amand⁴, Gravel⁵.

Ajoutons toutefois que l'expression fit long feu et eut vite disparu.

1 Bouchette, Topographie du Bas-Canada, (Londres, 1815), 332.

2 S. Drapeau, Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada, (Québec, 1863), 106

Ce dernier parlera des cantons du sud. On retrouve la même expression impropre dans "La Province de Québec", (Québec, 1900), 125.

3 Mailhot, op.cit., 22.

4 Saint-Amant, op. cit., 12; l'Avenir, (Arthabaskaville, 1896), 36.

5 Gravel, op. cit., 17.

F - Les Bois-Francs

Les Canadiens français, qui vivaient à l'étroit dans les seigneuries en liesse au bord du Saint-Laurent, du Richelieu, de la Chaudière, à la vue de ces terres nouvelles inhabitées, débordèrent dans ces townships.

Tous ces colons de langue française ne pouvaient pas facilement prononcer "Eastern Townships"; et, comme ils étaient entrés dans un royaume où le feuillage était roi, ils le baptisèrent "Bois-Francs".

Un rapport publié, en 1871, par le gouvernement de la province de Québec, nous décrit ces terres à coloniser dans les Cantons de l'Est:

"Les lots sur lesquels le bois franc domine sont plus avantageux à coloniser que ceux couverts de bois mou. Le bois franc pousse généralement sur la terre haute et par conséquent la mieux égouttée. Le bois franc est toujours moins épais que le bois mou, ce qui permet de herser avec facilité autour des souches. La cendre du bois franc est ensuite un revenu qui en vaut la peine..."¹

Les Anglais semblent n'avoir jamais dit Bois-Francs; aussi faut-il ajouter que le problème de la langue de Shakespeare ne se posait pas pour eux, mais qu'il se posait chez les gens de langue française.

Gérin-Lajoie, dans son "Jean Rivard", nous présente le tableau fidèle des luttes héroïques des Bois-Francs² et nous donne lui-même la clef de son roman.³

Le Bulletin des Recherches historiques a fourni, en 1901, une explication sur l'appellation Bois-Francs:

"D'où vient ce nom de Bois-Francs que les écrivains de langue française appliquent généralement à la région des Cantons de l'Est?"

1 La Colonisation des Cantons de l'Est, (Saint-Hyacinthe, 1871), 27, 28.

2 B. Sulte, Revue Canadienne, (1869), 23.

3 Foyer Canadien, (Québec, 1864), 209-362.

Voilà une question qui nous a été plus d'une fois posée et nous trouvons l'occasion propice pour y répondre, dans la mesure de nos renseignements.

Disons d'abord que cette épithète n'offre encore rien de légal et inutile d'en chercher l'origine à travers les archives de l'Etat.

Le nom de "Bois-Francs" fut primitivement limité aux colonies françaises qui se fondèrent dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic à partir de 1832.

L'un des motifs qui poussaient nos compatriotes à s'établir dans ces parages, c'est qu'ils trouvaient un sol élevé et facile à défricher à cause des essences forestières dont il était couvert. L'érable, le merisier, le hêtre, etc., etc. dominaient sur les côtes et le colon n'avait qu'à faire brûler les abattis de la forêt pour obtenir une abondante récolte dès les premières années, sans compter le joli revenu qu'il tirait de la cendre, par la fabrication du sel à potasse.

Ce cachet spécial des terrains où se portait le courant colonisateur ne tarda pas à les désigner. On allait prendre une concession, on allait s'établir dans les Bois-Francs. L'expression se popularisa promptement et, dès le mois de septembre 1838, un document signé par l'évêque de Québec chargeait un prêtre de visiter "les habitants des Bois-Francs, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles."⁴

L'abbé Arthur Bergeron, membre du Comité d'initiative des Bois-Francs, nous écrit dans la même veine: "Pour ces pauvres colons, la désignation "Eastern Townships" n'était pas facile à retenir. Le mot "Bois-Francs" s'était déjà introduit dans le langage populaire, car le peuple est créateur de mots."⁵

Les Français, qui occupent "le rebord des Cantons"⁶, pénètrent au début du XIXe siècle dans ce grand domaine où le bois franc est roi.

L'abbé Albert Gravel souligne dans son histoire de la région: "C'est la qualité et les essences des bois qui croissaient sur le sol de ce territoire qui lui ont valu son nom. Les premiers colons se dirigeaient vers les bois francs. C'est le mot employé en 1836, à l'ouverture des cantons de Blandford, Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick et Bulstrode."⁷

⁴ Bulletin des Recherches historiques, 7 (octobre 1901), 315.

⁵ Causerie au Poste C. F. D. A., à Drummondville, le 18 janvier 1953.

⁶ R. Blanchard, Géographie Générale, (Montréal, 1946), II, 196.

⁷ A. Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 162.

Ce mot, nous le retrouvons à maints endroits sous la plume de l'arpenteur Joseph Bouchette, dans sa description topographique du Bas-Canada.

L'abbé Trudelle, que Monseigneur L.-A. Paquet qualifiait de "curé canadien et patriote"⁸, parle encore de ce coin de pays, proprement appelé Bois-Francs: "Ils (les chasseurs canadiens) avaient admiré ce parc immense, dont l'hêtre, l'érable et le noyer, faisaient le plus bel ornement, et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princières."⁹

L'abbé Mailhot expliquera à son tour: "Cette dénomination est toute naturelle. C'est la qualité du bois même qui croissait et recouvrait le sol de ce territoire qui lui a valu son nom."¹⁰

Dans Propos Rustiques de Monseigneur Camille Roy, nous lisons:

"L'érable poussait partout dans cette terre des Bois-Francs; et les colons convertissaient en "sall" la cendre des arbres qu'ils abattaient et brûlaient sur place."¹¹

Blanchard note avec raison que, lorsqu'on quitte la plate-forme du Saint-Laurent pour se diriger vers Sherbrooke, on aborde "une région élevée, et surtout de relief varié"

Ces terres jouissent d'un climat moins rude, même si les altitudes s'intensifient. "Du fait du climat", ajoute le géographe de Grenoble, "le pays prend une allure spéciale, traduite par la prédominance des feuillus, les Bois Francs, dont la présence a largement aidé la colonisation à ses débuts."¹²

8 J.-R. de Plessis, Naissance de Plessisville, (Plessisville, 1935), 18.

9 C. Trudelle, Trois Souvenirs, (Québec, 1878), 9.

10 C.-E. Mailhot, Les Bois-Francs, (Arthabaska, 1914), I, 26.

11 C. Roy, Propos Rustiques, (Montréal, 1913), 97.

12 R. Blanchard, Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 181, 182.

Conclusions:

On peut déduire des documents précités que le terme régional "Bois-Francs" remonte à une période antérieure à celle qui a donné naissance au nom Cantons de l'Est. Son emploi daterait de 1825 et, vers 1838, cette dénomination semble devenue courante.

Le mot Bois-Francs entre dans ce que notre ambassadeur en France appelle "ce défilé de bons vieux mots qui, comme les vieilles monnaies patinées par des mains pieuses, circulent encore librement dans nos familles, dont ils forment le patrimoine héréditaire."¹³

13 J. Désy, "archaïsmes français dans le parler canadien", Vie et Langage, (mars 1955), 101.

G - Les Cantons de l'Est

Vers 1860, Gérin-Lajoie traduit le mot township par canton. L'auteur de Jean Rivard écrit en note, dans les Soirées Canadiennes: "Je me servirai de canton de préférence au mot township."¹

En 1866, L.-C. Bélanger, fondateur du journal sherbrookois, Le Pionnier, conçoit l'idée de franciser cette expression hybride. On retrouvera un article de ce journaliste, racontant son aventure, dans une annexe à cette thèse.

Ainsi, c'est Gérin-Lajoie qui a lancé le mot Canton et L.-C. Bélanger qui en fut l'ardent propagandiste.

Il semble inexact de répéter, après M. Blanchard, que le nom Eastern Townships fut traduit par Cantons de l'Est vers 1840.

La fondation du journal "l'Union des Cantons de l'Est", en 1866, aide à répandre parmi le peuple ce nouveau vocable.

Le mot canton tire son origine de l'italien "cantone". Il signifie une division d'un arrondissement, une certaine étendue du pays.

Larousse complète: C'est une "circonscription territoriale formée de plusieurs communes et faisant partie d'un arrondissement; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton.

Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix, il est le siège d'un bureau d'enregistrement."²

Le Bulletin des Recherches historiques transmet une définition prise dans le Code Municipal, à l'article 9: "Le mot Canton désigne tout territoire érigé en canton par proclamation."³

1 Les Soirées Canadiennes, (Québec, 1862), 85.

2 Au mot "Canton".

3 Bulletin de Recherches historiques, (octobre 1824), 349.

M. Ernest Gagnon précise notre pensée sur ce point: "Le mot "canton" comme traduction du mot "township" a été employé pour la première fois en 1862, par mon regretté ami monsieur Antoine Gérin-Lajoie, dans son ouvrage intitulé: Jean Rivard, au volume 11 des Soirées Canadiennes.

Dans sa grande modestie, monsieur Lajoie ne croyait pas au succès de sa traduction, et il ne la risquait qu'avec timidité. On peut lire au volume 11 des Soirées canadiennes, au bas de la page 85, la note suivante, écrite par monsieur Antoine Gérin-Lajoie:

"Le mot anglais township n'a pas d'équivalent en français.

M. de Tocqueville dit que le township tient le milieu entre le canton et la commune. Ce mot est d'usage si général parmi les Canadiens qu'il ne serait guère possible aujourd'hui de lui en substituer un autre. Je me servirai pourtant, dans le cours de ce récit Jean Rivard, du mot canton, de préférence au mot township".

Cette traduction fut, dans le temps, considérée comme une heureuse trouvaille.

C'est avec cette première édition de Jean Rivard que l'auteur commença à signer: "A. Gérin-Lajoie". Avant cela, il signait: "Antoine Lajoie". Son frère cadet, qui mourut conseiller législatif, signait: "E. Gérin".

On sait que l'auteur de Jean Rivard est aussi l'auteur de la chanson ou complainte si populaire: "Un Canadien errant".⁴

M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts au Québec, nous disait: "le canton, c'est l'unité territoriale correspondant à la localisation d'un site, de cité, d'une paroisse, et capable de satisfaire aux exigences et aux besoins de cette population." Pour illustrer sa pensée, il nous donnait comme exemple de canton type, Winslow; "moyen paroissial situé au centre mathématique du Canton de 10 milles par 10 milles. (100 milles carrés).⁵

Autrefois, la concession de terre devait précéder l'arpentage. Quand les arpenteurs Joseph Bouchette et Holland (son beau-père) décidaient l'arpentage d'une région, les colons devaient payer d'abord les frais de ces messieurs. Ce fut, d'ailleurs une des causes du retard des Canadiens français à pénétrer dans l'Estrie que le manque de capitaux pour faire effectuer ce travail.

De nos jours, les arpenteurs précèdent les exploitants, partout où l'accès est possible aux bois et aux mines. Le ministère des Terres et Forêts, particulièrement le service du Cadastre, effectuent un travail qui obvie aux ambitions exagérées des spéculateurs.

⁴ Ibid., juillet 1897, 107.

⁵ Entrevue avec l'auteur, en date du 28 juillet 1955.

Si on jette un coup d'oeil sur la carte de notre province, nous voyons que tout notre territoire est sectionné en cantons.

Qui va nous dire que les cantons de Frampton ou Cranbourne ne font pas partie de la région des Cantons de l'Est? Le mot "canton" est devenu un nom commun pour une région comme l'arpent l'est pour la ferme. Ce terme "canton" reste encore l'objet de nombreuses discussions.⁶

Si la distinction apportée par le canton ne nous satisfait plus pour préciser les limites de l'Estrie, force nous est de recourir aux Cantons historiques, c'est-à-dire à ce grand domaine borné par le Saint-Laurent, le Richelieu, la Chaudière, distraction faite des seigneuries.

⁶ M. O'Bready, Le Borroméen, (novembre 1951); Le Messager, (22 juin 1946); D. Potvin, La Patrie, (3 janvier 1954); C.-E. Mailhot, Les Bois Francs, (Arthabaska, 1914), 22.

H - L'Estrie

-oOo-

a - Son origine

b - Sa formation

c - Sa propagation

--oOo--

a - Son origine

Monseigneur Philippe Desranleau, le quatrième évêque de Sherbrooke, (1941-1952) était un fervent de la petite histoire. Homme aux idées claires et nettes, il chérissait les situations précises. Depuis longtemps, il cherchait un terme capable de traduire en un français impeccable et poétique, cette expression lourde et bâtarde, les Cantons de l'Est.

Ceux qui ont vécu à ses côtés, comme son vicaire-général, son chancelier ou ses hommes d'oeuvre, affirment que Monseigneur Desranleau questionnait, à chaque fois que l'occasion se présentait, les professeurs versés en histoire ou géographie, les grammairiens ou les linguistes, sur un nom à donner à notre région.

Que de fois il demandait à son secrétaire de lui apporter des dictionnaires, des encyclopédies ou quelques gros bouquins poussiéreux, qu'il l'envoyait dénicher dans le fond de la bibliothèque ou des archives, pour trouver des renseignements sur des vocables français qui pourraient remplacer avantageusement cette expression de Cantons de l'Est qu'il n'aimait pas!

Plusieurs suggestions furent présentées à l'évêché. Son Excellence les jugeait ou trop longues, ou banales, ou sans fondements historiques.

Ainsi, on lui suggérait de nommer notre région, le jardin de la Province.

"Un jardin se situe mal dans les montagnes! Allons-nous, disait-il, enlever au Richelieu un titre qui lui va à merveille, et que lui confèrent les géographes eux-mêmes?"

Les Bois-Francs possèdent une haute valeur historique, mais ils sont limités à un territoire très restreint de notre région.

Monseigneur Desranleau, qui, selon l'expression d'un journaliste sherbrookoïse, M. Louis-C. O'Neil, "mettait des obstacles devant lui pour avoir le plaisir de les reculer", n'était jamais satisfait ni de ses propres recherches, ni non plus de celles des autres.

Monseigneur Desranleau aimait à nous relire cette page exaltante, pour un Sherbrookoïse, de M. Raoul Blanchard. Sherbrooke, "réussite physique, agraire, industrielle, humaine et canadienne-française".¹

"Et cette réussite", avouait-il, "n'a pas de nom". Il nous faut la baptiser:

Quels sont les noms porteurs d'une valeur historique ou géographique et qui pouvaient être appliqués comme caractéristiques de notre région?

Le Saint-François, les Apalaches, l'Orford et les Cantons de l'Est.

Le Saint-François

Le premier est un nom très populaire dans notre région. Depuis les missionnaires, nos gens le répètent et veulent le conserver. Donné en l'honneur de saint François-Xavier, ce nom a deux siècles de vie.

C'est le plus vieil ancêtre dans l'histoire de la topographie sherbrookoïse. Le peuple de l'Estrie ne l'a pas abandonné, il conserve son nom à la rivière Saint-François; plusieurs de nos rues sont baptisées de ce nom.

On parlera encore longtemps du district du barreau et des clubs Saint-

¹ R. Blanchard, Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 368-369.

François.

Mais quel nom pourrait si peu caractériser notre région? Ce terme est aussi commun en Nouvelle-France que le nom saint Martin l'est en Vieille France.

Il n'est pas facile, aussi, de tirer un nom de la région du Saint-François. Cette rivière est loin de valoir le Saint-Maurice pour donner naissance à une appellation de région. Et même si on l'avait appelé Francie ou Franciscanie, les oppositions n'auraient pas manqué de s'accumuler contre ce vocable.

Les Apalaches

Ce mot créé par M. Raoul Blanchard, géographe de Grenoble, ne s'étend pas nécessairement à notre région. Il désigne toute cette partie du Canada et des États-Unis qui a subi les plissements primaires et qui a connu ensuite l'érosion qui a fait d'elle une pénéplaine.

Si ce mot a quelque valeur au point de vue géographique, il n'en a aucune en histoire. D'ailleurs, les Apalaches s'étendent de la Gaspésie aux États-Unis en passant par notre région.

Que penseriez-vous de l'Apalachie? des Apalachiens? L'harmonie de la langue française et la possibilité d'un contre-sens nous contraignent à ne pas le choisir.

L'Orford

Ce mont, qui se dresse au coeur de l'Estrie, s'appelle d'un mot que nous devrions conserver et qui est déjà passé dans la vie linguistique et toponymique de notre région.

Un éminent professeur de la faculté des Lettres et directeur de l'Institut de Géographie à l'Université de Bordeaux, M. Enjalbert, qui m'a enseigné à l'Université de Montréal, m'écrit:

"Si j'étais Canadien, j'aimerais que le pays du Sagunay fut le Saguenois et la basse vallée de l'Outaouais le Gatinois, mais ce n'est pas à moi de proposer ces noms. A ce jeu, la région de Québec pourrait s'appeler Orléanais et celle de Montréal le Montois... Pour ma part, je regrette que l'on ne puisse emprunter

un nom au relief si caractéristique de la région. Juste au sud, "Vermont" est si français pour le pays des Green Mountains! Dommage qu'il soit pris! Alors pourquoi pas Orford, dont la prononciation francisée en "Orfert" donnerait "Orfertois" ou mieux "Orferois", ce qui aurait tout de même l'avantage de tirer mon chapeau aux premiers colons du pays. Leurs descendants apprécieraient la politesse. Je note que vous avez un parc du Mont Orford, c'est déjà une justification du mot "Orferois."²

Un de nos poètes, les plus représentatifs, M. Alfred Des Rochers, n'a-t-il pas décrit, dans des poésies remarquables, "l'Ombre de l'Orford"?

Si ce nom a eu l'heur de plaire à ce français distingué, il ne pourra connaître le même succès dans notre petit coin de pays.

Les Cantons de l'Est

Il nous restait un quatrième terme à exploiter, celui des Cantons de l'Est.

Le créateur a fait sauter canton qui est aussi commun que le nom comté ou rang. D'ailleurs, le cadastre mentionne uniquement ce terme, pour toute unité territoriale, peu importe où elle se trouve aux abords de la Baie d'Hudson, au Labrador, au Saguenay ou dans notre région.

On a conservé la particule "Est" qui a un sens historique de première valeur.

Cet ancien domaine abénaquis, devenu anglais, puis français, se situe à l'"est" de l'Ontario. A ce point cardinal, on a ajouté la syllabe "rie".

² Communication écrite à l'auteur, en date du 2 décembre 1955.

b - Sa formation

Les suffixes "rie" et "trie" entrent dans la composition de nombreuses appellations françaises.

La Curne de Sainte-Palaye, dans son "Dictionnaire historique de l'Ancien langage français", signale que "trie" peut avoir trois sens: 1o l'action de trier, 2o un colombier, 3o frapper de la trie.³

Cette syllabe "trie" s'applique, encore à deux villages, et à un canton de France.

Trié, chef-lieu sur la Baïse à 30 kilomètres de Tarbes, groupe, dans les Hautes-Pyrénées, plus de 1,200 habitants.⁴

Trié-Château, en Oise, canton Chaumont, est resté célèbre par son château qui a appartenu aux d'Estouteville, aux Bourbon-Langueville, aux Bourbon-Canti. Le prince de Canti y donna asile à J.-J. Rousseau.⁵

Trié-la-Ville, dans l'Oise, nous montre encore son abbaye Gamer-Fontaine, construite au XIIIe siècle.

Le suffixe "rie" se traduit par "terre en friche", en rouchi. "Les terres demoraient (sic) en ries et les vignes à labourer".⁶

On donne aussi à "rie" le sens de domaine, de royaume. Nombre de noms de villes ou de pays portent, dans leur substance, ce suffixe: la Bulgarie, l'Autriche, la Sibérie, la Hongrie, l'Algérie, Alexandrie,....

Le mot "Estrie" se retrouve, en son entier, dans le Dictionnaire historique. Il signifie: magicien, sorcier, fée.⁷

3 La Curne de Sainte-Palaye, Dictionnaire historique de l'Ancien langage français, X, 98.

4 Quillet - Dictionnaire encyclopédique, (Paris, 1746), 4814.

5 Ibid., 1814.

6 La Curne de Sainte-Palaye, op. cit., IX, 235.

7 Ibid., VI, 115.

Le bonhomme Lafontaine a aussi employé le mot "Estrif" dans ses Contes.⁸

Au temps de Charlemagne, si on regarde la carte de Louis André, la Francie occupait le centre de la Gaule, enclavée entre la Neustrie et l'Austrasie. L'Austrasie indique le territoire "qui est à l'Est" et la Neustrie, celui "qui n'est pas à l'Est". Le premier se limitait entre Reims et Soissons; Sigebert I, fils de Clotaire I gouverna ce royaume. Le second, la Neustrie, de l'Ouest, s'illustra avec Chilpéric, fils de Clotaire I. L'Aquitaine se rattacha à ce territoire sous Clotaire I.

N'a-t-on pas encore aujourd'hui l'Istrie comme royaume de Trieste? L'Istrie, ville industrielle de la Vénétie, est considérée comme le plus grand centre du mercure au monde et renommée pour son électricité.⁹

Sur la carte de l'Allemagne du X - XIII siècles apparaissait la Marche de l'Istrie qui correspond à la Yougoslavie actuelle.¹⁰

Le mot "Estrie", qui s'affiche, maintenant sur la carte de la Nouvelle-France, va se trouver en bonne compagnie historique.

Mais, avant d'avoir Estrie, nous avons connu d'abord Esterie.

Le vocable Estérie est suggéré. Nous sommes en juillet 1946.

A qui doit-on attribuer la paternité de ce terme?

L'abbé Maurice O'Bready, du séminaire Saint-Charles, suggère à Monseigneur l'Archevêque, de lancer le terme "Esterie".

Pour ceux qui ne sont pas de la région - car tous les nôtres le connaissent et plusieurs le dénomment notre historien régional.

Monsieur O'Bready est un fils de Wotton. Après de brillantes études à Sherbrooke, il séjourne à Paris où il fréquente la Sorbonne et l'Institut catholique.

8 Quillet, opus cit., au mot "estریف", 1563.

9 Allix, Grandes Puissances du Monde, Aide-mémoire, (Paris, 1948), 35, 79.

10 Ch. Aimond, Le Moyen-Age, (Paris, 1925), 170.

Après deux années dans la Ville-Lumière, il revient licencié ès lettres, et possesseur de diplômes en psychologie et en chant grégorien.

Professeur pendant vingt ans en Rhétorique, il fut l'animateur de toutes les manifestations patriotiques, littéraires, artistiques et religieuses, de la région.

Doué de talents remarquables, de pensée, de plume et d'action, il est incontestablement un de nos prêtres les plus estimés de l'Estrée.

Quand le gouvernement provincial annonça la fondation de la troisième université française du Québec, Monseigneur Georges Cabana le désigna comme secrétaire général de la nouvelle institution.

Rome l'éleva en 1954, à la prélatrice, façon de reconnaître ses mérites comme éducateur.

Le Messager de Sherbrooke publie un texte sur la valeur du mot qu'on vient de lancer.

L'ESTERIE

On disait autrefois THE EASTERN TOWNSHIPS, ou par abréviation, THE TOWNSHIPS. Et quand on s'essaya à franciser cette désignation, on traduisit bonnement par LES CANTONS DE L'EST.

Pourquoi DE L'EST? Rien ne le précise. C'est peut-être parce que notre région s'ouvrait à l'est de Montréal, siège du gouvernement sous l'Union, alors que s'intensifia ici la colonisation. Peut-être aussi par opposition à l'Ontario, qui se développa à l'ouest vers le même temps.

Et pourquoi CANTONS? L'appellation TOWNSHIPS est déjà fautive, puisque le township, comme la commune française, délimite une ville et ses dépendances, le tout administré par un maire et des conseillers. La transposition de TOWNSHIPS en CANTONS, en plus de fausser la traduction, ne rend pas non plus la réalité: le canton français, subdivision d'un arrondissement, parfois même d'une ville, "est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction d'un juge de paix; il est le siège d'un bureau d'enregistrement". Ni l'une ni l'autre de ces caractéristiques ne s'appliquent à nos soi-disant CANTONS.

A l'imprécision de EASTERN, à l'inexactitude de TOWNSHIPS ou de CANTONS, à l'impossibilité de mouler l'idée dans une forme adjectivale, ajoutez le prosaïsme de l'expression entière CANTONS DE L'EST: la longueur de cette périphrase de fortune agace notre besoin de concision, comme sa lourdeur rebute l'inspiration du poète le mieux intentionné.

11 Le Messager, (Sherbrooke, 20 juillet 1946).

On vient de lancer le joli mot ESTERIE, qui remplacera avantageusement TOWNSHIPS ou CANTONS DE L'EST. Un hymne régional, récemment inauguré et chantant nos richesses, notre ascendance, notre esprit, a même consacré cette appellation par son titre déjà populaire: L'ESTERIE. L'heureuse trouvaille permettra désormais à notre petite patrie de se paracher, à l'exemple de la Mauricie et de la Laurentie, d'un nom bref, expressif et poétique.

Nous ne cachons pas que la graphie syncopée ESTRIE nous aurait plu tout autant, parce qu'elle se serait apparentée davantage à celle de l'ancienne Neustrie des Francs (royaume de l'ouest) et qu'elle aurait combiné avec la racine EST, celle de TRIE, qui évoque des landes productives.

En tout cas, de Esterie ou de Estrie dérive tout naturellement l'adjectif ESTRIEN. Comme il sera commode, maintenant, au lieu de dépenser sept ou huit mots pour désigner "les habitants des Cantons de l'Est", de les appeler tout simplement de ESTRIENS, en sept ou huit lettres! Et les Anglais, en traduisant cet adjectif dans leur langue, profiteront du même avantage, s'ils le veulent.

Décidément, ESTERIE restera!

Vivre L'ESTERIE!

Maurice O'Bready, ptre.

11

Le lecteur a sûrement noté que le mot Estrie se trouvait dans l'article, mais l'auteur donnait sa préférence au terme "Esterie".

Pour faire entrer chez le peuple ce nouveau mot, l'abbé O'Bready compose une poésie résumant trois thèmes: un terroir généreux, une race de preux et un passé glorieux. Sylvio Lacharité, chef d'orchestre réputé, mettait cette poésie en musique.

La première rédaction de cette chanson régionale, sortie des presses de La Tribune, portait le terme Esterie.

Monseigneur Desranleau réduisit, de concert avec Monseigneur O'Bready et après avoir consulté des experts en linguistique, le terme à Estrie, qui est plus court et plus harmonieux.

Ainsi venait d'entrer timidement, dans la galerie des noms géographiques, Estrie, qui va surprendre par sa nouveauté, sa poésie, sa valeur représentative française, surtout dans un milieu anglo-saxon.

Lors d'un grand festival de la Bonne chanson, en 1947 on lança officiellement cet hymne régional à l'Estrie. Les milliers de Sherbrookoïses furent vite gagnés à sa cause par son entrain et par la haute signification des mots.

11 Le Messager, (Sherbrooke, 20 juillet 1946).

On peut affirmer que Monseigneur O'Bready fut le créateur de ce vocable et que Monseigneur Desranleau en fut le vulgarisateur. Il en fut un peu comme jadis au sujet du mot "Canton", Gérin-Lajoie introduisit le terme Canton dans le lexique toponymique et le journaliste L.-C. Bélanger s'en fit le propagandiste chez le peuple, surtout par le truchement du journal Le Pionnier.

Notre mot "Estrie, qui désigne les anciens "Cantons de l'Est", se sectionne en deux parties Rie et Est i.e. le royaume de l'Est, la région de l'Est.

Le mot "est" s'accorde avec les exigences de l'histoire. On désignait le territoire conquis entre le Saint-Laurent, les rivières Richelieu et Chaudière et les Etats-Unis, les seigneuries exceptées, comme un royaume qui fut conquis par les Abénaquis, puis par les Loyalistes et les Britanniques, enfin par les Canadiens français.

Ce secteur territorial était à l'est, par rapport à celui de l'Ontario, qui se trouvait à l'ouest.

Le terme Estrie venait d'entrer dans la grande famille des noms géographiques.

Le mot "Estrie" fut porté à l'attention de nos Immortels montréalais. Voici la teneur officielle de leur réponse:

Académie Canadienne-Française

Extrait du rapport de la séance de linguistique tenue le
5 mars 1951.

Le Comité de linguistique accepte le terme Estrie pour désigner "les Cantons de l'Est" et en recommande l'usage.

Pour copie, Le secrétaire perpétuel,

Guy Frégault

Le 10 novembre de la même année, nous lisons dans Le Devoir.¹³

L'ACADEMIE CANADIENNE APPROUVE LE MOT "ESTRIE"

L'Académie canadienne-française, réunie en comité de linguistique, recommande après étude ce qui suit:

Depuis quelques années l'on rencontre fréquemment l'expression Estrie pour désigner cette partie de notre province nommée Eastern Townships, en traduction française courante: Les Cantons de l'Est. Le terme Estrie semble gagner en faveur, particulièrement dans la région en cause. Après et comme Mauricie, il est en voie d'adoption.

On peut considérer que:

1 - L'emploi de plus en plus général de ce terme, et cela surtout par les habitants mêmes de la région, plaide fortement en faveur de sa rétention.

2 - Le mot est d'une brièveté séduisante; plus encore si on le compare à l'expression Cantons de l'Est, traduction littérale de l'anglais.

3 - Il a l'avantage d'être plus particulier que l'expression vague qu'il remplacerait.

4 - Enfin il est de bonne formation. Il est curieux de constater qu'il pourrait en fait être issu de la langue romane. Le terme ancien Neustrie était simplement la contraction de Ne Oster Reich, soit: le Royaume qui n'est pas à l'Est, Oster-Reich, devenu Autriche, c'est le Royaume de l'Est; de la même façon on eût pu faire jadis Eustrie ou Estrie.

Pour tout cela, l'Académie croit devoir retenir et enregistrer le terme ESTRIE pour désigner ce groupe de comtés du Québec dont la capitale est la ville de Sherbrooke.

Le Messager de Sherbrooke commente à son tour cette heureuse nouvelle.¹⁴

L'ESTRIE

Le mot E-S-T-R-I-E doit dorénavant remplacer l'expression "Les Cantons de l'Est" et servir à désigner le groupe de comtés du Québec dont la capitale est la ville de Sherbrooke.

Telle est la récente décision de l'Académie canadienne-française.

Depuis longtemps Monseigneur l'archevêque de Sherbrooke cherchait un beau nom français pour désigner notre région. Son Excellence a patiemment étudié la linguistique, scruté l'étymologie, consulté grammairiens et philologues, finalement donné son coeur à cette expression agréable: "ESTRIE"

Voici que l'Académie canadienne-française accepte officiellement ce terme, comme jadis celui de Mauricie.

¹³ Le Devoir, (Montréal, 10 novembre 1951).

¹⁴ Le Messager, (Sherbrooke, 17 novembre 1951).

Elle le fait à cause de l'emploi généralisé du mot; - à cause de sa brièveté séduisante; - à cause de ses assonances françaises; - à cause de sa précision significative; - à cause de la sûreté de sa formation; il pourrait dériver de la langue romane: comme le terme Neustrie (en France) signifie "Région qui n'est pas à l'est", ESTRIE signifie chez nous "les comtés de l'est".

"Le Borroméen", organe des Anciens élèves du séminaire Saint-Charles, commente, sous la plume de son rédacteur en chef, la décision précitée:

Aujourd'hui, nous pouvons parler beaucoup plus librement: l'Académie canadienne-française, de son propre chef et sans aucune pression dans un sens ou dans l'autre, vient de décréter que le nom "Estrie", formé selon toutes les exigences de la philologie, mérite d'entrer tête haute dans le lexique géographique. Nous ignorons la réaction que cette décision produira chez les anti-Estriens: pour nous, nous avouons qu'elle nous a causé une joie non équivoque.

Au cours de l'histoire de notre région, c'est le seul nom générique qui ait pu se réclamer de l'honneur d'une reconnaissance officielle par une institution aussi compétente que l'Académie canadienne-française...

Soudain, "Estrie" apparaît. Indifférence d'abord, puis approbation d'une part, protestation violente d'autre part. "Estrie" résiste à tous les boulets, même à ceux de l'insulte et du ridicule... La canonnade apaisée, l'Académie canadienne-française donne son placet laudatif à la création... Si nous nous écoutions, la tentation nous prendrait de remercier les clabaudeurs de toute la province, surtout ceux de Sherbrooke, d'avoir hurlé si fort devant cette nouveauté: elle serait peut-être morte d'inanition, tandis que leurs hauts cris l'ont mise en vedette et l'ont portée jusque devant les Académiciens.

Le plus amusant reste à venir: pendant que nous nous refuserons obstinément quelque temps encore à recevoir un vocable de chez nous que l'on assure gracieux, bref, commode, facilement traduisible (Eastria) et conforme à la sémantique, les journaux étrangers nous dameront le pion, en consacrant avant nous l'emploi de "Estrie":

En attendant cette humiliation, le peuple, consciemment ou non, en établit lui aussi l'usage. Si on en juge par les avatars, au siècle dernier, des "Eastern Townships" mués en "Townships de l'Est", puis en "Cantons de l'Est", c'est bien l'avis du peuple qui finit par l'emporter dans ces questions de langage. Ni vous ni moi n'y pouvons rien. Il y met 20 ou 30 ans s'il le faut, mais, à la longue, son choix s'impose.

Or, le peuple est déjà largement gagné au charme du terme "Estrie"; et la récente décision de l'Académie ne nous semble pas de nature à réprimer son penchant.

Et alors, bientôt, on dira communément l'Estrie? Eh oui, l'Estrie: on dira communément l'Estrie... Et puis? Quel mal cela peut-il faire aux gens de Québec?

Maurice O'Bready, ptre.¹⁵

Sur les chances de survie du mot Estrie, l'avis de Monseigneur Emile Chartier, lui-même un Estrien de naissance et de tempérament, est très simple. Il nous écrit:

15 Le Borroméen, novembre 1951, 13-14.

"Ne vous en faites pas. A ceux qui se plaignent de la critique on répond: Pourquoi vous en offusquer ? Si elle est juste, elle vous rend service; si elle est fausse, elle tombera d'elle-même."

"Il faut penser de même au sujet des attaques subies par Estrie. Ou il est juste et alors il leur survivra, ou il est faux, et il disparaîtra de lui-même."

"Pourtant, il semble bien qu'il surnagera, tant il est de bonne venue".

Trois linguistes de haute réputation nous apportent aussi un témoignage non équivoque sur la valeur du terme ESTRIE.

M. Jean-Paul Vinay, directeur de la Section linguistique, Philologie et Phonétique expérimentale à l'Université de Montréal :

"Estrie, forme synthétique bâtie sur EST et RIE-TRIE, cf. NEUSTRIE, OSTRIE, v. forme de AUSTRIA, AUTRICHE, cf. patrie. Cette formation me semble parfaitement défendable."

M. Richard Bergeron, professeur de Français moderne et de Stylistique à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal et auteur de Recherches linguistiques :

"Le vocable ESTRIE, qui tend à supplanter l'expression "Cantons de l'Est", me paraît d'une excellente frappe. Sa sonorité et son expressivité me semblent bien supérieures à celles de la locution remplacée, lourd calque de l'anglais. ESTRIE, création de chez-nous heureuse par sa concision même, mérite de survivre."

M. Jean-Marie Laurence, professeur et auteur de plusieurs ouvrages sur la langue dont Notre français sur le vif et Notes méthodologiques sur l'enseignement du français.

"ESTRIE est un mot de formation régulière. Et même s'il nous paraît actuellement anachronique, il est probable que l'usage effacera cette impression" (16).

(16) Communications écrites à l'auteur, en date du 31 mars, 4, 3 et 5 avril 1956.

c - Son adoption universelle

"Chacun des mots de notre langue d'aujourd'hui, écrit Maurice Schöne, a une vie en partie triple:

- 1 - Il est un son ou plutôt un ensemble de sons, quand il est parlé et entendu, (en tant que son, il relève de la phonétique).
- 2 - Il exprime une idée (abstraite ou concrète) qui doit être la même pour celui qui écoute et pour celui qui parle (par son sens, il relève de la sémantique).
- 3 - Ecrit ou imprimé, il est un ensemble de signes; et sous cette forme il doit encore établir une identité d'esprit momentanée entre celui qui lit et celui qui a écrit. (par sa forme orale et par sa forme écrite, il intéresse à la fois le phonéticien et le grammairien)."¹⁷

Notre mot "Estrie" possède cette vie tripartite. Des connaisseurs louent son harmonie, sa richesse d'expression et sa valeur significative.

Un mot a des chances de passer à la postérité, si on le retrouve sur les lèvres du peuple, si on l'entend dans les conversations, si les journalistes le glissent dans leurs éditoriaux ou manchettes, si on le rencontre dans les livres s'il apparaît dans les diverses manifestations littéraires et culturelles.

Le terme "Estrie" se répand de plus en plus chez notre peuple et chez la gent intellectuelle. Comme c'est très difficile de mesurer sa diffusion dans le langage parlé, j'ai fait une incursion dans le champ des écrits, pour colliger quelques faits prouvant cet avancé.

-oOo-

A - Les journaux

La Tribune

- 16 avril 1953 M. le chanoine Groulx à Sherbrooke.
Nouveau presbytère à St-Denis.
- 3 octobre 1953 Editorial. Le rédacteur en chef souhaite la bienvenue au Cardinal Léger dans la cité de Sherbrooke, capitale de l'Estrie., p.4.

¹⁷ M. Schöne, Vie et mort des mots, (Paris, 1947), 7.

- 7 décembre 1953 Monseigneur l'archevêque Georges Cabana rappelle la pénétration canadienne-française dans l'Estrie.
- 28 janvier 1955 Supplément littéraire. Ce que l'on devrait trouver à notre bibliothèque municipale, par Monseigneur E. Chartier, p. 1.
Types et caractères de chez nous, par Rodolphe Laplante, p. 8.
- 27 janvier 1955 Littérature de l'Estrie, Pierre Langevin, s.s.p.
- 25 février 1955 Un journaliste, Gérard Bergeron, parle du tourisme... et dans les nombreuses petites villes du sud de l'Estrie. Cet organisme régional saura mener à bien une foule d'initiatives pour donner à l'Estrie, la part qu'elle est en droit d'attendre du tourisme, p.11.
- 13 mai 1955 M. Gérard Turcotte donne un message et parle de Coaticook, perle de l'Estrie.
- 31 mai 1955 Numéro touristique 1955. Le réseau routier de l'Estrie, p. 3.
Tourisme dans l'Estrie, p. 3.
- 1955 Etude économique des Cantons de l'Est, Revue annuelle 1955.
Waterville, centre progressif de l'Estrie, p. 71.
Petit coin enchanteur de l'Estrie, p. 100.
Canton de l'Estrie, p. 102.
A Disraéli, sur les bords du lac Aylmer. Un autre coin enchanteur de l'Estrie, p. 162.
- 4 février 1956 La Direction. Concours de poésie, supplément, p. 12.
- 6 février 1956 Quinzième anniversaire de la section St-Jean-Baptiste, p. 2.

Le Messager

Ce journal publié à 30,000 exemplaires va dans tous les foyers du diocèse. Sur la page frontispice et à la troisième, on lit toujours ce sous-titre: Hebdomadaire de l'Estrie.

Dans chaque livraison de ce journal, les termes Estrie ou Estriens reviennent sous la plume des rédacteurs ou chroniqueurs. Depuis 1953, l'appellation a connu beaucoup de vogue.

20 juillet 1946 L'Estrie.

17 novembre 1951 L'Estrie.

7 mars 1953 Le professeur Dufour a produit un joli roman.

7 mai 1953 Un coin de l'Estrie, Georges Bilodeau, p. 13.

1 novembre 1953 Message sur la Juste-Part, Gérard Turcotte.

20 décembre 1953 Chronique diocésaine.

Le Borroméen

- novembre 1951 Autour de l'Estrie, Maurice O'Bready, ptre, p. 13-14.
- avril-mai 1952 L'Estrie, Jean Mercier, ptre, p. 43.
- février 1956 Monseigneur Irenée Pinard, recteur, à la remise d'un doctorat à l'honorable Maurice Duplessis, p. 28.

La Presse

- 13 février 1953 La vogue du mot Estrie se propage toujours plus.
- 26 février 1954 Université nécessaire à l'Estrie, Vincent Prince.

L'Action Catholique

- 2 mars 1954 Estrie et non Cantons de l'Est.
- 7 avril 1955 Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Larochelle en Estrie. Le Beaupré de l'Estrie, p. 18.
- 8 octobre 1955 Le comité de refrancisation de l'Estrie, p. 5.
- 18 octobre 1955 Le congrès de l'U. C. C., p. 3.
- 19 octobre 1955 Le secrétaire général de l'Université de Sherbrooke prononce une causerie sur l'Estrie, p. 3.
- 22 octobre 1955 Editorial de Charles Pelletier. La Capitale de l'Estrie, p. 4.
- 9 novembre 1955 Un bulletin de la presse canadienne se lit comme suit: Un comité étudiera les besoins de l'Estrie en rapport avec la voirie.
p. 3.

Le Devoir

- 10 novembre 1951 L'Académie canadienne approuve le mot "Estrie".
- 2 avril 1955 Pierre Laporte, journaliste rapporte dans sa chronique du Samedi, qu'on a joué l'hymne régional de l'Estrie, lors du passage de l'honorable Vincent Massey, vice-roi du Canada, p. 3.
- 11 octobre 1955 Un comité de refrancisation de l'Estrie, p. 16.
- 15 octobre 1955 M. Omer Héroux écrit: "L'Estrie, c'est le joli nom dont nos compatriotes de la région qu'on appelait jadis les Cantons de l'Est veulent après l'avoir laborieusement conquise, baptiser leur coin de pays. Ils entendent lui donner un visage pleinement français et qui ne rappelle point indirectement les Townships d'autrefois". p. 44.
- 10 janvier 1956 Mégantic - Louis Cliche, p. 4.

La Patrie

- 3 janvier 1954 Pourquoi pas "Les Bois-Francs" au lieu de Cantons de l'Est" ou encore cette appellation "Estrie"? Damase Potvin. p. 621
- 4 avril 1954 Remise en valeur des mines de cuivre... à la périphérie de Sherbrooke. L'Estrie (en sous-titre), Pierre Saucier, p. 671
- 13 février 1954 Le vocable "Estrie", adopté par l'Académie canadienne-française.

La Voix de l'Est

- 13 février 1954 Le mot "Estrie" serait beaucoup plus juste et descriptif pour désigner le territoire appelé les Cantons de l'Est.

L'Eclaireur

- 17 février 1955 Myriel Gendreau s'en vient avec deux autres volumes, p. 1.

- C. C. C. Le Service d'information de la Conférence Catholique Canadienne, organisme relevant de l'épiscopat du pays. Estrie et non Cantons de l'Est. No 3, Quot. 10-11-54, p. 1

B - Les revuesAction Nationale

- octobre 1955 Vol. XLV, no 2 - Chronique de Pierre Laporte, p. 122.
novembre 1955 Vol. XLV, no 3 - Chronique du Directeur, p. 214.

Revue Desjardins

- mars 1955 Les Trente ans d'une Caisse de l'Estrie, M. C. Gagné.
Vol. XXI, no 3, p. 47.

Aquarium Tropical de l'Estrie

Bulletin de l'association précitée. Le directeur est M. J.-A. Archambault, ex-président du club Rotary et le secrétaire, le Dr Michel Seigneur.

Alerte

- septembre 1955 Vol. 12, no III - p. 211.

Société Royale du Canada

Année académique 1950-1951. - Société Royale du Canada, section française, no 8 - Présentation de M. Louis-Philippe Robidoux, Me Guy Sylvestre. Allocution de Monseigneur Emile Chartier, p. d., p. 14.

Relations

- janvier 1948 L'Estrie qui s'ouvre, Maurice O'Bready, ptre, no 85. - p. 11-13.

Nouvelle Revue canadienne

nov.-déc. 1951 Aux Marches de l'Estrie. - Pierre Daviau, vol. I, no 5, p.55-56.

Revue d'Histoire de l'Amérique française

décembre 1954 La Société canadienne sous le régime français, Mgr E. Chartier, vol. III, No 3, p. 447.

Annuaire de l'Université de Sherbrooke

Dès sa première parution, en 1955, on retrouve le terme Estrie et Estrien sous la plume de Mgr N. Pépin, 1er vice-recteur (p. 107), du second vice-recteur M.le chanoine M. Couture (p. 103), et du secrétaire général (p. 19).

Devant le gouverneur général, à qui l'Université de Sherbrooke remet son premier doctorat honorifique en droit, on emploie que le mot Estrie.

Mandements du diocèse de Sherbrooke

10 mai 1951 Dans la pastorale envoyée à ses fidèles annonçant l'érection de l'Eglise métropolitaine de Sherbrooke, Monseigneur P. Desranleau, le premier archevêque, parle de la pénétration française dans l'Estrie, Les Catholiques de Saint-Hyacinthe les appelaient les Townships de l'Est, tandis que ceux de Nicolet les nommaient les Townships du Sud, Vol. XVI, no 72, p. 141.
11 février 1956 - Vol. XIX, no 3, p. 50.

Annuaire diocésain de Sherbrooke (La publication officielle de l'Archidiocèse)

1951 - p. 11

1955 - p. 106, 110, 115, 120, 124, II, VIII.

1956 - La dernière livraison de l'Annuaire porte en sous-titre: L'Estrie religieuse. p. 11, 18, IV, VI, VIII, XI.

C - Publications diverses

Essai de bio-bibliographie de l'abbé Maurice O'Bready, par Wilfrid Côté, ptre. Thèse présentée à l'Ecole des Bibliothécaires de l'Université de Montréal, novembre 1952, pp. 10, 13, 20, 25, 26, 32.

Monseigneur Desranleau a publié une prière spéciale à Notre-Dame de Sherbrooke, Reine de l'Estrie. On la retrouve dans plusieurs publications, dont les Annuaires de l'Archidiocèse: 1955, p. 162; 1956, 178. L'imprimatur porte la date: 15 août 49.

Centenaire de la chapelle de Notre-Dame de Toutes-Joies, Nantes, Société Nantaise de Presse, 1954, p. 12.

Le Père Edouard Guin, p.s.s., a fait préparer un statut de Notre-Dame pour commémorer le souvenir de la colonisation des Nantais à Channay (Woburn), au milieu du siècle dernier. L'auteur poursuit: "Monseigneur Cabana daignera l'accepter comme un souvenir d'une belle fête et le gage d'amitié déjà ancienne, entre Nantes et l'Estrie (ainsi nomme-t-on présentement ces Cantons de l'Est conquis par les Canadiens-français, qui constituent son archidiocèse."

Joies

Notre-Dame-de-Toutes de Nantes, par Edouard Guin, p.s.s., Nantes, Société Nantaise de Presse, 1954, p. 21, 26.

Province de Québec, Paradis du Tourisme, Première édition 1954, publiée par la Société Nouvelle de Publicité incorporée, 1610, ouest, rue Sherbrooke, Ce Guide-Bleu parle des "Cantons de l'Est", de "l'Estrie": "Beauté dans fin"., p. 22, 591. Idem, dans la deuxième édition publiée en 1955, p. 485, 731.

Notre-Dame-des-Bois, Sherbrooke, La Tribune, 1952. - Une gloire de l'Estrie, par Dr Ange-Aimé Turcotte, p. 56.

Le livre de l'année 1955 - La Compagnie Grolier Limitée, Montréal. On peut lire un article sur l'Université de Sherbrooke. "Les Cantons de l'Est (on dit maintenant l'Estrie)...L'Estrie, au terroir si riche et au sol à peine entamé, pressent une prospérité qui de plus en plus, profitera à son prestige et augmentera le nombre de ses habitants: les cerveaux, qu'elle devra meubler entre temps, auront la tâche de protéger ce progrès contre les assauts d'un matérialisme brutal".p.120.

Histoire de Wotton - Maurice O'Bready, Sherbrooke, La Tribune, 1949, p. 10.

La Chaire de Mgr Desranleau, - Louis-C. O'Neil, journaliste à La Tribune.

L'Eglise de l'Estrie, p. 51. Sherbrooke est le coeur et la tête de l'Estrie, p. 53. La Métropole de l'Estrie, p. 53. Les destinées de l'Estrie, p. 229.

Message de Mère Marie-Léonie, au Clergé, à ses Filles, à son Peuple, Gabriel-M. Perras, o.p., p. 6, 9, 14, 17, 19, 21.

Les Fondateurs de l'Eglise Canadienne et l'Acadie, Jean Mercier, ptre, Montréal, 1955. Dans la préface à cet opuscule, Monseigneur Cabana parle de Sherbrooke, Métropole de l'Estrie et des Estriens, p. 3, 4.

Programme-Souvenir du Soixante-Quatrième du Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke, 1950. Les abbés Germain Lavallé et Roger Maltais n'emploient que les termes Estrie et Estriens. p. 37, 39, 120, 163.

Au Fleuve d'Argent, plaquette touristique de Cacouna et de Rivière-du-Loup.

"...quitter l'Estrie pour descendre dans le Piémont..."

Beauvoir, feuillet de propagande. "Beauvoir signifie beau à voir. C'est un sommet de 1,200 pieds, véritable observatoire d'où l'on contemple en cyclorama naturel tout Sherbrooke et l'Estrie". Office du Tourisme de Sherbrooke, 26 mai 1955.

Ste-Anne de la Rochelle. Le Beaupré de l'Estrie. Le Sanctuaire de Sainte-Anne, comté de Shefford.

Histoire mariale des Frères de Sainte-Croix, Raymond Laprès, c.s.c., Montréal, Editions de l'Atelier, 1955, p. 167. "Notre-Dame de l'Estrie", p. 46-47.

Bulletin de l'Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française, (A. C. B. F.), IV, décembre 1955, p. 15.

Autres manifestations

Cité Val d'Estrie

Ferme-école, dans le coquet village de Waterville, dirigée par les religieux de Sainte-Croix, Cette vaste propriété porte le nom de Cité Val d'Estrie, depuis 1947. Le frère Dominique Leclerc, alors supérieur, décida de l'appeler ainsi.

Notre-Dame de l'Estrie

Pensionnat des Soeurs de la Présentation de Marie, à Coaticook. Cette maison d'éducation, où on donne un cours primaire, commercial, bilingue, lettres et sciences, est affilié à l'Université de Sherbrooke. 444 élèves et 33 religieuses.

Sainte-Marquerite de l'Estrie

Ecole paroissiale de Saint-Barnabé, à Asbestos. La Tribune, 5 novembre 1952.

Notre-Dame de l'Estrie

Couvent de Saint-Romain, comté de Frontenac. Direction: Les Filles de la Charité.

Edifice Estrie

Dans le quartier Est de la ville de Sherbrooke, au coin de la Septième avenue et de la rue Conseil. Cette bâtisse abrite une pharmacie, un restaurant, un salon de coiffeur et deux logements. Le propriétaire est Monsieur Harry Budning.

Studio de l'Estrie

M. Jacques Collins vient d'enregistrer son nouveau studio sous cette dénomination. Adresse: 16, rue Peel.

Perle de l'Estrie

A l'entrée de Coaticook, la plus grande agglomération du comté de Compton, le touriste peut lire sur un grand panneau-réclame, à l'entrée de la ville: Coaticook, Bienvenue-Coaticook-Perle de l'Estrie.

Les Rossignols de l'Estrie

Une chorale de Beebe, comté de Stanstead, porte le nom précité.

Reine de l'Estrie.

Lors du congrès marial au Cap-de-la-Madeleine, le 15 août 1954, nous pouvions voir le char allégorique de Sherbrooke, une magnifique représentation de Notre-Dame de Sherbrooke, Reine de l'Estrie. La réalisation de cette oeuvre avait été confié à M. Florimond Cousineau, professeur aux Beaux-Arts de Montréal. La Tribune, le 24 juillet 1954.

Blasons Estrie

Au Chalet du parc Jacques-Cartier, appelé par le peuple la Colonie de vacances, le visiteur remarque plusieurs blasons marqués Estrie.

La plus grande Pharmacie de l'Estrie

La pharmacie Lavoie de Sherbrooke-Est a émis un calendrier, en 1955, où elle affichait qu'elle était "la plus grande Pharmacie de l'Estrie".

Vive l'Estrie

Les Editions de la Bonne-Chanson de Saint-Hyacinthe ont publié l'Hymne régional de l'Estrie. Paroles de Mgr M. O'Bready et musique de Sylvio Lacharité, chef d'orchestre.

Estrie

M. J.-A. Pagé, gérant de la Southern Canada Power Company, dans une lettre au Comité industriel, dont le président est M. Léo Cadorette, parle des relations de La Métropole (Montréal) et l'Estrie. La Tribune, 20 septembre 1955.

Notre-Dame, Reine de l'Estrie

Image, oeuvre de Soeur Marthe du Sacré-Coeur, répandue dans tous les foyers ou diocèse.

L'Estrie

Pastel de Paul Gagné, artiste sherbrookoise, 1947.

Salon du Livre 1955

Le mot Estrie était à l'honneur. Mme Joseph Forest et M. Gérard Turcotte, respectivement président et présidente de notre Société nationale emploient uniquement ce terme. La Tribune, 31 octobre 1955.

Commerce

"La maison Thompson et Alix Limitée, 1890-1955, au service du public sherbrookoise et de l'Estrie a depuis 65 ans garni la table familiale de fruits et légumes frais". Page couverture. La Tribune, Etude Economique des Cantons de l'Est, 1955.

Ferme Estrie

La désignation, FERME ESTRIE, a été enregistrée à Ottawa au printemps de 1947. Depuis ce temps, les bovins portent le mot Estrie dans leur nom. Lettre à l'auteur du T. H. F. Dominique Leclerc, provincial, c.s.c., en date du 18 mars 1956.

Statues de Notre-Dame de l'Estrie, Reine de Sherbrooke.

Au Grand Séminaire des Saints-Apôtres et au Couvent des Soeurs de l'Assomption, rue Gordon, on possède une statue de la Madone sous le vocable précité, oeuvre des frères Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli.

Le frère Robert Matteau, c.s.c. a sculpté une madone de Notre-Dame de l'Estrie, au cours de l'année 1948-1949. Cette statue est vénérée depuis cette époque, par toute la communauté.

L'Estrien

Tel est le nom officiel que porte le journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke, depuis le mois de mars 1956.

CHAPITRE II - NOTRE VILLE

Voici le texte d'une plaque commémorative installée à SHERBROOKE en 1943, relatant la prise de possession nominale du site de la ville:

AVANT LA DECOUVERTE DU CANADA CE SITE, CONFLUENT DES RIVIERES POTEGOURKA (MAGOG) ET ALSIGANTEKA (D'ABORD ST ANTOINE, PUIS EN 1632, ST FRANCOIS) S'APPELAIT EN SAUVAGE ABENAQUIS: KTINEKETOLEK8AK. CETTE DESIGNATION FUT CONSEVEE PAR LES EXPLORATEURS FRANCAIS QUI LA TRADUISIRENT: LES GRANDES FOURCHES. EN 1818, SIR JOHN COAPE SHERBROOKE, 7^e GOUVERNEUR GENERAL ANGLAIS DONNA SON NOM AU HAMEAU HYATT'S MILL (DE 1796 A 1818) DEvenu LA VILLE DE SHERBROOKE,

A. D. 1943

1

Pour exposer les détails de ce texte historique, nous suivrons, autant que possible, l'ordre chronologique.

Avant la découverte du Canada, nous ignorons absolument tout de ce coin de terre, Les Abénaquis désignent l'endroit sous le nom de KTINEKOTOLEK8AK.

Les premiers explorateurs français traduisirent cette appellation indienne par LES GRANDES FOURCHES. Une rue de SHERBROOKE, qui longe le Saint-François, rappelle encore aujourd'hui ce nom descriptif donné par les Abénaquis.

Cette bourgade des GRANDES FOURCHES se trouvait au point de rencontre des deux rivières POTEGOURKA (la Magog) et ALSIGONTEKA (la Saint-François), d'où son nom.

De 1690 à 1760, aucun indice n'a été relevé de la présence d'Indiens sédentaires en ces lieux.

On croit que "des Abénaquis fixés par les Français vers Bécancour et Saint-François du Lac allaient chasser l'hiver aux fourrures à travers les forêts dé-

1 Le Séminaire Saint-Charles conserve précieusement un fac-similé de cette plaque à la "Salle des Anciens".

sertes.² A l'embouchure du SAINT-FRANCOIS on doit faire un portage.

"Le site de SHERBROOKE existait bien avant que les premiers colons anglais l'eussent désigné sous le nom de BIG FORKS. Hiram Moe, un pionnier authentique, causait souvent avec l'avocat Chicoyne du GRAND PORTAGE près duquel il était né, en 1807. Ce nom de GRAND PORTAGE nous paraît dater de la période de 1750 à 1800. Antérieurement, c'est-à-dire de 1700 à 1750, les Abénaquis, s'arrêtant au confluent du Magog pour s'y reposer, désignaient l'endroit sous le nom de SHACEWANTEKU rivière où l'on fume."³ Les rapports du département des Indiens en 1885 font mention de cette tradition conservée chez les vieux Abénaquis de SAINT-FRANCOIS.

Ceux qui remontaient le Saint-François jusqu'à l'embouchure du Magog s'arrêtaient au confluent des deux rivières pour prendre quelque repos. D'où le nom donné: SHACEWANTEGAN: lieu où l'on fume.

L'abbé A. Gravel confirme cette opinion.⁴

Dans une communication à la Société historique des Cantons de l'Est, l'abbé Gravel écrit encore:

"Remontant le SAINT-FRANCOIS jusqu'à l'embouchure du MAGOG, ils s'y arrêtaient pour prendre quelque repos. D'où le nom donné à l'endroit: "SHACEWANTEGOU" lieu où l'on fume."⁵

En 1742, les Français explorateurs et coureurs de bois désignent cette étape sous le nom de GRAND PORTAGE ou SAULT.⁶

² R. Blanchard, Centre du Canada français, (Montréal, 1944), 324-325.

³ A. Gravel, Le Combat des Grandes Fourches, (Sherbrooke, 1934), 7.

⁴ Gravel, Les Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1939), 70.

⁵ Ibid., 70.

⁶ Ibid., 69-78-115.

En 1786, une description écrite de mémoire par Pierre de Salles Laterrière, à l'occasion d'un voyage vers les Etats-Unis, rapporte que l'auteur remonte le SAINT-FRANCOIS "jusqu'au grand portage ou saut qui reçoit la rivière en deux branches, l'une de MEGANTICK, EST-NORD-EST, et l'autre du lac MARA ou MAGOCK, Ouest."⁷

Écoutons le récit de ce voyageur:

"Nous arrivâmes au GRAND PORTAGE ou SAULT, qui reçoit la rivière en deux branches, l'une du Mégantick, (sic) Est-Nord-Est, et l'autre du lac MARA ou MAGOCK, (sic) Ouest. Pendant que le sauvage portoit (sic) le canot et le bagage, je m'amusai à lire les noms, écrits sur des pierres et des bois équarris, de ceux qui avoient été (sic) envoyés là en découverte, et les noms, très nombreux, des étrangers qui y avoient passé depuis la découverte de ces régions. Un jour à venir, cet endroit sera bien établi et de conséquence, parce qu'il sera l'entrepôt d'un lieu OU TOUT VA. Nos petits enfans (sic) et nos arrière-neveux verront cela! Le sol y est bon: les raisins et autres fruits sauvages que j'y vis annoncent que toute culture y fructifiera comme ailleurs. Tous les environs sont fais (sic) plat, à quelques côteaux et ravines près. Ayant couché en cet endroit, nous nous mîmes, le matin, à franchir le SAULT rapideux en canot."⁸

Plus loin, Laterrière écrit:

"Il y a un endroit, appelé le CAMP-DES-FRANCOIS (sic), qui sera un jour ville ou village, à cause de la bonté de son sol. Nous gagnâmes les prairies, où je vis pour la première fois un troupeau d'orignaux, qui, sitôt qu'ils eurent connaissance de mon approche, s'enfuirent dans le bois avec un bruit de tonnerre. De là quatre jours nous suffirent pour atteindre notre dernière couchée, sur le bord nord du Lac MARA ou MEGOCK (sic)".⁹

Pouvons-nous prendre à la lettre ce récit de voyage? Laterrière nous donne la réponse:

"C'est de mémoire, vingt-trois ans après, que j'écris l'histoire de mon voyage aux Etats-Unis, en cas que la véritable relation, oubliée en 1788, chez le Dr. Jr. Warren, à Boston, soit perdue; elle vaut la peine que mes enfants la réclament pour la joindre au présent récit et rectifier les inexactitudes qui pourront se glisser sous ma plume."¹⁰

Nous lisons en note:

"Les mémoires sont imprimés sur le manuscrit copié d'après l'original par Monsieur Alfred Garneau, qui a fait les notes et rectifié les incor-

7 R. Blanchard, op. cit., 325.

8 Mémoire de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses, (Québec, 1873) 152-3.

9 Ibid., 153.

10 Ibid., 152.

rections de langage. La famille Laterrière se réserve tout droit de reproduction même partielle, de ces mémoires."¹¹

L'édition intime, faite en 1873, des Mémoires de Pierre de Sales Laterrière indique qu'on faisait halte au "GRAND SAULT" ou "LE PORTAGE".¹²

Une note de l'annuaire du Séminaire Saint-Charles Borromée explique la nécessité de "portager" à cet endroit, par une description des lieux: chute, rocher élevé, etc.

"Aux fourches du St-FRANCOIS et au pied de la grande chute, dans une situation très commode; un peu au-dessous, continue-t-il (sic), dans la rivière, est un rocher élevé et très singulier, sur le sommet duquel est un pin solitaire, d'une forte dimension, qui offre à la fois un spectacle extraordinaire et unique."¹³

Ce rocher du Pin solitaire, où se dresse aujourd'hui une croix lumineuse, s'appelait aussi en sauvage: MENA'SEN.

"Au confluent de l'ALSIGANTEKA et de la POTEGOURKA (la rivière aux cascades)¹⁴ à l'endroit appelé CKTINE, abréviation (sic) de CKTINEKETOLEKBAK (la plus grande fourche)¹⁵ se trouve, au milieu des eaux, un islet rocheux ou plutôt un rocher dont le sommet émerge de l'eau. C'est MENA'SEN ou l'isle-rocher."¹⁶

11 Ibid., 6.

12 Ibid., 6, 9.

13 Annuaire du Séminaire de Sherbrooke, (Sherbrooke, 1881-1882), 30.

14 La rivière Magog.

15 Sherbrooke.

16 O. Masse, Mena'Sen, (Québec, 1922), 56.

En effet, ajoute M. Oscar Masse:

"La mythologie indienne attribue à pareil accident géographique ou, si vous préférez, hydrographique, un sens mystérieux. Pour eux, c'est comme une espèce de dieu terme miraculeusement surgi des flots, lequel vous barre la route et réclame hommage. Aussi, on ne passe pas outre, à moins d'être un Kaza8ijaka, c'est-à-dire un libertin ou un mécréant."¹⁷

En 1869, l'expression "LE PORTAGE" sera consignée par Madame C. M. Day, dans son "History of the Eastern Townships."¹⁸

Il faut toutefois noter que la dénomination "GRANDES FOURCHES" est toujours en cours chez les Français depuis la découverte du Canada, comme traduction du nom indien, et depuis 1800 environ, par opposition aux "PETITES FOURCHES" plus tard Lennoxville (1819). Cette dénomination a prévalu jusqu'en 1817, pour les gens de langue française.¹⁹

"Malgré l'hiver et la neige qu'il a amoncelée partout, le spectacle est superbe. On dépasse SKINE, ou tout au long SKINEKETOLEK8AK (la moindre fourche)²⁰ où la MASSA8OBI (la rivière au loup blanc)²¹ se jette dans l'ALSIGANTEKA, les pins altiers et odoriférants de KOATTEGA²² etc. On a laissé l'ALSIGANTEKA dont le cours bifurque à SKINE et on suit la route ordinaire des coureurs de bois laquelle fait un brusque détour vers le grand lac MAMLABBAGAK²³ où l'on s'approvisionne de molajigane²⁴ et de MASKENOJA²⁵.

17 Ibid., 56.

18 C.-M. Day, History of the Eastern Townships, (Montréal, 1869), 365..

19 Annuaire, op. cit., 24.

20 Lennoxville - M. Blanchard l'appelle "le faubourg résidentiel de Sherbrooke" Centre du Canada français, 355.

21 Massawippi.

22 Coaticook.

24 Malachigan ou achigan.

23 Memphremagog.

25 Maskinongé.

Après 1760, la région restait vide, même après l'annexion du Canada à la couronne britannique. Les Anglais, installés sur le Saint-Laurent, ne se souciaient pas d'attirer dans ces territoires leurs frères de la Nouvelle-Angleterre; à plus forte raison, avec la guerre de l'indépendance.

Le gouverneur Haldimand, hostile aux Américains, tenait fermement à conserver de leur côté une forte cloison ~~étanche~~ de forêts vierges. Les contours restaient vides et inconnus, officiellement.

Mais, dès avant la guerre de l'Indépendance, des gens de la Nouvelle-Angleterre et de New York commencent à apparaître dans le sud des Cantons où ils s'établissent en "squatters" (où il leur plaît, sans le moindre titre de propriété)²⁶

Les Loyalistes traduiront les FOURCHES par GREAT FORKS, BIG FORKS.²⁷

Le nom de LOWER FORKS fut aussi employé pour les opposer aux LITTLE FORKS de Lennoxville. Les Français qui ont pu tenter aventure dans ce coin de pays devaient traduire par PETITES FOURCHES.²⁸

D'abord fidèle, en 1794, à la conception de Haldimand, le gouvernement anglais s'attache à écarter les nouveaux colons et à les diriger vers les Provinces maritimes, vers la Gaspésie, surtout vers l'Ontario. Cet apport permanent américain, subreptice jusqu'alors, ne tarda pas à être l'objet d'une organisation officielle. Les conceptions du gouvernement canadien s'étaient modifiées.

Les Canadiens français, auxquels on venait d'accorder un régime constitutionnel (1791) et qui paraissaient décidés à ne pas laisser prescrire leurs droits, semblaient désormais plus dangereux que les Américains, même non-Loyalistes. On décida d'ouvrir à ceux-ci largement, officiellement, l'accès du territoire, et pour cela de procéder tout de suite à l'arpentage.²⁹

²⁶ Blanchard, op. cit., 325-326.

²⁷ Day, op. cit., 139-140.

²⁸ Gravel, op. cit., 326-327-328; Sherbrooke Illustrated, (Sherbrooke, 1898), 4.

²⁹ Blanchard, op. cit., 326-327-328.

Gilbert Hyatt, d'Arlington, Vermont, attiré par la beauté des "pouvoirs d'eau" et la facilité d'établissement, grâce aux octrois du gouvernement aux colons américains, vient s'établir aux GREAT FORKS en 1794 ou en 1796. Il s'y bâtit une petite maison.³⁰

Ce bourg habité par ce Vermontais devient le "rendez-vous ordinaire de ceux qui se dirigent vers la Nouvelle-Angleterre."³¹

Founded in 1794, SHERBROOKE was at first known as GREAT FORKS from its location on the confluence of the SAINT FRANCIS RIVER and its left bank tributary the MAGOG."³²

GILBERT HYATT bâtit, en 1796, un moulin. LES FOURCHES s'appellent pour certains HYATT'S MILL.³³

L'administration officielle fut souvent maladroite, inefficace et inopérante. A l'envahissement américain se substitue peu à peu une immigration venue des Iles Britanniques. La poussée de colonisation anglaise, pour faire pièce aux obstinés Français (il faut déborder et submerger la population canadienne par l'établissement d'Anglais protestants, dit Sewell)³⁴, céda devant le flux lent et sûr de la marée française.

L'arpenteur Joseph Bouchette constate, vers 1803, l'existence de ces moulins aux FOURCHES du Pin solitaire.³⁵ De mauvaises affaires forcent GILBERT HYATT à faire vendre ses terrains à l'enchère par le shérif. Willard Carlton se porte acquéreur pour un an.³⁶

30 Annuaire, op. cit., 29; I. Caron, "Histoire des Cantons de l'Est", La Tribune, 25 janvier 1928.

31 Annuaire, op. cit., 21.

32 Putnam, alii, Canadian Regions, (Toronto, 1952), 195.

33 Paradis du Touriste, 507. - Men of Today, (Sherbrooke, 1917), 21.

34 Blanchard, op. cit., 331.

35 J. Bouchette, Topographie du Bas-Canada, (Londres, 1815) 30.

36 Ibid., 30.

Vers 1814, Felton, le député, s'occupe de colonisation et se voit honoré, avec un état-major, de la visite de LORD JOHN COAPE SHERBROOKE, 7e gouverneur général du Canada pendant les années 1817-1818.³⁷

A cette occasion, on nomma SHERBROOKE le village naissant.

"C'est cette dernière dénomination (GRANDES FOURCHES) qui a prévalu jusqu'en 1817; à cette époque, on lui donna le nom de SHERBROOKE en l'honneur du LORD.³⁸

En 1817, HYATT'S MILL devint SHERBROOKE.³⁹

La ville de SHERBROOKE, aujourd'hui "Reine des Cantons de l'Est", n'était, au commencement du siècle dernier, qu'un tout petit village qui s'appela successivement: Grande Portage, Sault, Grandes-Fourches, puis Hyatt's Mill,

En 1817, Hyatt's Mill devint SHERBROOKE.⁴⁰

La population de ce petit village s'élevait à 53 âmes, en 1818.

L'annuaire du Séminaire confirme ces avancés:

"On doit remarquer que M. Laterrère désigne cette localité sous le nom de "Grand Portage" ou Sault; d'autres cependant lui donnaient l'appellation de "Grandes-Fourches" par opposition aux "Petites Fourches" (Lennoxville). C'est cette dernière dénomination qui a prévalu jusqu'en 1817; à cette époque, on lui donna le nom de SHERBROOKE, en l'honneur de LORD JOHN COAPE SHERBROOKE, gouverneur du Canada pendant les années 1817-1818, qui daigna honorer de sa visite le village naissant."⁴¹

37 Ibid., 31.

38 Annuaire, op. cit., 24.

39 "1874-1924, le diocèse de Sherbrooke", Union des Cantons de l'Est, (octobre 1924); 3.; L'Action Catholique, (Québec, 24 août 1924).

40 Ibid.

41 Annuaire, op. cit., 24

Le Comité de Refrancisation de l'Estrie, dans sa chronique hebdomadaire du Messenger, sous la plume du chanoine Achille Larouche, a même lancé tout récemment l'idée de changer le nom de Sherbrooke en Cherbourg.

"Sherbrooke s'appelait autrefois Grand Portage, les Grandes-Fourches, Hyatt's Mill, puis Sherbrooke en 1818. Par une hasardeuse anticipation, il n'est pas impossible de prévoir que Sherbrooke puisse encore dans l'avenir se métamorphoser en une autre appellation soit pour mieux faire l'accord entre le passé et le présent, soit pour mieux désigner la prédominance ethnique. Ce jour-là, peut-être Sherbrooke s'appellera Cherbourg."⁴²

Un quotidien montréalais du matin, Le Devoir, publie, en première page, la nouvelle suivante signée par Pierre Laporte:

"A Sherbrooke on prend la refrancisation au sérieux. Le comité qui a pris charge de cette affaire a déjà plus d'un succès à son crédit. Et l'on songe maintenant, pas pour tout de suite évidemment, à changer le nom même de Sherbrooke. On proposera de le remplacer par Cherbourg, nom d'un port de France. Un universitaire sherbrookoïse en a parlé pour la première fois il y a quelques jours."⁴³

Cinq raisons semblent motiver, d'après le Comité, ce changement: la majorité française compte pour plus de 85% de la population totale de la ville; la ressemblante consonnance des deux mots faciliterait la mutation; l'imitation de nos amis les Anglo-Saxons qui ont biffé de nos cartes les noms français, alors que les anglophones étaient la majorité; l'analogie entre la position géographique de Cherbourg et de Sherbrooke; enfin, le souvenir du débarquement de militaires estriens ou sherbrookoïse, à Cherbourg, pour l'invasion de la Normandie, au cours de la "Guerre 39-45".⁴⁴

42 "Refrancisons", Le Messenger, (18 février 1956), 14.

43 Le Devoir, "Propos du Samedi", 17 mars 1956, 1.

44 Lettre du secrétaire du Comité de Refrancisation, à l'auteur, le 17 mars 1956.

Cherbourg, en effet, est situé sur les bords de la Manche, et Sherbrooke, sur les rives du Saint-François. Cherbourg est dominé par une place forte et sa population se fixe sur les gradins de la colline du Cotentin. A Sherbrooke, les habitants se bâtissent sur les flancs de la "haute colline Saint-Michel", connue autrefois sous le nom de "Flag Staff Hill",⁴⁵ où se fixait le château-fort de l'élément anglo-saxon et protestant. Aujourd'hui, nous voyons une véritable forteresse catholique et française, avec son couvent, son école supérieure, son église-cathédrale, son séminaire, son école de génie, son archevêché et son Université.

Ce serait la neuvième mutation toponymique de notre ville depuis sa naissance. Devant ces initiatives, ne pourrait-on pas redire après M. Raoul Blanchard: "On est entreprenant à Sherbrooke, mais on a aussi la tête froide et le jugement sûr."⁴⁶

SHERBROOKE devient chef-lieu de district en 1822.

L'arpenteur Pennoyer divise le village en emplacements, en l'année 1824.

Dès 1826, les missionnaires désignent ce village du nom de SAINT-COLOMBAN, à cause de la chapelle élevée en l'honneur de ce saint.

Le 10 juillet 1852, SHERBROOKE devient ville.

Le 14 janvier 1855, Monseigneur C. Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, change le titulaire Saint-Colomban en celui de Saint-Michel.⁴⁷ Ce dernier nom désigne encore officiellement la première paroisse du diocèse de SHERBROOKE.

Le 28 août 1874, Sa Sainteté le Pape Pie IX crée le siège épiscopal de SHERBROOKE.

⁴⁵ Annuaire, op. cit., 14-19. En 1826, la construction de la première chapelle, sur le site actuel de l'Université, par Joson Hill; Programme du Soixante-Quatrième, (Sherbrooke, 1950). On parle de "Flag Staff Hill", "The Catholic Citadel" (19), "la Citadelle nationale", "la Forteresse religieuse" (27).

⁴⁶ R. Blanchard, Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 149.

⁴⁷ Annuaire, op. cit., 41.

SHERBROOKE obtient le titre de cité en 1875.

Une compagnie, en 1881, y va d'une prédiction: "Le progrès de la colonisation dans les campagnes environnantes fera de Sherbrooke, avant peu, un des centres les plus importants de la Nouvelle-France."⁴⁸

Rome choisit notre cité comme siège archiépiscopal et métropole ecclésiastique, le 2 mars 1951.

Le 23 février 1954, un projet de loi, présenté par l'honorable J.-S. Bourque, député de Sherbrooke et ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, est adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative de Québec⁴⁹, et élevait notre ville au rang de Cité universitaire, en créant l'Université de Sherbrooke.

48 La Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'Est, (Sherbrooke, 1881), 10.

49 Ce bill relatif à l'Université de Sherbrooke fut sanctionné par le lieutenant-gouverneur, le 5 mars; il prend force de loi le 4 mai 1954. On retrouve le texte de la charte civile, dans le premier Annuaire de l'Université de Sherbrooke, 1955, 27-29.

LIVRE DEUXIEME; NOMS LITTERAIRES

-oOo-

Chapitre I - Notre région

Chapitre II - Notre ville

Chapitre III - Autres villes

---oOo---

CHAPITRE I - NOTRE REGION

Quelques-uns nous diront: Pourquoi vous occupez-vous de ces appellations littéraires?

En plus de signaler le caractère ethnique de la population, c'est aussi pour attirer le tourisme, une des grandes sources de revenus de l'Estrie.

"Les touristes vont là où il y a du neuf; quelque chose à voir qui n'existe pas chez eux - et qui est caractéristique de la région qu'ils visitent."

-oOo-

A - Suisse du Canada ou du Québec

Pourquoi a-t-on appelé notre région la Suisse du Québec ou du Canada?

Le Bulletin des Recherches historiques répond ainsi:

"Jean Rivard a traduit township par canton, par analogie de ce qui se dit en Suisse, où l'on désigne par Canton ce qui ressemble à nos townships."² Très probablement, cette expression daterait d'un siècle, au temps où Gérin-Lajoie lançait son appel pour le retour à la terre.

1 La Tribune, Etude économique, (Sherbrooke 1955), p. 98.

2 Bulletin des Recherches historiques, 3 (janvier 1897), 9.

Les Estriens ont popularisé ce titre accordé à leur coin de pays. Nous lisons, dans une brochure émise par le Bureau du Tourisme, "Information sur Sherbrooke: "La région des Cantons de l'Est, dont Sherbrooke est le centre, est appelée à juste titre la "Suisse du Canada."

"La Tribune" a publié récemment un numéro sur le tourisme, dont la page frontispice porte le titre "La Suisse en Québec."³

Notre région va-t-elle voler une appellation qui caractérise déjà une autre partie de notre province? "La Suisse du Québec" qualifie traditionnellement la région de Charlevoix-Saguenay. Le syndicat d'Initiative de Charlevoix-Saguenay, dont le siège social est à Pointe-au-Pic, attribue à cette région le territoire situé "en bordure du fleuve Saint-Laurent, au nord-est de la cité de Québec."

Charlevoix-Saguenay, "depuis longtemps célèbre par la beauté de ses paysages, la salubrité de son climat, l'intérêt de ses souvenirs historiques, l'agrément de ses centres de villégiature et la richesse de ses ressources sportives et touristiques, en particulier de la chasse et de la pêche", englobe "Saint-François Xavier de la Petite Rivière, Baie Saint-Paul, Saint-Hilarion, Sainte-Agnès, Cap-à-l'Aigle, Saint-Siméon, Baie Sainte-Catherine, les Grandes Bergeronnes, Les Escoumains, Saint-Paul du Nord, Sainte-Anne de Portneuf, Forestville, Betsiamites, Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Hauterive et Baie Comeau."⁴

La Suisse du Québec (Switzerland in Quebec) appartient donc à une autre région de notre province et ce nom ne devrait pas être donné à la nôtre.

3 "La Suisse en Québec", La Tribune, (31 mai 1955).

4 Feuillet et carte publiés par le Syndicat d'Initiative de Charlevoix-Saguenay, Pointe-au-Pic, 1944.

B - Jardin du Canada et Jardin du Québec

Jardin du Canada

Dès 1877, l'américain C. Thomas, transplanté dans les Townships de l'Est, écrit, dans son Histoire de Shefford, que notre région est reconnue comme le Jardin du Canada. Son texte évoque les richesses dont elle jouit:

"While the country east of the Richelieu, now forming a part of the Eastern Townships, was in "the lap of savage desolation", a broad tract of country possessed of great fertility of soil, rich in mineral deposits, blessed with perennial streams, dotted with beautiful lakes, unsurpassed in the grandeur of its scenery, a territory yet to be adknnowledged the "Garden of Canada", was unknown to the civilisated world till more than a quarter of a century after the triple cross banner of England had supplanted the fleur de lis of France."¹

A la fin du siècle dernier, les Cantons de l'Est étaient considérés comme "le grenier d'approvisionnement de nos grandes villes de Montréal, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Farnham".²

Le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, a fait publier, une plaquette sur les Cantons de l'Est, jardin du Canada.³

Aujourd'hui ce titre a été accaparé par l'Ile du Prince-Edouard, à cause de la fertilité de son sol et du rendement de ses récoltes.⁴

"Le climat doux, égal, et le cachet nettement rural de l'île lui ont valu le nom de "Jardin du golfe", lit-on dans l'Atlas canadien publié par le ministère de la citoyenneté et de l'immigration.⁵

1 C. Thomas, The History of Shefford, (Montréal, 1877), 7.

2 H.-E. Trudeau, Terres à coloniser, Cantons de l'Est, (Montréal, 1909).

3 The Eastern Townships of Quebec, The Garden of Canadian Agriculture, (Québec, 1921), 83.

4 Ile du Prince-Edouard, Le Devoir, (Montréal, 18 mars 1955), 5.

5 Canada - Atlas descriptif, (Ottawa, 1951), 28.

Dans une brochure distribuée, en 1955, par le directeur de l'office du Tourisme, M. Georges V. Fraser de Charlottetown, on voit sur la page frontispice ce titre: Prince Edward Island, Canada's Garden Province.

Nous lisons encore dans une bienvenue adressée aux visiteurs, dans la publication "Come To Prince Edward Island",... this delightful holiday Island known as Canada's Garden Province".⁶

6 Come to Prince Edward Island, Canada, (Charlottetown).

-oOo-

Jardin du Québec

Les auteurs de "Men of To-Day" qualifient nos "Eastern Townships", the "Garden of Quebec".¹

On retrouve la même affirmation sous la plume de M. Ernest E. Pierce de Melbourne et du rédacteur au "The Sherbrooke Examiners", journal fondé en 1878, par le colonel W. A. Morehouse.²

M. Pierre Dagenais, maintenant directeur de l'Institut de Géographie, à Montréal désignent les "Cantons de l'Est comme le jardin de la province de Québec, ainsi que les qualifie une littérature publicitaire de bon aloi..."³

Le géographe de Grenoble, M. Blanchard, parle souvent de ce titre donné à notre région, "le jardin du Québec".⁴

Même si plusieurs écrivains actuels le mentionnent souvent pour désigner notre région⁵, il semble bien que la vallée du Richelieu va conquérir ce titre qui lui est bien approprié.⁶

1 Men of To-Day in the Eastern Townships, (Sherbrooke, 1917), 13.

2 The Eastern Townships of Quebec, Minister of Colonisation, (Québec, 1921), 28.

3 P. Dagenais, Les Cantons de l'Est, La Parole, (Drummondville, 12 mai 1937), 2.

4 R. Blanchard, Le Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 182, 278, 368.

5 D. Potvin, La Patrie, (Montréal, 3 janvier 1954), 62.

6 Paradis du Touriste, (Montréal, 1955), 493; Frères Maristes, Atlas-Géographie, cours complet, (Montréal, 1940), 286.

C - LES MARCHES DU CANADA, LES MARCHES DE L'EST.

Notre région a aussi reçu le joli nom de Marches du Canada ou Marches de l'Est.

Dans un atlas historique ou une carte du royaume français, au temps de Charlemagne, on voit bien ces marches entre ce pays et ses voisins. J'ai sous les yeux la carte de l'Empire de Charlemagne, publiée par Louis André, docteur en Lettres.¹ On y voit la Marche de l'Espagne aux bords des Pyrénées, la Marche de Frioul et la Marche Orientale dans les Alpes, les Marches de la Bohême, de Thuringe et d'Elbe au nord, enfin la Marche de la Bretagne aux portes de la Normandie.

La géographie européenne conserve encore ces noms datant de l'époque carolingienne: ainsi, on dit la Marche de l'Istrie (Yougoslavie actuelle, en bas de Trieste) possession de l'Allemagne du Xe au XIIIe siècle.²

Pourquoi parlait-on de Marches?

"Pour prévenir tout retour des envahisseurs, les souverains saxons organisèrent des Marches le long de leur frontière orientale. Elles étaient gouvernées par des margraves (ou marquis) pourvus de pouvoirs spéciaux. Trois d'entre elles devaient être le berceau de puissantes monarchies: Prusse, Saxe royale et Autriche."³

Ainsi, y avait-il Marche de Brandebourg, Lusace, Misnie, d'Autriche, Corinthie, Carniole, d'Istrie, Vérone, d'Ancône.⁴

C'est à Mgr Emile Chartier, ancien vice-recteur de l'Université de Montréal, que l'on doit cette heureuse trouvaille.⁵

1 L. André, L'Empire de Charlemagne, (Paris, 194).

2 Ch. Aimond, Le Moyen-Age, (Paris, 1925), 170.

3 Ibid., 172.

4 Ibid., 170.

En 1936, il écrit "Aux Marches de l'Est québécois"⁵ et, en 1950, cette expression revient sous sa plume à l'occasion des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du Séminaire Saint-Charles-Borromée.⁶

Il s'agit là d'une appellation littéraire s'appuyant sur un fait géographique et rappelant un souvenir de l'histoire de France. L'Estrie se trouve la Marche ou les Marches qu'il faut monter ou descendre pour aller aux Etats-Unis.

M. Guy Frégault, dans son livre sur "La civilisation de la Nouvelle-France", parle de "la guerre anglo-abénaquise qui ensanglantait les marches de l'est"⁷.

M. Jean Limoges publie, dans "Le Messager" de Sherbrooke, un excellent article sur "Les Marches du Canada et berceau d'un important mouvement littéraire."⁸

L'abbé Albert Gravel, dans le même hebdomadaire, signe, en 1955, un entre-filet "Les Cantons de l'Est, Marches du Canada."⁹

5 E. Chartier, Revue Trimestrielle Canadienne, 22: I-II.

6 Soixante-quinzième anniversaire du Séminaire Saint-Charles, (Sherbrooke, 1950) : 31.

7 G. Frégault, Civilisation de la Nouvelle-France, (Montréal, 1944), 51.

8 Le Messager, Sherbrooke, 22 juin 1946.

9 Ibid. 5 mars 1955.

CHAPITRE II - NOTRE VILLE

Peu de coins de la Nouvelle-France ont subi autant de transmutations nominales que celui de l'Estrie. Si l'historien regarde la carte de notre petite patrie, il a peine à la reconnaître.

"Dans le domaine géographique tout comme ailleurs, le français doit se défendre d'une part contre les empiètements, malveillants ou non, d'autre part contre l'ignorance, l'indifférence et la veulerie."¹

Sherbrooke a été le champ de cette "conquête pacifique"², le centre de l'activité minière, ferroviaire, commerciale et industrielle de toute la région.

Les mines de l'Estrie ont été exploitées très tôt, au cours de l'ère du développement industriel du Québec.

Un géologue a qualifié notre région des Cantons de l'Est, "le berceau des mines de cuivre du Canada".³

Asbestos est reconnu par tous comme le centre de l'amiante du monde entier.

Les pyramides de poussières de Thetford, l'excavation à ciel ouvert offrent un spectacle géographique unique, laid, mais combien significatif!

Les corporations de chemin de fer du Canadien Pacifique, du Canadien National et du Québec Central manifestent bien que notre ville est le "principal city and chief trading centre of the Eastern Townships".⁴

R. Blanchard va jusqu'à dire qu'elle est "le premier centre de l'activité industrielle dans la province après Montréal";⁵ le même auteur, citant Conklin, ajoute que, "si l'agriculture des Cantons de l'Est en fait le jardin du Québec

1 M. Honoré, "A propos des noms géographiques", Revue économique française, novembre 1955, no 4, 5-9.

2 C.-E. Mailhot, Les Bois-Francs, (Arthabaska, 1914) I, 118,119; E. Chartier, Revue Trimestrielle Canadienne, XXII, 1936, 1.

3 B. T. Denis, Les Gisements métalliques de la province de Québec, (Québec, 1948)⁴.

4 Eastern Townships of Quebec, Board of Trade, Sherbrooke.

5 Blanchard, op. cit., 194.

son industrie en fait la Nouvelle-Angleterre du Canada."⁶

"Strategically situated, it soon became the nucleus of roads and railways and the site of important industries, earning the title..."Queen of the Eastern Townships".⁷

Sur les cartes distribuées aux touristes, on note toujours "Sherbrooke, ville de l'électricité".⁸

Le greffier municipal donne à notre ville ce titre précité, ajoute qu'elle est "la Métropole", le noyau des Cantons de l'Est.⁹

La dénomination littéraire la plus connue demeure "la Reine". "Son développement très rapide lui a valu le titre de Reine des Cantons de l'Est, the Queen of the Eastern Townships".¹⁰

"Sherbrooke est bien en effet l'incontestable "Reine des Cantons de l'Est". Elle le doit à sa situation géographique, aux qualités industrielles de son site à l'initiative de ses habitants."¹¹

Dès 1768, Pierre de Sales Laterrière avait prédit qu'"un jour à venir, cet endroit sera bien établi... il sera l'entrepôt d'un lieu où tout va".¹²

Adolphe Poisson, le barde d'Arthabaska, a chanté les splendeurs de Sherbrooke:

"Sur les bords enchanteurs du Saint-François se dresse
"La reine des Cantons, la bruyante cité,
"Et dans ces jours bénis la foule qui s'y presse
"Salue avec transport son hospitalité"¹³

6 Ibid., 278.

7 Putnam, Canadian Regions, Toronto, 19.., 195.

8 J.-E. Laurin, Histoire économique de Montréal, (Montréal, 1942) 96-101.

9 A. Deslauriers, Quelques notes concernant Sherbrooke, 4e édition, 1951, p.1, 5.

10 Guide de Route, (Québec, 1954) 51, 130; Mgr P. Larocque, Souvenir de 1893-94, (Montréal, 1894) 65; E.-J. Auclair, Mgr P. Larocque, (Sherbrooke, 1930) 32; Paradis du Touriste, (Montréal, 1955) 488, 494; Hon. V. Massey, Annuaire de l'Université de Sherbrooke, (Sherbrooke, 1955), 107.

11 R. Blanchard, Le Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 317.

12 Ibid., 325, 326; M. Couture, Le Séminaire Saint-Charles-Borromée, (Québec, 1931) 12; Annuaire du Séminaire de Sherbrooke, (1881-82), 24; Mémoire de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses, (Québec, 1873) 152-155.

13 A. Poisson, Chants du Soir, (Arthabaska), 185, (Lu à Sherbrooke, 12-27 juin 1908).

Parfois, Sherbrooke s'appelle la Ville-Reine,¹⁴ "ville des arbres, des fleurs et des parterres"¹⁵, "Reine des Cantons de l'Est et de la bonne entente"¹⁶

Sherbrooke est fière de son titre de Métropole de l'Estrie. L'arpenteur Bouchette, en 1830, s'enthousiasme: Sherbrooke est "l'emposium commercial, (avec 350 habitants!) le centre du commerce, comme Constantinople l'était pour l'Orient".¹⁷

Ce surnom revient encore dans les diverses publications: The Townships Metropolis¹⁸, la "future métropole des Cantons de l'Est"¹⁹, la métropole ecclésiastique.

Les Anglo-Canadiens vont jusqu'à l'appeler Sherbrooke, "the Heart of the Tonwships".²⁰

Le capitaine Drummond résume l'histoire de Sherbrooke en quatre vers:

"From a village it became a town,
"And rapidly did rise;
"It is a city now become,
"Of no mean enterprise."²¹

14 Laurin, op. cit., 96; Un aperçu de Sherbrooke, Tourisme, Sherbrooke, p. 1

15 Ibid.

16 A. Gaudreau, Les maires de Sherbrooke, (Sherbrooke, 1954), 1.

17 Blanchard, op. cit., 320.

18 The Gazetteer; The Eastern Townships, Minister of Colonisation, (Québec, 1921) 62

19 Annuaire du Séminaire de Sherbrooke, (1881-82), 31.

20 The Eastern Townships, (Sherbrooke), 17.

21 Ibid., 32, 50.

CHAPITRE III - AUTRES VILLES

A - Granby, "princesse de l'Estrie"

Cette ville, "relai de la route de Sherbrooke"¹, fait bel et bien partie de l'Estrie. Dès 1869, Madame Day considère la ville et le canton parties intégrantes de notre région.²

La proclamation officielle qui créa Granby remonte au 9 janvier 1803, et rappelle le souvenir d'une ville d'Angleterre.³

"Le Paradis du Touriste" la proclame "la Cité des Parcs et du bien être"⁴ et son dynamique maire, M. Horace Boivin, emploie le même qualificatif, chaque fois qu'il vante sa ville.

Le Jeune Commerce, qui a tout fait pour promouvoir le tourisme dans nos Cantons, a popularisé l'expression: Granby, "princesse de l'Estrie".

J'ai lu maintes fois cette appellation dans le quotidien sherbrookois de langue française.⁵

Après Sherbrooke, la Reine, vient tout de suite en importance, Granby, la princesse.

Un industriel belge, M. Gaethals homme d'une grande culture, prépare actuellement un travail sur cette "ville progressive de la Nouvelle-France", surnommée "la princesse de l'Estrie".⁶

-
- 1 R. Blanchard, Le Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 314.
 - 2 C. M. Day, History of Eastern Townships, (Montréal, 1869), 330, 333.
 - 3 H. Magnan, Dictionnaire historique et géographique, (Arthabaska, 1925), 101; Noms Géographiques, (Québec, 1921), 68.
 - 4 Paradis du Touriste, (Montréal, 1955), 496.
 - 5 G. Bergeron, La Tribune, Sherbrooke, 25 février 1955), 11.
 - 6 La Société Saint-Jean-Baptiste a propagé des milliers d'enveloppes avec entête "Granby" et les deux titres.

B - Coaticook, "perle de l'Estrie"

L'abbé Maurault écrit dans son "introduction"; "Coaticook vient de Koakiteku, rivière de la terre du pin".¹

Hormidas Magnan confirme cet avancé dans son "Dictionnaire". Pour lui, Coaticook doit son nom à la rivière (rivière des pins).²

L'abbé Albert Gravel nous raconte, dans son Histoire de Coaticook, que "Stanstead Plain" avait déjà eu le surnom de "Perle des Cantons de l'Est".

"Coaticook est une jolie petite ville du comté de Stanstead... Elle tient son nom de la gracieuse rivière qui la traverse coulant du sud au nord. A l'esprit du voyageur qui la découvre du haut des fortes collines qui l'entourent, elle offre la douce méprise d'un joyau perdu dans la verdure."³

M. le chanoine Léon-M. Lemay de Coaticook nous écrit: "Lors du centième anniversaire en 1934, l'emploi de l'expression "Perle des Cantons de l'Est", remontait déjà à une date assez éloignée"⁴

M. Gérard Turcotte, ex-président de la fédération de la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec, salue, chaque fois que l'occasion se présente, en Coaticook, "la Perle de l'Estrie".⁵

Ce titre se popularise de plus en plus.⁶

On peut apercevoir, à l'entrée de cette coquette ville, un grand panneau réclame où la bienvenue nous est souhaitée par Coaticook, la perle de l'Estrie.

1 J.-A. Maurault, Histoire des Abénakis, (Sorel, 1866) vi.

2 H. Magnan, Dictionnaire historique et géographique, (Arthabaska, 1925)

3 A. Gravel, Histoire de Coaticook, (Sherbrooke, 1925), 19.

4 Lettre à l'auteur, en septembre 1955.

5 La Tribune, 13 mai 1955.

6 La Tribune, 16 août 1955, p. 9

Le même auteur poursuit:

"Un historien a dit quelque part et avec assez d'à-propos que la localité de Stanstead - Stanstead Plain - était "la perle des Cantons de l'Est". A ce compte et avec la même mesure de tendresse et d'à-propos, pourrions-nous dire que Coaticook constitue tout un "Ecrin de Perles dans la Verdure".⁷

7 Ibid., 28.

C - Magog, l'"écrivin de l'Estrie"

Après l'arrivée des Loyalistes à Magog, ceux-ci nommaient leur nouveau poste "Outlet"¹ qui se traduit par la "Décharge du Lac".

Cette appellation décrivait un phénomène géographique. Magog est situé sur "les rives basses et vertes du lac Memphremagog, à sa décharge."²

Cette ville a disputé à la ville de Coaticook l'appellation de "Perle des Cantons de l'Est"...

M. Alexandre Paradis, journaliste, nous écrit:

"A l'école primaire, les Frères du Sacré-Coeur nommaient couramment Magog: "La perle des Cantons de l'Est". La ville de Coaticook s'est emparée de cette appellation, il y a quelques années (une quinzaine d'années, et cela au grand désespoir de l'ancien maire Ernest Simard)".

Il ajoute: "Quant à la cité de Magog, je me suis plu, à maintes reprises, à la nommer "L'écrivin des Cantons de l'Est" ou "l'Ecrivin de l'Estrie, si vous le préférez. Je crois que cette dénomination s'accorde parfaitement au site pittoresque et unique de Magog."

¹ R. Blanchard, Le Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 316; Beautiful Waters, I, 156 et II, 194; A. P. Ling, Souvenirs historiques, (Magog, 1936), 15, 23, 27; Paradis du Touriste, (Montréal, 1955), 12.

² A. Paradis, Histoire industrielle de Magog, (Sherbrooke, 1951), 7.

³ Lettre à l'auteur, en date du 2 novembre 1955.

D - Drummondville, "Coeur de l'Estrie"

Il n'y a pas de doute que Drummondville fasse partie de l'Estrie.¹

Le géographe Blanchard note avec justesse: "Nous y avons joint en légère apophyse Drummondville que son histoire et son évolution économique rattachent à la région".²

Dès 1823, Drummondville se relie à Sherbrooke par le "chemin des Commissaires".³

Le notaire Saint-Amant a écrit un livre sur "Drummondville, un coin des Cantons de l'Est".

Nous avons entendu plusieurs fois cette expression: Drummondville, "Coeur de l'Estrie".

Sous la plume de Gérard Bergeron, rédacteur de la page de Drummondville à La Tribune, nous avons retrouvé la même expression.⁴

1 Tableau des forces hydrauliques de la Province de Québec, (Ottawa), 8.

2 R. Blanchard, Le Centre du Canada français, (Montréal, 1948), 183.

3 J.-C. St-Amant, Un coin des Cantons de l'Est, (Drummondville, 1932), 126.

4 La Tribune, 25 février 1955, 6.

E - Autres noms des Bois-Francis

Ce terme des Bois-Francis, créé par le peuple, a connu et connaît encore une grande vogue.

Nous avons vu antérieurement que Monseigneur Signay de Québec disait des Bois-Francis, "désignation des places nouvelles", i.e. des six cantons connus.¹

L'abbé Trudelle parle à son tour de la Californie du temps:

"Il y eut un élan général vers cette région fortunée; on ne parlait que des Bois-Francis. C'était la Californie du temps. Mais la découverte de cette terre devait produire en quelque sorte les mêmes résultats que celle des mines aurifères des bords de l'Eldorado, c'est-à-dire, que les chercheurs ne devaient jouir de leurs biens qu'après des privations et des souffrances presque incroyables.²

L'abbé Mailhot a copié textuellement cette phrase de Trudelle.³

Monseigneur C. Roy écrit lui aussi dans "Propos rustiques" "La réputation des Bois-Francis devint proverbiale; ce coin de pays était regardé comme un Eldorado merveilleux; c'est alors la Californie du Canada; l'on dirait aujourd'hui le Klondyke de la province de Québec."⁴

Ces titres pompeux ne nous rappelaient-ils pas ce lointain pays de la Louisiane, qu'on proclamait (à la fin du régime français) à grande manchette "l'Eldorado" de l'Amérique, dans le Mercure de France.

1 C.-E. Mailhot, Les Bois-Francis, (Arthabaska, 1914), I: 24.

2 C. Trudelle, Trois Souvenirs (Québec, 1878), 20.

3 Mailhot, Ibid., 20.

4 C. Roy, Propos rustiques, (Montréal, 1913), 97.

Somerset, Métropole des Bois-Francs

Le surnom de métropole des Bois-Francs viendrait de Monseigneur Signay, archevêque de Québec.⁵

L'abbé C. Trudelle explique cette appellation; "c'est là que vient se fixer d'abord le premier prêtre qui résida dans les cantons, Ab uno disce omnes".⁶

Ce Somerset est devenu Plessisville. Ce dernier nom lui vient de Monseigneur Joseph-Octave Plessis, onzième évêque de Québec, 1806-1825.⁷

"Il existe, écrit Monseigneur Camille Roy, dans le comté de Mégantic, un centre de vie sociale et industrielle qui est le plus agréable au monde. On l'appelait autrefois Somerset, on le nomme souvent aujourd'hui Saint-Calixte, et ceux qui ont l'âme urbaine disent avec orgueil Plessisville."⁸

On lit dans le "Canadian Regions": Plessisville is the trade centre of the district locally known as Bois-Francs (hardwoods)".⁹

La Chambre de Commerce des Jeunes ont popularisé un titre donné à cette ville, "la Perle des Bois-Francs".¹⁰

Le secrétaire de ce même mouvement nous écrit: "ce nom de Perle des Bois-Francs a été lancé par le Jeune Commerce local il y a environ dix ans. Il figure sur le papier à correspondance de la Chambre de Commerce et de la Corporation de la ville de Plessisville. Il devient de plus en plus populaire".¹¹

5 J.-R. De Plessis, La naissance de Plessisville, (Plessisville, 1935), 11, 14.

6 Trudelle, op. cit., 42.

7 H. Magnan, Dictionnaire historique et géographique, (Arthabaskaville, 1925) 267.

8 C. Roy, Propos rustiques, (Montréal, 1913), 85.

9 Putnam, Canadian Regions, (Toronto, 1952), 195.

10 Plessisville, (Plessisville, 1948), 1. (M. Marcel Hubert, prés. de la Chambre)

11 J.-Léo Marcoux à l'auteur, 13 août 1955.

On a lu dans les journaux des annonces et des commentaires en marge du Centenaire de Plessisville où on lui décernait le même titre, celui de "Perle des Bois-Francs".¹²

Un des grands hôtels de cette ville progressive s'appelle encore l'hôtel "Des Bois-Francs".¹³

Victoriaville

La paroisse de Sainte-Victoire fut détachée de celle d'Arthabaska (Saint-Norbert), de Bulstrode (Saint-Valère) et de Warwick (Saint-Médard).

En 1890, le gouvernement incorpora la ville de Victoriaville. On a voulu honorer la reine Victoria en donnant ce nom à cette nouvelle municipalité.

En plus d'être nommé souvent la "Cité du textile"¹⁴, à cause de son importante usine de tissage; on l'appelle aussi la "Reine des Bois-Francs". Cet inventaire industriel met en relief le point géographique occupé par la "Reine des Bois-Francs".¹⁵

Les sportifs ont emboîté le pas après les Chambres de Commerce en la nommant du même titre.¹⁶

Dans les manuels scolaires, on rencontre parfois le nom de Reine des Bois-Francs à Plessisville,¹⁷ mais ce surnom est donné plutôt à Victoriaville.

Cette ville est "à l'heure actuelle, la plus florissante et la plus pro-

¹² Le Soleil, 2 août 1955, 22.

¹³ Guide de Route, (Québec, 1954), 121.

¹⁴ Victoriaville, (Victoriaville, 1947), 13.

¹⁵ Ibid., 2.

¹⁶ La Tribune, 14 novembre 1955, 11.

¹⁷ Frères Maristes, Atlas-Géographie, cours complet, (Montréal, 1940, 285.

gressive des quelques petites villes situées dans cette partie des Cantons de l'Est que l'on désigne sous le nom de "Les Bois-Francs".¹⁸

Victoriaville possède sa propre presse. Dès le 2 juin 1894, "L'Echo des Bois-Francs" était fondé. Aujourd'hui, ce centre possède depuis 1920 un autre journal, "La Voix des Bois-Francs".

Et ce terme Bois-Francs semble vouloir s'imposer même chez nos gouvernants provinciaux.

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'honorable Camille Pouliot, crée "une réserve de chasse dans les Bois-Francs d'une étendue de 70 milles carrés, bornée au nord par la rive sud de la rivière Bécancour, à l'est par la route 49 de Plessisville à Princeville et à l'ouest par le chemin allant de Princeville à Saint-Louis, le tout dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic."¹⁹

Dès le 2 juin 1894, le journal, l'Echo des Bois-Francs, fut fondé.

Le peuple l'emploie encore et de plus en plus. Les sportifs ont leur "ligue des Bois-Francs"²⁰, les chanteurs ont leur "choeur des Bois-Francs"²¹, les bibliophiles ont leur "Bibliothèque des Bois-Francs" qui groupe 697 membres.²²

Un groupe d'Estriens des "cinq villes soeurs"²³ des Bois-Francs, se réunissent le 29 mai 1950 et forment "le Comité d'initiative des Bois-Francs". Et M. Raoul L'Heureux, secrétaire de cet organisme, nous confiait "nous avons notre petite région que nous appelons fièrement la région des Bois-Francs et, comme Dollard, nous la défendrons jusqu'au bout".²⁴

Ce comité entend agir, et tout de suite. L'un de ses premiers gestes sera la création d'un film sur la région des Bois-Francs.

18 Victoriaville, (Arthabaska, 1910), 11.

19 La Tribune, 5 octobre 1955.

20 Ibid., 7 février 1956.

21 Ibid., 4 février 1956.

22 Ibid., 15 février 1956.

23 Plessisville, Princeville, Victoriaville, Arthabaska et Warwick.

24 Lettre à l'auteur, en date du 12 avril 1955.

APPENDICE ILES CANTONS DE L'EST

(Extrait du journal Le Pionnier, Sherbrooke, 3 avril 1896)

A quelle date et en vertu de quel acte officiel le nom de "Cantons de l'Est" fut-il assigné à la partie du pays que nous habitons?

Malgré de longues et nombreuses recherches, il nous a été impossible d'obtenir aucune information précise à ce sujet.

Le nom de "Cantons de l'Est" ne paraît pas avoir été donné à notre région par une ordonnance officielle.

Comme son synonyme "Bois Francs", il est passé dans l'usage insensiblement et sans l'intervention des autorités constituées.

L'origine du nom est cependant facile à retracer.

A l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, la plus grande partie de notre territoire était encore la propriété de la Couronne. Les concessions faites par le gouvernement français étaient limitées aux seigneuries, sur les rives du St-Laurent et de ses principaux tributaires.

L'administration britannique entreprit, dès le début de son règne, la colonisation de ces terres incultes. Son attention se dirigea d'abord vers les solitudes qui ont formé depuis la province d'Ontario, où la forêt vierge fut arpentée et divisée en lopins réguliers sous le nom de "townships", d'après le mode suivi dans les états voisins.

Lors de la guerre de l'indépendance américaine, il se fit un mouvement d'émigration considérable de la part de ceux qui refusèrent de suivre le parti révolutionnaire et abandonnèrent leurs foyers pour venir chercher un refuge à l'ombre du drapeau de la mère patrie.

Ces colons, désignés sous le nom de "loyalistes", allèrent s'établir en grand nombre dans les "townships" récemment créés dans le haut Canada ou le Canada Ouest.

Ce n'est qu'en 1792, et conséquemment plusieurs années après le traité de paix entre l'Angleterre et les Etats Unis, que les premiers arpentages officiels furent exécutés dans la région inculte située entre les anciennes seigneuries et la frontière. Cette région fut, à son tour, subdivisée en "townships" et des efforts furent tentés pour y amener des colons.

Ces "townships" étant créés dans le bas Canada ou Canada Est, furent naturellement désignés dans le langage ordinaire comme "townships" de la partie est du pays, par opposition aux "townships" primitifs de la partie ouest. En parlant des "Eastern Townships" on voulait indiquer ceux qui étaient organisés dans ce qui est maintenant la province de Québec, alors désignée sous le vocable de "Eastern Canada".

En remontant à ce point de départ, on pourrait à la rigueur prétendre que tous les "townships" formés depuis sur divers points de cette province, soit dans la vallée de l'Ottawa, soit au lac St-Jean ou dans la Gaspésie, sont de vérita-

bles "Eastern Townships".

Il vint un jour où le monde officiel crut devoir traduire le mot "township" en français. C'était presque un problème, car nous n'avons réellement pas dans notre langue une appellation qui définit bien la circonscription territoriale que les Anglais appellent "township". On se rabattit sur le mot "Canton". C'était ce qu'on pouvait faire de mieux dans les circonstances. Et voilà comment notre vocabulaire géographique s'est enrichi de cette expression assez curieuse, de prime abord: "Les Cantons de l'Est".

Nous disons que l'expression est curieuse, En effet, si on examine la carte de Québec, on voit que notre région est loin d'occuper la partie est de la province. Elle est plutôt au sud et au sud-est.

La chose est tellement frappante que l'un de nos correspondants de France nous demandait l'an dernier des explications sur ce point.

Lorsque le gouverneur anglais ordonna l'ouverture de cette région à la colonisation, en 1792, c'était dans le but d'y attirer surtout une émigration d'origine britannique. Et, de fait, il s'écoula une assez longue période de temps avant que l'élément français éprouvât le besoin d'y pénétrer, vu l'immense étendue de terrains vacants que renfermaient encore les seigneuries au moment de la cession.

Mais nos compatriotes ne tardèrent pas à réclamer une place sous le soleil des "townships" et à venir s'établir dans les "lots", suivant l'expression reçue parmi ceux du district de Montréal. Chaque township était subdivisé en lots, dont la concession se faisait selon une tenure différente à celle des seigneuries. Dans la seigneurie la "terre" accordée au censitaire était sujette à certaines redevances et servitudes féodales, tandis que le "lot" était octroyé à titre de franc et commun soccage.

Pendant que nos co nationaux du district de Montréal venaient se tailler des domaines dans "Les Lots", ceux des districts de Trois-Rivières et de Québec envahissaient les "Bois Francs". C'est ainsi qu'ils désignaient la superbe forêt des "townships".

Dans le mois de septembre 1838, un document signé par l'archevêque de Québec donnait instruction au curé de St-François du lac St-Pierre d'aller visiter et desservir les nouveaux colons établis dans certaines missions et ajoutait: "en un mot tous les habitants des Bois-Francs, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles".

Nous avouons que ce nom de "Bois-Francs" se recommande à plus d'un titre. Comme dirait Louis Fréchette; "Il porte avec soi comme un parfum de sol vierge. Sa tournure pittoresque fait rêver de vallons perdus, de collines boisées, de montagnes abruptes, de chênes robustes et d'érablières sans fin".

Dans la prose aride des écrivains vulgaires notre vaste et belle région continuera à s'appeler "Les Cantons de l'Est"; mais jamais les favoris des Muses n'emploieront d'autre épithète que "Les Bois Francs".

Note: On retrouve ce texte, en partie, dans le Bulletin des Recherches historiques, 3 avril 1897, 60,61.

APPENDICE IILES CANTONS DE L'EST

(Extrait du journal Le Pionnier, Sherbrooke, 10 avril 1896)

Monsieur le directeur du Pionnier,

Votre article de la semaine dernière, à propos des mots townships et Cantons, m'a vivement intéressé. Il m'a rappelé le bon "vieux temps", alors que, jeunes encore, vos prédécesseurs à la rédaction du Pionnier luttèrent en faveur de notre belle langue française, tout en luttant pour l'existence. A ce propos, permettez-moi de vous fournir quelques renseignements.

Le mot township est du vieil anglais. Il est dérivé de townships, de l'anglo-saxon tunscipe (tun, enclos, ville-scipe, ship, vaisseau). Du temps des Anglo-Saxons, le territoire occupé par une communauté habitant un patrimoine enclos, une ferme, ou un village renfermé dans certaines limites, formait un township. Dans le sens légal, en Angleterre, ce mot signifie une ville, ou un village, lorsqu'il y en a plus d'un dans une paroisse; une division de paroisse, au sein de laquelle y a un constable spécial et des surveillants pour les pauvres. Aux Etats-Unis, c'est un territoire subordonné à un comté, dont les habitants jouissent de pouvoirs politiques leur permettant d'administrer leurs affaires locales, comme l'entretien des routes publiques, le maintien des écoles, etc.

Avec ces données, il est facile de se rendre compte de l'introduction de ce mot dans la partie du pays que nous habitons.

Tous les townships, formant aujourd'hui les districts de St-François, Bedford et Arthabaska, ont été concédés par la Couronne à des particuliers depuis 1796. Ils sont au nombre de 58. Ascot, par exemple, a été concédé à Gilbert Hyatt et autres, le 21 avril 1803. Cette concession en valait la peine, puisque le Canton renfermait 20,188 acres en superficie.

Il est aussi à remarquer que ces concessions étaient faites in free and common socage, c'est-à-dire sans charges aucunes, libres de redevances de toute sorte, à l'encontre des fiefs et des seigneuries, où les censitaires avaient à payer les "lods et ventes", d'après les vieilles traditions féodales de la France.

On sait que la Compagnie Anglo-Américaine des Terres, dont le siège d'affaires est ici, a eu son magot en 1836, alors qu'elle a obtenu de la Couronne un million cinq cent mille acres de terres, au sein de nos Cantons, et certes ce qu'il y avait de mieux.

Maintenant, pourquoi l'appellation Eastern Townships, ou Cantons de l'Est? Tout simplement parce qu'ils se trouvent dans la partie Est de l'ancien Canada, formant alors les deux provinces appelées Canada-Est et Canada-Ouest. Vous avez raison de dire que ces Cantons ne sont guère à l'Est de notre province, surtout ceux du district de Bedford. Mais naturellement, tout cela dépend du point de départ: un Montréalais venant ici fait route vers l'Est; un Québécois, au contraire, vers le Sud.

Quant à l'origine du mot Canton, comme traduction ou équivalent du mot township, je me trouve ici en pays de connaissance. J'occupais alors (1866-1870) le poste de rédacteur du premier journal français de cette partie du pays. J'étais de l'école des puristes en fait de langue française. Il me semblait qu'il

devait y avoir, dans la langue de Louis XIV, un mot équivalent à chaque mot de celle de Shakespeare, et qu'en parlant ou écrivant en français on doit se servir de mots usités dans cette langue. A la bonne heure, mais comment traduire township? Je prends mon dictionnaire et j'y trouve que le mot Canton signifie "Circonscription territoriale comprenant plusieurs communes et formant une subdivision de l'arrondissement." C'est cela! me dis-je. Un township comprend parfois deux ou trois municipalités, ou communes, et il forme partie d'un comté. Euréka! c'est trouvé, et voilà le mot lancé dans Le Pionnier du temps et il a été accepté dans la langue, même officielle. Voici comment: En 1870, il s'agit de faire la refonte de nos lois municipales. Il y eut à ce propos une grande convention des intéressés au sein de notre ville: des préfets, des maires, des conseillers, des secrétaires-trésoriers municipaux, etc., etc. Cette importante réunion dura plusieurs jours. Ses travaux ont produit le Code Municipal, rédigé plus tard par feu M. C. A. Marsan, sous la direction de l'honorable Gédéon Ouimet, alors procureur général, et promulgué le 2 novembre 1871. Durant les débats, les adeptes du mot Canton s'en servirent ouvertement, au lieu du mot township, et il était évident que le mot allait faire fortune. Mal lui en prit pourtant parmi les traducteurs du Code, à Québec; car la première version française du Code fut mise au jour avec la tache originelle, township. On avait ajouté à l'article que le mot français "Canton" voulait dire la même chose! Alors à quoi bon retenir le mot township? Ce n'est que plus tard, après la régénération par le bon sens sans doute, que le mot canton fut consacré. Aujourd'hui, il est défini comme suit à l'article 19, par. 5, du Code Municipal: "Le mot canton désigne tout territoire érigé en canton par proclamation."

Quel triomphe!

Un jour, un adversaire me disait: "Votre carrière aura été stérile pour votre pays." J'y ai souvent songé depuis et je commençais à éprouver des doutes sérieux à cet égard. Mais à présent, je me console et j'espère.

S'il est vrai que celui qui fait croître un brin d'herbe nouveau, est un bienfaiteur de l'humanité, que dire de celui qui remplace un mot étranger à notre belle langue par un mot propre à cette langue et exprimant la même chose? S'il n'est pas un bienfaiteur de l'humanité, celui-là, il n'en est pas moins un ami des lettres, car comme l'a dit un penseur: "S'il n'y a pas de gloire à savoir la grammaire, il y a honte à l'ignorer."

L.-C. Bélanger.

6 avril 1896.

APPENDICE IIIGERIN-LAJOIE, auteur du mot canton

En 1896, un Colon posait la question suivante au Bulletin des Recherches Historiques:

"Le mot canton est-il la traduction exacte du mot township? Cette traduction est-elle autorisée par nos lois?"

Quelques semaines plus tard, feu M. L.-C. Bélanger, avocat distingué du barreau de Sherbrooke, répondait à la question du Colon.¹

M. Bélanger avait réclamé une priorité qui ne lui appartenait pas. M. Raphaël Bellemare écrivait un peu plus tard:

M. L.-C. Bélanger, s'est fait un raisonnement très juste avant de traduire le mot anglais township par celui de canton, et nous devons le féliciter du soin qu'il a pris de populariser cette traduction.

"Il me permettra bien de rappeler à sa mémoire le nom d'un autre écrivain bien distingué et bien respecté qui s'était fait un raisonnement aussi juste pour introduire ce mot de canton dans notre littérature canadienne-française.

"M. A. Gérin-Lajoie, avant d'écrire son roman Jean Rivard, avait dit à un ami qui s'en souvient:

Bien que la scène de mon roman se passe dans les townships, je ne me servirai pas de ce mot qui n'est pas français. La Suisse, où l'on écrit et parle le français, nomme cantons ses circonscriptions territoriales à peu près analogues à celles de nos townships; et ce nom est en usage en France pour désigner les grandes subdivisions des arrondissements. Je vais employer ce mot à leur exemple.

Et de fait, dans Jean Rivard, publié à Québec en 1864, on lit canton et non pas township.

¹ Cf. l'extrait du journal Le Pionnier, Sherbrooke, 10 avril 1896, paraît à l'appendice II.

"Depuis ce temps la popularité de ce nom a suivi le progrès de la population française dans ces cantons. M. Bélanger a contribué à ce progrès comme journaliste, l'Union des Cantons de l'Est y a contribué par son titre même qui est une proclamation en permanence; mais je crois que la priorité appartient au Jean Rivard de M. Gérin-Lajoie."

Et depuis, M. Ernest Gagnon, précisant davantage, écrivait à la suite de M. Bellemare:

"Le mot canton comme traduction du mot township, a été employé pour la première fois en 1862, par mon regretté ami M. Antoine Gérin-Lajoie, dans son ouvrage intitulé: Jean Rivard, au volume II des Soirées Canadiennes."

Dans sa grande modestie, M. Lajoie ne croyait pas au succès de sa traduction, et il ne la risquait qu'avec timidité. On peut lire au volume II des Soirées Canadiennes, au bas de la page 85, la note suivante écrite par M. Antoine Gérin-Lajoie:

"Le mot anglais township n'a pas d'équivalent en français, M. Tocqueville dit que le township tient le milieu entre le canton et la commune. Ce mot est d'usage si général parmi les Canadiens qu'il ne serait guère possible aujourd'hui de lui en substituer un autre. Je me servirai pourtant, dans le cours de ce récit (Jean Rivard), du mot canton, de préférence au mot township."

Cette traduction fut, dans le temps, considérée comme une heureuse trouvaille.

Il est donc bien établi que G. Lajoie est l'auteur du mot canadien canton.

Texte partiel dans Bulletin des Recherches historiques, 30 octobre 1924, 349-351.

APPENDICE IV

L'ESTRIE

Voilà un terme qui promet d'entrer dans le langage courant. Il se glisse dans les journaux, se chuchote dans les réunions sociales, éclate en musique dans les institutions de jeunesse.

Ne boudant ni la philologie, ni l'histoire ni la géographie, il s'apprête à supplanter l'expression "Cantons de l'Est", traduction présumée de "Eastern Townships".

Nous croyons que l'Académie canadienne-française a eu raison d'approuver le vocable ESTRIE et d'en recommander l'usage.

Si l'on se réfère au BORROMEEN de novembre dernier, on verra que "Canton" ne traduit pas "Township", et que "Cantons de l'Est", désignation longue, obscure et lourde, ne connaît pas de dérivation adjective. ESTRIE porte la double qualité de conserver la racine EST, qui rappelle l'historique situation géographique de notre région, et de désigner d'une façon fort heureuse, par la finale TRIE, le riche territoire que nous habitons. L'ancien mot Trie signifie "Terre productive". Au sud de la France, dans les Hautes Pyrénées, près de Lourdes, on en a même fait un nom propre pour baptiser tout l'arrondissement de Trie.

Le peuple a des vouloirs changeants, mais impérieux: c'est lui qui a d'abord imposé l'expression "Eastern Townships"; c'est encore lui qui l'a muée en celle de "Cantons de l'Est"; et c'est lui qui incline actuellement à dire ESTRIE, tout comme il a décidé de consacrer, il n'y a pas si longtemps, les termes "Laurentie" et "Mauricie". Est-il sur que les protestations de deux ou trois particuliers puissent endiguer ces poussées du caprice populaire?

Les feuilles trifluviennes rappellent avec force détails la tempête soulevée, il y a peut-être 20 ans, par l'adoption du vocable "Mauricie" pour dénommer la région du Saint-Maurice. Des hauts personnages, parmi lesquels des dignitaires ecclésiastiques, ont contesté le droit de vivre à la nouvelle appellation... L'orage a grondé, puis il a passé. Et le peuple a continué à dire "Mauricie". Et nul législateur, journaliste ou chroniqueur n'oserait aujourd'hui demander l'abolition de ce nom propre qui chante si doucement à l'oreille.

L'adjectif qui dérive de ESTRIE ne me scandalise pas du tout; personnellement, je n'aime pas les périphrases inutiles; si peu que, au lieu de "Habitants des Cantons de l'Est", j'écris volontiers, parce que plus court et plus harmonieux, "Les Estriens". Quant à condenser la première tournure, il faudrait dire "Les Cantonniers", ce qui frappe un peu dur. En anglais, "Townshippers" ne conviendrait guère mieux. ESTRIE peut sans inconvénient se traduire par EASTRIA, dont le dérivé "Eastrian" suffirait pour simplifier toute équivoque et toute circonlocution. Ces procédés de précision et de rapidité comptent pour beaucoup en notre siècle de vitesse, non seulement dans la conversation et les discours, mais aussi dans la rédaction des nouvelles, dans le lettrage et dans l'affichage commercial, dans la composition des raisons sociales.

Nous ne prévoyons pas une généralisation immédiate et spontanée des vocables ESTRIE et EASTRIA: le facteur temps joue pour eux tout comme pour le mot

"Royaume", qui cherche à remplacer "Dominion" jusque dans les statuts du Canada. Les substitutions de ce genre s'effectuent difficilement par des autodafés.

Quand même, nous remarquons que l'appellation ESTRIE se répand progressivement, et donc que sa viabilité prend de la vigueur. Sait-on que "L'Hymne à l'ESTRIE" se chante dans toutes nos écoles? L'aquarelle "L'ESTRIE" de l'artiste Paul Gagné (un ancien du Séminaire), qui orne la page frontispice de l'hymne régional tiré à 30,000 exemplaires, n'a pas peu contribué à vulgariser le vocable nouveau. L'image de "Notre-Dame de Sherbrooke, Reine de l'ESTRIE" trône dans des milliers de foyers paroissiaux. (Cette peinture, qui rallie presque tous les critiques et que des compétences ont qualifiée de chef-d'oeuvre, est de Soeur Sainte-Marthe, C.N.D., médaillée de l'Ordre diocésain Saint-Michel). Aux colonies de vacances, les Otéjistes apprennent tôt à chanter à pleins poumons:

"Petit peuple de l'ESTRIE,
L'O.T.J. vous dit bonjour!"

Monsieur J.-A. Archambault n'a pas craint de baptiser "Aquarium tropical de l'ESTRIE" la société de pisciculture qu'il vient de fonder, et dont le secrétaire-trésorier est le Docteur Michel Seigneur, médecin au Sanatorium Saint-François. Le bulletin mensuel de la dite société se titre du même nom. A Waterville, la communauté Sainte-Croix, qui dirige un groupe de plus de deux cents orphelins, a dénommé "Cité Val d'Estrie" sa ferme-école avec les dépendances. Le pensionnat des Soeurs de la Présentation de Coaticook, affilié à l'Université de Montréal, porte le joli nom de "Marie, Reine de L'ESTRIE".

Avec de moins en moins de réserve, les journaux de la région, et même ceux de l'extérieur, admettent ESTRIE dans leurs colonnes. "Le Messenger Saint-Michel", organe du diocèse de Sherbrooke, ne manque pas l'occasion de le mettre en vedette. Il nous fut donné de le retrouver quelquefois dans les quotidiens ou hebdomadaires d'outre-quarante-cinquième.

Lors des mémorables assises du 10 mai dernier, érigeant Sherbrooke au rang d'archevêché et de métropole d'une nouvelle province ecclésiastique, Son Excellence Monseigneur Hildebrando Antoniutti, Délégué apostolique au Canada, a parlé de l'ESTRIE avec humour et chaleur. C'est ESTRIE et non Cantons de l'Est que mettent en épingle les discours officiels prononcés à l'occasion de la session de Sherbrooke en septembre 1951 par le R. P. Papin-Archambault, s.j., fondateur et président général des Semaines sociales du Canada. A l'Heure dominicale du 6 janvier dernier, le T. R. P. Louis Lachance, o.p., vice-doyen de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal, exprima sa joie de se voir accueilli à Sherbrooke, "capitale de l'ESTRIE". A la réception de M. Louis-Philippe Robidoux dans la Société Royale du Canada, Mgr Emile Chartier, Vice-Recteur émérite de l'Université de Montréal, a usé du terme ESTRIE, et très fièrement, devant une bonne douzaine d'écrivains de marque. Monsieur Alphonse Trudeau, alors qu'il détenait le titre de premier magistrat de la Cité de Sherbrooke, l'a rendu célèbre par une retentissante causerie qu'il prononça à Montréal...

Nous pourrions multiplier les exemples.

Ceux qui ont entendu le chœur puissant de centaines d'étudiants, lors du Festival annuel de la Jeunesse, ont été conquis par l'ampleur et le rythme de la musique de notre hymne régional et par le sens poétique et historique des paroles.

Pour rappeler aux Estriens que leur petite patrie s'enclave dans la grande, l'auteur a inséré un bref thème musical de notre "O Canada" dans le couplet. Aux lecteurs qui n'ont pas encore les paroles de cet hymne, nous les transcrivons à la suite de quelques commentaires.

Nous n'entretenons aucun grief contre ceux qui désirent continuer à dire "Cantons de l'Est": nous vivons en saine démocratie, et les opinions restent libres. Mais, pour la même raison, nous les prions de ne pas se formaliser de ce que nous accueillions avec joie l'appellation ESTRIE... Vive l'ESTRIE! Et vive les ESTRIENS!

Jean Mercier, ptre

APPENDICE VHYMNE A L'ESTRIE

Refrain:

Fièrement nous exaltons
La coquetterie
Des vivants et gais cantons
De notre coin de patrie:
Un terroir généreux,
Une race de preux,
Un passé glorieux
Gardent nos coeurs à l'ESTRIE.

Couplets:

I

Le sol conquis par nos paisibles pères
N'a pas connu de meurtriers conflits.
Près des champs ammeublis,
De richesses remplis,
Nos montagnes altières
Couvent l'or dans leurs profonds replis.

II

Nos devanciers, divers par l'origine
Ont respecté leurs réciproques droits.
La charrue et la croix
Ont guidé leurs exploits.
Leur exemple dessine
Nos devoirs de citoyens courtois.

III

De ce passé d'entr'aide et de vaillance,
Nous héritons l'esprit d'activité.
C'est l'effort concerté
Qui bâtit la Cité
Et promet l'assurance
De la paix et de la liberté.

(Musique, Sylvio Lacharité.)

Paroles, Monseigneur Maurice O'Bready).

TABLE DES CARTES - GRAPHIQUES

DIVISION DE BUCKINGHAMSHIRE EN TOWNSHIPS (ESTRIE).....	27
LIMITE <u>NORD</u> DE L'ESTRIE.....	34
LIMITE <u>OUEST</u> DE L'ESTRIE.....	41
SEIGNEURIES (RICHELIEU): TOWNSHIPS (ESTRIE).....	44
LIMITE <u>EST</u> DE L'ESTRIE.....	46
Les BOIS-FRANCS, partie intégrante de l'Estrie.....	51
L'ESTRIE (vue d'ensemble).....	60

A tous mes collaborateurs dont les noms suivent, j'exprime un fier merci.

Jean Mercier, ptre

- M. l'abbé Gilles Archambault du Séminaire de Saint-Hyacinthe;
- M. l'abbé Jean-Marie Beauchemin, sous-secrétaire à l'Archevêché de Québec;
- M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts;
- M. l'abbé Arthur Bergeron, membre du Comité d'initiative des Bois-Francs;
- L'Honorable J. Bourque, ministre des Terres et Forêts du Québec;
- M. Benoît Brouillette, professeur de Géographie à l'Ecole des Hautes-Etudes et à l'Université de Montréal;
- M. Michel Brunet, professeur d'Histoire à l'Université de Montréal;
- Son Excellence Monseigneur Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke;
- M. Bernard Chouinard, responsable du Laboratoire de géographie à l'Université de Montréal;
- M. Georges Côté, I. P., chef du Cadastre, ministère des Terres et Forêts;
- M. l'abbé Raoul Couture, registraire à l'Université de Sherbrooke;
- M. Pierre Dagenais, directeur de l'Institut de Géographie à l'Université de Montréal;
- M. A.-A. Dorion, historiographe de Granby;
- M. l'abbé Albert Gravel, membre de la Société Historique des Cantons de l'Est;
- M. Fernand Grenier, secrétaire de l'Institut de Géographie à l'Université Laval;
- M. l'abbé Conrad Groleau, archiviste et bibliothécaire à l'Université de Sherbrooke;
- M. L.-Ed. Hamelin, directeur de l'Institut de Géographie à l'Université Laval;
- M. Raoul Lallier, secrétaire du Comité d'Initiative des Bois-Francs;
- M. Wm K. Lamb, archiviste national, Ottawa;
- M. le chanoine Achille Larouche, chancelier à l'Archevêché de Sherbrooke;
- M. Camille Laverdière, professeur de géographie à l'Université de Montréal;
- M. l'abbé Arthur Maheux, archiviste au Séminaire de Québec;
- M. l'abbé Roger Maltais, doyen de la Faculté des Arts à l'Université de Sherbrooke.

- M. André Marchand de l'Ecole Normale Secondaire de Montréal;
- M. le chanoine Léon Marcotte, conservateur au Musée de l'Université de Sherbrooke;
- M. Norman Martin de la Société des Missions Etrangères de Pont-Viau;
- Me Luc Mercier, avocat au Barreau de Montréal;
- Monseigneur Maurice O'Bready, secrétaire de l'Université de Sherbrooke;
- M. Isaïe Nantais, secrétaire de la Commission de Géographie de la Province de Québec;
- Monseigneur Irénée Pinard, recteur de l'Université de Sherbrooke;
- M. Maurice Séguin, professeur d'Histoire à l'Université de Montréal;
- M. le chanoine Arthur Sideleau, doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Montréal;
- Frère Théode, s.c., professeur à la Faculté des Sciences à l'Université de Sherbrooke;
- M. J.-Hector Vandandaigle, cartographe au service du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec;
- M. Jean-Paul Vinay, directeur de la Section linguistique à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal;
- Monseigneur Maurice Vincent, supérieur du Séminaire Saint-Charles à Sherbrooke.

TABLES DE MATIÈRES

Bibliographie I-XVIII

Première partie : LIMITES DE L'ESTRIE

Préliminaires 2

Livre Premier : étude historique

Chapitre I : Période abénaquise 9

Chapitre II : Période anglaise 17

Chapitre III : Période française 28

Livre Deuxième : étude critique

Chapitre I : Limite Nord 33

Chapitre II: Limite Sud 39

Chapitre III: Limite Ouest 40

Chapitre IV : Limite Est 45

Conclusion 58

Deuxième partie : L'ONOMASTIQUE DE L'ESTRIE

Livre premier: Noms historiques

Chapitre I : Notre région 62

Chapitre II : Notre ville 102

Livre deuxième : Noms littéraires

Chapitre I : Notre région 113

Chapitre II : Notre ville 119

Chapitre III: Autres villes 122

Appendice I. 130

Appendice II. 132

Appendice III. 134

Appendice IV 136

Appendice V. 139

Table des graphiques 140

Liste des collaborateurs 142